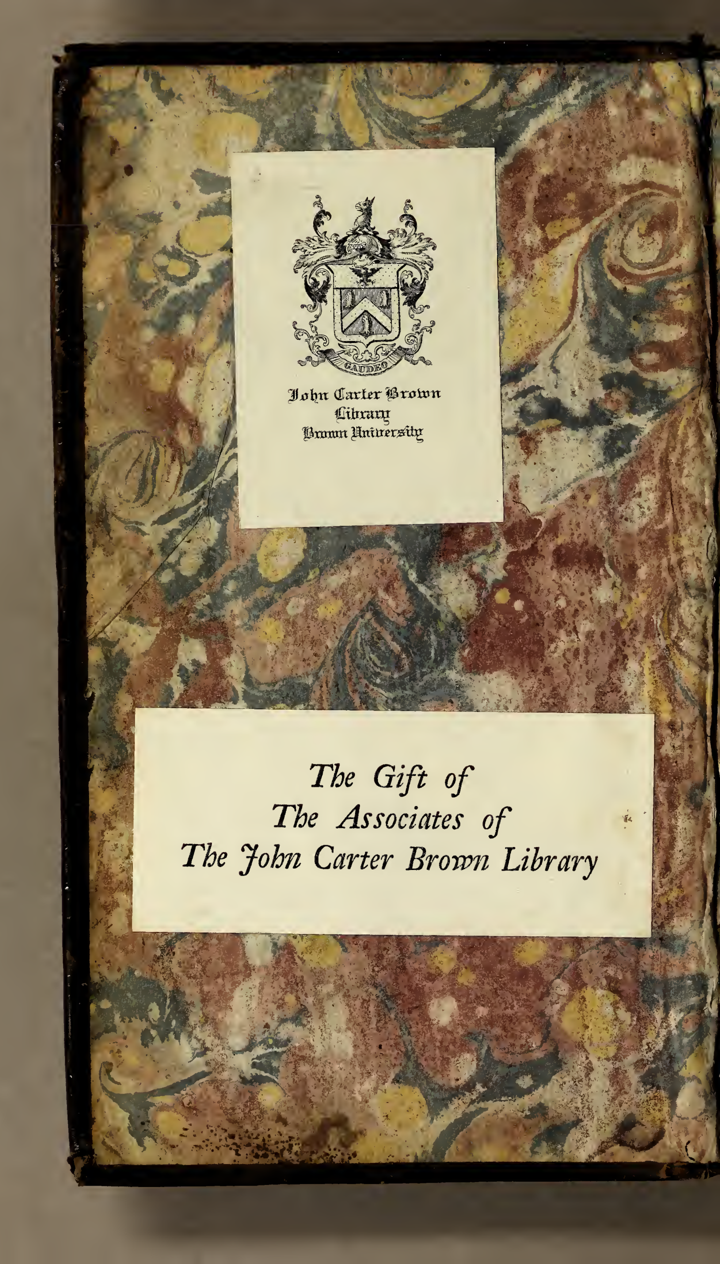



GAUDEO
John Carter Brown
Library
Brown University
The Gift of
The Associates of
The John Carter Brown Library



LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

ECRITES DES MISSIONS Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS.

XX. RECUEIL.



A PARIS,

Chez NICOLAS LE CLERC, Libraire, Juré de l'Université, ruë de la Bouclerie, près le Pont S. Michel, à S. Lambert.

Cy devant ruë S. Jacques.

ET RUË S. JACQUES:

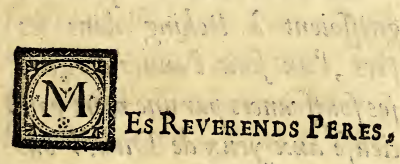
Chez P. G. LE MERCIER fils, près la Fontaine S. Severin, à S. Hilaire.

M. DCC. XXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



AUX JESUITES DE FRANCE.



MES REVERENDS PERES,

Ce nouveau Recüeil que j'ai l'honneur de vous présenter, vous interessera, à ce que j'ai lieu de croire, autant que ceux qui l'ont précédé. Vous y ver-

rez d'abord l'état où se trouve cette nombreuse & illustre famille du Sang Impérial de la Chine, qui souffre constamment depuis tant d'années les plus durs & les plus indignes traitemens pour son attachement à la Foy.

De deux Princes qui languissoient à Peking dans les fers, l'un finit l'année derniere ses souffrances par une mort précieuse aux yeux de Dieu. Vous en avez sçû le détail, & vous en avez été touchez. Les mêmes rigueurs exercées envers le Prince Jean son frere, l'ont disposé par un lent supplice à une mort également glorieuse. Vous

en trouverez les circonſtances dans la premiere Lettre de ce Recueil.

A l'égard des autres Princes réleguez dans différentes Provinces, ils y ſont ſi étroitement reſſerrez & gardez avec tant de ſoin, que leurs priſons ſont inacceſſibles. Le Prince Paul eſt le ſeul qui ait été viſité par un de nos Miſſionnaires Chinois, lequel a trouvé le ſecret de s'introduire deux fois dans la priſon où il eſt renfermé, & de le fortifier par la participation des Sacremens.

On eſt mieux inſtruit de ce qui concerne les Princeſſes & les jeunes Princes détenus au

Fourdane. Vous verrez par les Lettres de ces vertueuses Dames, que l'excès de leurs souffrances n'égale point leur courage, ni l'ardeur qu'elles ont de souffrir encore davantage, & de perdre la vie pour la défense de leur Foy.

Il semble que la main de Dieu appesantie sur la Ville de Peking, ait voulu vanger les interêts de la Religion si vivement persécutée, & par le bannissement des Missionnaires qui étoient répandus dans les Provinces, & par tout ce qu'on fait souffrir à cette illustre Famille. Du moins la plûpart des Chinois Chrétiens regardent-ils

comme un châtiment de la Divine Justice, l'événement singulier qui a désolé cette Capitale.

Les nouvelles publiques vous ont déja annoncé le tremblement de terre le plus extraordinaire qu'on ait jamais éprouvé à la Chine, & qui a bouleversé la Capitale & ses environs : mais des Lettres de Peking nous ont instruit de diverses circonstances que vous ignorez sans doute, & que vous ne serez pas fâché d'apprendre.

Ce fut le 30 Septembre, un peu avant onze heures du matin, que les premieres secousses se firent sentir si subitement & avec tant de violence, qu'on

ne s'apperçut du tremblement, que par la chûte des maisons & des édifices, & par le fracas affreux qu'elles faisoient en s'écroulant; on eût dit qu'une Mine universelle les faisoit sauter en l'air, & que la terre s'abymoit sous les pieds. En moins d'une minute plus de cent mille Habitans de cette grande Ville ont été écrasez sous leurs ruines, & beaucoup plus encore à la Campagne, ou des Bourgades entieres ont été tout-à-fait détruites.

Ce tremblement a été singulier, en ce qu'il n'a pas été égal dans la ligne qu'il a parcouru. Dans des endroits de cette ligne

il a fait de grands ravages, & par des espéces de soubresaut il a laissé des intervalles, où il ne s'est fait sentir que légérement, & après ces intervalles il a repris toutes ses forces. La ligne qu'il paroît avoir parcouru, est Nord-Oüest & Sud-Est : d'abord il a élevé les maisons en ligne perpendiculaire, & presque dans le même instant les a fait pancher au Sud-Est, & les a ramenées subitement au Nord-Oüest. Dans cette élévation, & dans ces deux secousses contraires & si précipitées, rien n'a pû résister : plus les masses étoient solides, plus l'effet a été violent. Le tremblement dont

parle le P. Couplet, qui arriva l'an 18 *du Regne de* Canghi, *ne fut qu'une foible image de celui-cy: Plusieurs Chrétiens qui ont été témoins de l'un & de l'autre, y mettent la plus grande différence.*

A quatre lieuës au Nord de Peking la terre s'est ouverte, & il en est sorti une fumée, ou pour mieux dire, un broüillard épais; aprés quoy elle s'est trouvée couverte d'une eau noire en quelques endroits, jaunâtre en d'autres, & ailleurs noire & rougeâtre. En un lieu qui est à l'Oüest de Peking, l'ouverture a un ly * *de lon-*

* Dix lys font une lieuë commune.

gueur : dans la Ville il y en a deux aſſez grandes ; & juſqu'à quatre à Tchang-chun-yuen. *Au midi de Peking, une riviere s'eſt tellement enflée, qu'elle a inondé tout le voiſinage, & peu de temps après elle eſt rentrée dans ſon lit.*

Quand on ſe rencontre dans les ruës, dit une de ces Lettres, on ſe contente de ſe demander les uns aux autres : toute votre famille ſe porte-t-elle bien ? On ne fait nulle mention des maiſons, parce qu'il n'y en a aucune qui n'ait été endommagée. C'eſt un triſte ſpectacle de voir les ruës de Peking, qui ſont la plûpart fort larges, remplies

de tentes & de huttes, où chaque famille s'est refugiée : car pour ce qui est des ruës qui sont plus étroites, on ne peut y aborder, parce qu'elles sont comblées des ruïnes des édifices.

La premiere secousse dont je viens de parler, fut suivie de vingt-trois autres en moins de vingt-quatre heures, plus legeres à la vérité que la premiere, & depuis le trente du mois de Septembre jusqu'au dix d'Octobre, on en sentit de temps en temps. Il y en eut trois violentes le trente de Septembre au soir, le premier, & le second d'Octobre.

Nos Missionnaires avoient

à Peking trois belles Eglises : l'une au midi, l'autre au Nord, & la troisiéme à l'Orient. Celle-cy a peu souffert, parce que dans la partie Orientale le tremblement de terre a été moins violent qu'au Nord & au midi.

Mais les deux autres, & en particulier celle des Jésuites Portugaïs, Eglise grande, belle, & bâtie depuis environ 15 ans, sont dans un état déplorable : elle ne tomba pas d'abord ; mais les murailles s'étoient tellement entr'ouvertes, qu'il a fallu nécessairement achever de l'abattre.

Pour nous autres François, comme la Ville Tartare a été

presque entiérement détruite, & que notre Eglise & notre Maison étoient placées dans la partie Septentrionale de Peking, il n'est pas surprenant qu'elles ayent été le plus maltraittées. Rien de plus triste que la description que nous en fait le Pere Chalier.

Notre Maison, dit ce Pere, ne présente plus qu'un objet de désolation : son étenduë & sa construction la rendoient digne de la magnificence de Loüis le Grand, des Princes & des Seigneurs, qui par leurs largesses avoient contribué à la bâtir & à la fonder. Il ne reste de tant de bienfaits que de miserables

ruines. Les murailles étoient bâties de grosses briques, & les bois étoient tout neufs ; cependant il n'y a ni chambre, ni salle, ni aucun lieu public qui subsiste, & où il soit sûr d'entrer.

Notre Eglise qui par sa grandeur, sa structure, ses ornemens, & sur-tout sa solidité le disputoit aux plus belles Eglises d'Europe, est fort endommagée: Ses murailles de brique de six pieds d'épaisseur fortifiées par un double rang de colonnes intérieures qui portoient le toict, n'ont pu la sauver : elle est pleine de fentes au-dehors & endedans. Le platfond peint par le célébre M. Gherardini Pein-

tre Italien, eſt tombé en partie. Il en eſt de même d'une partie du frontiſpice, qui a double ordre d'architecture, & qui eſt fait d'une eſpéce de marbre blanc: le reſte du même frontiſpice s'eſt affaiſſé, & fait ventre de tous côtez, ce qui obligera de l'abbattre entiérement, & peut-être ſera-t-on forcé de prendre le même parti pour tout le corps de l'Egliſe.

Outre la perte de nos meubles, ce que nous avions de maiſons & de boutiques dans la Ville, dont les loyers nous faiſoient ſubſiſter, tout eſt entiérement ruiné; & faute de fonds

pour les réparer, nous nous trouvons sans revenus. Mais une des pertes qui nous est très-sensible, est celle des magnifiques Portraits du Roy & des Princes, que nous tenions de la liberalité de S. A. S. Monseigneur le Duc du Maine, & qui sont restez ensevelis sous les pitoyables débris de notre Maison.

Enfin pour revenir aux effets d'un tremblement de terre si extraordinaire, rien de si affreux à voir que Peking: Une Ville bombardée pendant plusieurs mois, ne présenteroit pas à beaucoup près un spectacle si triste. Les murailles de la Ville & du Palais, les

maiſons des Princes, les édifices publics, toutes les maiſons des Particuliers ont été renverſées entiérement ou en partie : le Palais même de l'Empereur bâti plus ſolidement qu'aucun édifice qui ſoit à la Chine, a infiniment ſouffert.

La belle maiſon de plaiſance que l'Empereur regnant a fait conſtruire à Yuen-ming-yuen, *fort peu éloignée de celle que l'Empereur* Canghi *ſon pere avoit fait bâtir à* Tchang-chun-yuen, *a été réduite à un ſi pitoyable état, qu'elle ne pourra être réparée qu'avec des ſommes immenſes. Pour ce qui eſt de* Tchang-chun-yuen, *à peine*

en trouve-t-on les vestiges. Dans le Village de Haitien, *près duquel sont situez ces deux Palais, & où l'on compte plus de cent mille ames, il y a eu vingt mille personnes d'écrasées. Les Palais que plusieurs Princes particuliers avoient aux environs de ces maisons de plaisance, ont été presque tous abîmez.*

Au moment que cette terrible secousse arriva, l'Empereur se promenoit dans une Barque sur un canal qui traverse ses jardins : il se prosterna aussi-tôt contre terre, & éleva les yeux & les mains au Ciel ; il publia ensuite un Edit, où il s'accuse soi-même, en attribuant ce fleau

de la colere céleste à ses offenses, & au peu de soin qu'il a apporté au Gouvernement de l'Empire. Plût au Ciel que plus éclairé sur ses véritables offenses, il comprît qu'il combat contre Dieu même, lorsqu'il attaque sa Religion dans ses Ministres, & dans ceux de ses Sujets qui l'ont embrassée !

Il n'est arrivé aucun accident à ce Prince, non plus qu'à l'Imperatrice, à ses femmes, & à ses enfans. Il passe maintenant la nuit dans une Barque, & le jour il campe au bord d'un canal éloigné d'un quart de lieuë à l'Oüest de son Palais. Il est sous une tente magnifique, au-

près de laquelle ſont cinquante à ſoixante autres tentes d'une grande beauté pour l'Imperatrice & les autres Reines.

Sa Majeſté a paru fort ſenſible à l'affliction de ſon peuple; Elle a donné ordre à pluſieurs Officiers de dreſſer un état des maiſons renverſées, & d'examiner exactement dans ces maiſons le dommage que chaque famille a ſouffert, afin de ſoulager celles dont les beſoins ſont plus preſſans. On s'attend à des largeſſes conſidérables de ſa part; Elle a déja fait tirer du Tréſor un million deux cens mille livres, pour être diſtribuées aux huit bannieres; & ce qui a été

donné par ſes ordres aux Princes & aux Grands de l'Empire, monte à 200 Ouan, c'eſt-à dire à environ quinze millions de notre monnoye d'aujourd'hui.

Ce Prince a envoyé pareillement le 3 d'Octobre un Eunuque de ſa préſence, pour s'informer des Européans, s'il n'y avoit eu parmi eux perſonne de tué ou de bleſſé. Les Miſſionnaires s'aſſemblerent le lendemain, & députerent huit d'entr'eux pour aller remercier Sa Majeſté de cette faveur. Le P. Gaubile qui étoit du nombre de ces Deputez, a pris ſoin de nous mander ce qui s'eſt paſſé

dans cette Audience.

Ce fut le 5 d'Octobre au matin, dit ce Pere, que le P. Reynaldi, le P. Parrenin, le P. Kegler, le P. Frideli, le P. Pereyra, le P. Pignero, le F. Castiglione & moi nous rendîmes à Yuen-ming-yuen. *Le Pere Parrenin avoit dressé un Mémoire où étoient nos noms, & où il marquoit que nous venions nous informer de la santé de S. M. & lui rendre de très-humbles actions de graces, de ce que dans ce malheur public elle avoit daigné nous honorer de son attention. Ce Mémorial fut présenté à six heures & demie du matin à un Eunuque nommé*

Vang, *qui a ſoin des affaires des Européans.*

L'Eunuque vint nous trouver à neuf heures & demie, pour nous avertir que l'Empereur avoit agréé notre Mémorial, & vouloit bien nous donner Audience. Sa Majeſté, depuis le tremblement de terre, étoit campée au bord d'un canal à un quart de lieuë de ſon Palais; c'eſt-là que nous fûmes conduits dans une barque. L'Empereur nous attendoit hors de ſa tente aſſis ſur un tabouret. Auſſi-tôt qu'il nous apperçut, il nous fit approcher. Un Eunuque de la préſence envoyé au-devant de nous, ordonna

ordonna au P. Parennin de ſe mettre le premier près de l'Empereur.

Après nous être mis à genoux ſelon la coûtume, le P. Parennin fit le compliment au nom de tous les Miſſionnaires ; l'Empereur lui répondit d'un air riant : Il y a long-temps que je n'ai vû aucun de vous, je ſuis bien aiſe de vous voir en bonne ſanté. *Il fit enſuite pluſieurs queſtions au P. Parennin, ſur la nature de ces ſortes de tremblemens de terre : il lui demanda entr'autres choſes s'il y en arrivoit de ſemblables en Europe, quelle en eſt la cauſe, & ſi on peut les prédire. Le*

Pere ſatisfit à toutes ces queſtions, & comme il étoit ſur le point d'ajoûter que toutes les créatures ſont entre les mains du Souverain Maître de l'Univers, & que ſouvent il s'en ſert comme d'autant d'inſtrumens de ſa Juſtice pour punir les hommes rebelles à ſes Loix; il fut interrompu aſſez mal-à-propos; puis l'Empereur prenant la parole, ſe tourna vers les Peres Kegler & Parennin, & leur dit qu'il leur donnoit mille taëls pour aider à réparer les trois Egliſes, après quoy il nous congédia, & donna ordre qu'on nous fît dîner.

L'Eunuque qui nous condui-

ſit, voulut ſçavoir en détail ce que nous penſions des cauſes des tremblemens de terre, & principalement de celui de Palerme, dont nous avions parlé: Il fut très attentif aux explications phyſiques que nous lui donnâmes, & encore plus à ce que nous lui dîmes de la Toute-puiſſance de l'Etre ſuprême, notre ſouverain Maître, qui châtie quelquefois les peuples par des évenemens de cette nature. Comme nous ſçavions qu'il feroit infailliblement le rapport de notre entretien à l'Empereur, nous eûmes ſoin de bien peſer toutes nos paroles.

Quand l'Eunuque fut prêt

de nous quitter, nous nous mîmes à genoux; & le P. Parennin lui adressant la parole: » *Nous ressentons vivement,* » dit-il, *les bienfaits de l'Empereur, & nous n'avons point* » *de termes pour exprimer les* » *sentimens de reconnoissance* » *dont nos cœurs sont pénétrez:* » *mais vous qui approchez de* » *si près Sa Majesté, & qui* » *parlez si bien, faites-nous la* » *grace de lui présenter nos très-* » *humbles remercimens, & de* » *l'assûrer que nous redoublerons* » *auprès de Dieu nos vœux &* » *nos prieres pour sa conserva-* » *tion. L'Eunuque répondit en* » *des termes obligeans, & nous*

» *promit de faire ce que nous*
» *souhaittions.*

On ne peut s'empêcher d'admirer la protection particuliére de Dieu sur les Missionnaires, & sur le grand nombre de Neophytes répandus dans cette Capitale. Une Lettre du P. de Mailla nous apprend que parmi cette multitude prodigieuse de peuples qui ont péri dans ce bouleversement général, on n'a perdu aucun des Chrétiens, dont le nombre est de plusieurs mille, à la réserve de deux enfans de trois ans, de deux femmes âgées de 75 ans, & de trois hommes dont la vie étoit très-exemplaire. Ce n'est pas que leurs mai-

ſons ayent été épargnées; plu-ſieurs familles enſevelies toutes entieres ſous les ruines des murs & des édifices qui devoient les écraſer, en ſont heureuſement ſorties ſans avoir reçû la moindre bleſſure. Il n'y en a point parmi tant de Chrétiens, qui ne regardent cet évenement, comme un effet miraculeux de la bonté de Dieu attentive à leur conſervation : Leur foy en devient plus ferme, & leur ferveur prend chaque jour de nouveaux accroiſſemens.

Nous autres, pourſuit le Pere de Mailla, nous avons éprouvé de la part de Dieu une aſſiſtance également ſinguliére. Notre horloge qui avoit été ré-

glée sur le Soleil, avança insensiblement ce jour-là de près d'une demie heure contre l'ordinaire, & nous donna le tems de sortir du Réfectoire, avant que le tremblement se fit sentir, sans quoy nous aurions été infailliblement écrasez par les débris de notre maison, dont la chute fut subite; & il n'y auroit plus maintenant de Jésuites François à Peking.

Le P. Castorano, Religieux Franciscain, & Missionnaire de la Propagande, ajoûte à ce que je viens de dire, que dans le cours de cette année le Hoang ho ou fleuve jeaune, & quelques autres rivieres sont sorties

hors de leur lit, & ont inondé plusieurs Villes dans les Provinces de Kiang-nan, *& de* Ho-nan, *& qu'entr'autres la Ville de* Tong-ping-tcheou, *nonobstant la précaution que le Mandarin avoit prise de faire murer les portes, a été entiérement submergée avec tous ses Habitans*

On mande encore que la partie Orientale de Petchely *Province, dont Peking est la Capitale, & la Province de* Chantong *ont beaucoup souffert de l'inondation des rivieres, & d'un refoulement de marée; & que plus de quatre cens mille personnes ont été noyées.*

On ne peut pas bien ſçavoir le détail de tant de calamitez qui ont affligé la Ville & les environs de Peking, parce qu'elles n'avoient pas encore tout-à-fait ceſſé, lorſqu'on écrivoit les Lettres qui nous en inſtruiſent, & que ces Lettres ne ſont arrivées à Canton que peu de temps avant le départ des Vaiſſeaux. Une autre Lettre annonce de nouveaux malheurs : Un grand nombre de perſonnes, dit-elle, *reſte encore ſous les ruines, d'où l'on ne s'empreſſe point de les tirer, ſoit parce que tous ceux de la famille ont péri, ou que ce ſont des Etrangers auſquels on prend moins d'interêt, &*

dont les noms n'ont pas été portez aux Mandarins. Un seul trait fera juger du nombre des morts qu'on n'a pas eu le temps de supputer. Dans un Tcha-Kouan-tze *de notre voisinage (c'est une maison publique où l'on va boire du thé) plus de quatre-vingt personnes ont été écrasées, & les Mandarins viennent de les faire tirer de dessous les murs de cet édifice.*

Un autre évenement doit encore, mes RR. PP. attirer votre attention. De ce nombre de Jésuites que nous vîmes partir de France il y a peu d'années, pour aller établir des Missions dans la Louisiane, deux

ont déja été massacrez par les Sauvages, & un troisiéme n'a échappé que par une espéce de miracle à la fureur de ces barbares : les Missionnaires n'ignoroient pas en partant à quels périls ils s'exposoient ; le sang d'un si grand nombre de leurs Freres répandu par les mains des Infidéles, les en instruisoit suffisamment. Mais en se consacrant, comme ils ont fait, avec tant de courage à la conversion d'un peuple si cruel, ils ont cru, à l'exemple de saint Paul, qu'ils ne devoient pas estimer leur vie plus précieuse qu'eux-mêmes, pourvû que selon l'esprit de leur vocation ils achevassent leur

course, & le ministére de la parole qui leur avoit été confié.

A la vérité la foy n'est pas entré dans les motifs qui ont porté ces Barbares à immoler leurs Pasteurs; ils n'ont consulté que leur haine pour la Nation Françoise. Mais on ne peut disconvenir que les Missionnaires n'ayent été les victimes de leur zele pour le salut de ces Infidéles.

La troisiéme Lettre de ce Recueil vous fera connoître avec quelle perfidie la Nation des Sauvages nommez Natchez, *a surpris & égorgé les François qui formoient la Colonie établie dans leur contrée. Cette trahison*

n'a pas demeuré long-temps impunie : car comme on l'a appris depuis, la Nation des Natchez *est aujourd'hui hors d'état de nuire à nos Colonies. M. du Perrier Commandant Général de la Louisiane à la tête de* 900 *hommes a assiegé les Sauvages dans leur Fort, & malgré la vigoureuse résistance qu'ils ont faite, il n'a perdu qu'un François & deux Negres;* 170 *Sauvages ont été tuez; Les autres ont prévenu l'assaut qu'on étoit prêt de donner, & se sont rendus à discretion; en sorte que de cette Nation il ne reste plus environ que vingt guerriers, qui se sont sauvez à la faveur de la pluye*

& de l'obscurité de la nuit.

Vous avez déja sçû, mes RR. PP. les espérances qu'on a de gagner à J.C. ces nombreuses Nations de Sauvages répandus dans le vaste continent, qui s'étend depuis l'Isle de Cayenne jusqu'au grand fleuve des Amazones. Vous en serez encore mieux persuadez par la lecture des nouvelles Lettres contenuës dans ce Recueil.

Un prodige assez recent qui n'est venu à ma connoissance, qu'après que ces Lettres ont été imprimées, a extrémement touché ces Indiens. Les nouveaux Chrétiens de Kourou *dans la Guyane, l'ont appris des Sau-*

vages leurs compatriotes, qui en ont été témoins oculaires. Voici ce qu'ils racontent.

Les Neophytes d'une Mission située sur les bords de l'Orinocque, ont massacré d'une maniere cruelle leur Missionnaire, & un Frere qui lui servoit de Compagnon. Ce premier crime fut suivi de plusieurs autres : ils se jetterent à l'instant comme des furieux sur le Crucifix de l'Eglise qu'ils mirent en piéces : mais ils furent étrangement surpris d'en voir couler du sang en abondance. Effrayez de ce spectacle, ils prirent au plus vîte tous les morceaux, & allerent les jetter dans la rivie-

re. Leur frayeur augmenta bien davantage, lorsqu'ils apperçûrent que toutes ces piéces, quoique d'une matiére très-pesante, & que le poids dût les entraîner au fond, flottoient malgré leurs efforts sur la surface de l'eau. Transportez d'une rage nouvelle, ils mirent le feu à l'Eglise, & s'enfuirent dans les bois. Les mêmes Sauvages ont ajoûté que les Espagnols ont pris aussi-tôt les armes pour punir cette suite d'attentats, & qu'ils font une guerre ouverte à ces impies.

Le bruit de ce prodige a déja commencé à se répandre assez au loin, & se répandra bien da-

vantage par les Indiens qui voyagent : ils ſe le raconteront les uns aux autres, & comme ils auront leurs propres compatriotes pour garants de la vérité d'un fait ſi ſurprenant, il n'y a point à craindre qu'ils ſoupçonnent qu'on veüille leur en impoſer. Les nouveaux Fidéles en ſont ſi frappez, qu'on les entend benir ſans ceſſe les Eſpagnols de leur zele à détruire des ſcelerats, qui ont ainſi prophané l'Image du vrai Dieu.

Je ne vous dirai rien des autres Lettres qui compoſent ce vingtiéme Volume ; elles n'ont beſoin d'aucun éclairciſſement. Celle qui le termine vous fera ſentir toute la ſageſſe des pré-

cautions que les Rois d'Eſpagne ont pris depuis plus d'un ſiécle, en défendant par des Edits rëiterez & ſous des peines très-ſéveres à tous leurs Sujets, d'avoir aucun commerce avec les Indiens, que nos Miſſionnaires ont rëunis en un grand nombre de Peuplades dans le Paraguay. Par cette attention leurs Majeſtez Catholiques ſe ſont procuré une multitude preſque infinie de nouveaux Sujets, dont les Tributs augmentent le tréſor de la Couronne, & dont l'innocence, le deſintereſſement, & la pieté retracent de nos jours une vive image de la ferveur du Chriſtianiſme en ſa naiſſance.

L'attention ſcrupuleuſe que j'apporte à ne rien avancer que d'exactement vrai, m'oblige de vous avertir, mes RR. PP. d'une erreur qui ſe trouve dans le XIV *Recueil, au ſujet de la violente Requête que le Mandarin* Tchin-mao *préſenta à l'Empereur de la Chine contre les Européans. Cette Requête me fut envoyée par le P. de Mailla. Je reçûs en même temps une réponſe apologetique en Latin : Je ne doutai point qu'elle n'eût été traduite du Chinois, & qu'on ne l'eût fait paroître pour détruire les fâcheuſes impreſſions que la Requête répanduë dant tout l'Empire pouvoit faire ſur les eſprits.*

Mais j'ai appris depuis par des Lettres venuës de la Chine, que cette Apologie, quoique nécessaire, avoit été supprimée, & que les tristes conjonctures où l'on étoit, jointes à d'autres raisons de prudence, avoient empêché de la rendre publique.

Je vous annonçois dans le même Volume le grand Ouvrage de Geographie, que neuf Missionnaires Mathématiciens, dont sept sont François, avoient entrepris par les ordres & aux frais de l'Empereur. Je vous marquois que les PP. Bouvet, Jartoux, Bonjour & Frideli, avoient achevé les Cartes de Tartarie, & des Provinces de Petcheli *& de* Chan-tong;

que les PP. Regis, Henderer, & de Mailla travailloient à celles de Honan, Kiangnan, Tche-Kiang, *&* Fo-kien, *que les PP. de Tartre & Cardoso avoient pour leur partage les Provinces de* Chansi, Chensi, Kiangsi, Quangtong, *&* Quangsi; *& qu'enfin les PP. Frideli & Bonjour étoient occupez à dresser celles de* Se-tchuen, Koei-tcheou, yunnan *&* Houquang : *Le P. Bonjour étant mort dans le* Yun-nan, *fut remplacé par le P. Regis, qui conjointement avec le P. Frideli acheva la Carte de cette Province, & fit celle de* Houquang. *Ces Peres ont dressé ces Cartes en parcou-*

rant tous ces vastes Payïs la mesure actuelle, & les instrumens à la main.

Il y a déja du temps que je les ai entre les mains, & on travaille à les graver par les soins & sous la direction de M. Danville Geographe Ordinaire du Roy, dont le génie & les talens sont connus. M. de la Haye, un de nos plus habilesGraveurs, a déja gravé la Carte générale de la Chine, & il est occupé maintenant de la Carte générarale de la Tartarie; viendra ensuite la Carte générale du Tibet, & une Carte généralissime, qui comprendra les trois précédentes jusqu'à la Mer Caspienne; puis suivront les Cartes

particuliéres des quinze Provinces de la Chine, douze de la Tartarie, & neuf du Tibet, avec celle de la Corée. Plusieurs habiles Graveurs seront employez en même temps à graver ces Cartes particuliéres, afin de contenter au plûtôt tant de personnes sçavantes & curieuses qui les attendent avec empressement.

Toutes ces Cartes entreront dans un Ouvrage, auquel je travaille depuis quelques années, qui sera de deux, ou peut-être de trois volumes in-folio, & qui contiendra une Description Geographique, Historique, Politique, & Physique de l'Empire de la Chine, de la Tartarie Chi-

noiſe, & des autres Payïs dont je viens de parler. Je ne tarderai gueres à en donner le plan que je dreſſerai en forme de Table, afin que le Public ſoit inſtruit dans le plus grand détail des matiéres que renfermera cet Ouvrage, qui ſera enrichi d'un grand nombre d'Eſtampes & de Figures. Je me recommande à vos ſaints ſacrifices, en l'union deſquels je ſuis avec beaucoup de reſpect.

MES REVERENDS PERES,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,
J. B. DU HALDE, de la Compagnie de Jeſus.

LETTRE



LETTRE DU P. PARENNIN MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Au P. D. H. de la même Compagnie.

A Peking ce 15 Septembre 1728.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

LA derniere Lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le 26

Septembre de l'année 1727 ; vous informoit dans un grand détail de l'heroïque fermeté des Princes du Sang Imperial de la Chine, dont la foy n'a pu être ébranlée, ni par la dégradation de leur rang, ni par la confiscation de tous leurs biens, ni par les rigueurs d'une dure prison, ni par les menaces d'une mort infâme & cruelle. Peu de temps après ma Lettre écrite, il me vint des nouvelles du Prince Jean *Lou* ; elles m'apprenoient qu'il étoit mort le 16 de Septembre dans sa prison de *Tci nan fou*, capitale de la Province de *Chantong*, qui étoit le lieu de son bannissement. Le Prince Jean *Sou*, qui étoit prisonnier à Peking, se trouvoit alors dangereusement malade, & il mourut le 13 Novembre. Je ne dois pas vous laisser ignorer

les circonstances d'une mort si glorieuse, qui est le fruit d'une longue suite de mauvais traitemens, que son attachement au Christianisme lui a procuré.

Depuis le 8 Septembre qu'on le transfera de sa prison dans celle où étoit mort le Prince Joseph, ainsi que je vous le racontois dans mes dernieres Lettres, on n'a pu rien apprendre de l'état où il se trouvoit. Nul domestique ne pouvoit approcher des prisons, les Soldats même qui faisoient la garde, n'osoient parler aux prisonniers, & il ne leur étoit permis que de répondre quand ils étoient appellez, ou de faire passer par le tour, ce qu'on accordoit chaque jour, pour leur subsistance.

Mais deux mois après, c'est-à-dire, le 8 Novembre, Paul *Su* vint m'avertir que le Prince

Jean étoit malade à l'extrémité, qu'il ne prenoit plus que du ris clair, & qu'il avoit beaucoup de peine à se traîner jusqu'au tour pour le recevoir. Le troisiéme Regulo que l'Empereur avoit chargé de tout ce qui concernoit ces Illustres prisonniers, ne fut pas plûtôt informé du danger où étoit le Prince, qu'il ordonna à ses gens d'ouvrir la prison, & de porter au malade tout ce qu'il souhaitteroit. Le Prince répondit d'une voix mourante, que désormais il n'avoit plus besoin de rien, & qu'il ne pensoit plus qu'à se préparer à la mort.

Aussi-tôt le Regulo fit appeller *Pou ta che*, (c'est le chef de banniere dont j'ai déja parlé) & il lui dit que *Sourghien*, (c'est le nom Tartare du Prince Jean) étant sur le point de mourir dans

un temps où l'on célébroit la naissance de l'Empereur, il n'étoit pas possible de prendre les ordres de Sa Majesté; qu'il falloit attendre que la fête fût passée, & que cependant il croïoit qu'on devoit renfermer le corps dans un cercueil, & le déposer dans un lieu convenable.

» Qu'est-il besoin d'attendre » l'ordre de l'Empereur, répon- » dit brusquement *Pou ta che*; » croyez-vous que Sourghien » doive être traité plus favora- » blement que son frere, dont » les cendres ont été jettées » dans la bouë, & foulées aux » pieds? Le Regulo plus humain » ne fut pas de cet avis.

Le 13 du même mois on vint lui dire que le malade venoit d'expirer: il ordonna qu'on mît son corps dans un cercueil, & qu'on le transportât dans un

Pagode hors la porte occidentale, où il seroit gardé par un Officier & quelques Soldats, jusqu'à ce qu'on pût être informé des volontez de l'Empereur; cet ordre fut executé, & le corps du Prince fut mis dans un méchant cercueil avec ses chaînes, qu'on ne lui ôta pas même après sa mort.

Cependant on étoit au Fourdane dans une extrême inquiétude; Marc *Ki* m'apporta alors une Lettre de la Princesse Cecile Epouse du Prince Jean: elle me mandoit que les Princesses & leurs enfans étoient de jour en jour plus resserrez; que depuis le départ de son mari & de son beau-frere, leurs familles manquoient absolument de toutes choses, & qu'elle avoit bien de la peine à défendre de la faim & du froid ses deux pe-

tits-fils, le Prince Thomas & le Prince Matthieu ; » je vous » expose nos besoins, ajoûtoit-» elle, si sans vous incommo-» der vous pouvez nous procu-» rer quelques legers secours, » à la bonne heure : si vous ne » le pouvez pas, n'ayez nul » égard à nos souffrances.

Elle écrivoit aussi à-peu-près dans les mêmes termes au Pere Suarez : » ce qui m'inquiéte da-» vantage, lui disoit elle, & ce » que j'apprehende plus que la » mort, c'est que nonobstant la » fidélité de nos Princes à ob-» server les jeûnes prescrits, & » à reciter les prieres accoûtu-» mées, quelques-uns d'eux ne » viennent à succomber sous le » poids accablant de tant de dis-» graces, ou que se repaissant » d'une vaine espérance, il ne » se flatte du retour des bontez

» de l'Empereur. On me presse
» de retirer de la Chapelle les
» saintes Images, de crainte
» que quelque ordre subit &
» imprévû de la Cour ne les ex-
» pose à la profanation des In-
» fidéles ; on veut même qu'on
» cesse de tenir les Assemblées
» ordinaires, & de faire les prie-
» res en commun : La pruden-
» ce, dit-on, demande que cha-
» cun les fasse en son particu-
» lier, pour ne point fournir de
» prétexte à de nouvelles vexa-
» tions. J'ai cru devoir me ren-
» dre à ces instances ; mais si
» vous jugez que j'aye commis
» en cela quelque faute, j'en
» demande pardon à Dieu, &
» je vous prie de me donner là-
» dessus les éclaircissemens né-
» cessaires. Depuis le départ des
» Chefs de famille, nous n'a-
» vons plus personne qui puis-

» se nous guider, résoudre nos
» doutes, & nous fixer au parti
» qu'il convient de prendre. Je
» m'apperçois même que la pau-
» vreté extrême où l'on se voit
» réduit, réfroidit la charité dans
» plusieurs, & altére un peu l'u-
» nion qui regnoit auparavant
» parmi nous; il y en a qui crai-
» gnent que partageant ce qui
» leur reste avec les autres, ils
» ne tombent bien-tôt eux-mê-
» mes dans le même état d'in-
» digence. Ce que je vous écris
» ici naïvement, ne doit pas
» passer au-dehors, j'ai même
» quelque scrupule de vous en
» faire part; j'en aurois pa-
» reillement de vous le dissimu-
» ler : je ne sçais pas bien dé-
» mêler ce que je dois dire, d'a-
» vec ce que je dois taire. Quand
» on nous retira de *Sin pou tse*,
» mon mari fit démolir la Cha-

» pelle, pour la rebâtir dans le
» lieu où nous sommes main-
» tenant : il se répand un bruit
» sourd qu'on nous fera bien-tôt
» changer de demeure : que
» dois-je faire de la Chapelle ?
» j'attens sur cela votre réponse.
Enfin elle finit sa Lettre en priant le Pere Suarèz de lui donner des nouvelles du Prince Jean son mari, parce qu'elle ne peut compter sur tout ce qu'elle apprend par d'autres voyes.

Je fus chargé de faire une réponse commune à cette Dame, & de lui apprendre la précieuse mort de son mari. Je confiai ma Lettre à Marc *Ki* avec une petite somme conforme à l'état de pauvreté où nous sommes nous-mêmes, pour le soûlagement de ceux dont les besoins étoient les plus pressans. Les aumônes venuës de

France par votre canal, mon Reverend Pere, quelques legeres qu'elles soient, seront d'un grand secours à cette nombreuse & illustre famille dépoüillée de ses biens, & constamment persecutée pour son attachement à la Foy.

Le 13 de Decembre le Regulo fit appeller les domestiques du Prince nouvellement décedé, c'est-à-dire, ceux qui avoient été autrefois à son service, & leur permit de transporter le corps de leur ancien Maître à la sépulture de ses ancêtres, & de l'y enterrer auprès de celui de sa femme. (Le Prince Jean avoit eû une premiere femme qui étoit morte assez jeune, & avoit épousé ensuite la Princesse Cecile.) Les domestiques étoient extrêmement pauvres depuis la confis-

cation générale des biens de leurs Maîtres : ils ne laisserent pas néanmoins de prendre des habits de deüil, & de disposer toutes choses pour les obseques du Prince, qui furent finies au 29 du même mois.

L'enterrement se fait de deux manieres parmi les Tartares Mantcheoux : chez les uns on enterre le corps avec le cercueil ; les autres brûlent l'un & l'autre, ramassent les cendres, & les renferment dans une urne qu'ils mettent en terre, & ils élevent ensuite au-dessus un monument : c'est cette derniere maniere qui est en usage dans la famille du Prince Jean.

Sebastien *Ly* & François *Tcheou*, tous deux Chrétiens, & anciens domestiques du Prince, avoient une extrême envie de voir le corps de leur Maître, &

de retirer les saintes Reliques qu'il portoit toûjours sur lui : ils prirent le temps le plus propre à ouvrir le cercueil sans être apperçûs ; mais leur pieuse curiosité leur coûta cher. Le garde de la sépulture qui étoit infidéle, se doutant de leur dessein, observoit attentivement leurs démarches, & les ayant surpris, il fit grand bruit, & les menaça de les déferer aux Mandarins, & de les accuser d'avoir violé le cercueil, pour satisfaire à leur avarice, ce qui est à la Chine un crime digne de mort. Ils ne pûrent l'appaiser qu'à force d'argent, & avec promesse de remettre dans le cercueil ce qu'ils en avoient tiré : ils eûrent néanmoins l'adresse de se reserver plusieurs choses à l'insçû du Garde ; après quoi on mit le feu au cercueil.

Parmi ceux qui se trouverent à cette cérémonie, il y eut des Infidéles qui vouloient que tout généralement fût réduit en cendres selon la coûtume : Les Chrétiens tâcherent de sauver quelques ossemens, & comme la pieté est industrieuse, ils y réüssirent. Ils se saisirent aussi des chaînes qu'ils retirerent des cendres: mais ils trouverent de nouvelles oppositions de la part du Garde : Sa raison étoit que les chaînes du Prince Joseph ayant été portées au Tribunal, on ne manqueroit pas de lui demander celles du Prince Jean, dont, en qualité de Garde de la sépulture, il devoit répondre: Sebastien lui promit de les lui représenter s'il étoit nécessaire ; les autres Chrétiens se firent sa caution : on ne put rien gagner sur cet esprit interessé, & il ne

se laissa enfin fléchir qu'à la promesse qu'on lui fit de lui donner une nouvelle somme d'argent, encore suivit-il les Chrétiens, qui emportoient ces chaînes, jusqu'au lieu où elles devoient être déposées.

Comme le chemin le plus court pour retourner à Peking, étoit de passer pardevant l'Eglise des Jesuites Portugais, ils les remirent au Pere Suarez en présence du Garde, qui reçût alors l'argent dont on étoit convenu avec lui. Les Chrétiens vinrent ensuite me trouver pour me rendre compte de ce qui s'étoit passé à l'ouverture du cercueil. Ils m'assûrerent qu'ils n'avoient pas trouvé le moindre vestige de corruption ni de mauvaise odeur; qu'on eût dit que le Prince ne faisoit que d'expirer, ce qui ne pouvoit pas s'attribuer

à la rigueur de la saison, puisque les mains & le col étoient souples & maniables, comme ils l'avoient éprouvé plusieurs fois en retirant les Reliquaires; que son visage même n'avoit pas changé de couleur, & qu'il étoit seulement un peu couvert de la poussiere qui s'étoit insinuée par les fentes du cercueil. C'est-là tout ce que je pus apprendre au sujet de la mort & de la sépulture de ce Prince. Quoiqu'il soit déja assez connu, par ce que j'en ai écrit les années précédentes, il le sera encore mieux par le caractére qu'en fait la Princesse Cecile son Epouse dans deux Lettres qu'elle écrivit le 29 Janvier de cette année. L'une s'adressoit à moi, & c'est ainsi qu'elle s'exprimoit.

„ Marc *Ki*, me dit-elle, ar-
„ riva ici le second de la onzié-

» me Lune. La Lettre qu'il me
» rendit de votre part, m'appre-
» noit que je n'avois plus de
» mari. J'ai toûjours présent à
» l'esprit les grands motifs de
» consolation que vous me
» donnez au sujet de cette per-
» te, la plus grande que je pou-
» vois faire. Mais enfin quand
» je fais réfléxion à tous les
» bienfaits que j'ai reçû de lui;
» quand je considére combien
» d'années il m'a maintenu
» dans la splendeur & l'abon-
» dance; dans quelle inquiétu-
» de il étoit de mon salut; quel-
» les peines il s'est donné pour
» m'instruire des Mystéres de la
» Religion, & me disposer au
» saint Batême; quand, dis-je,
» je pense à tout cela, je me re-
» garde comme la plus malheu-
» reuse de toutes les femmes,
» de n'avoir pû recueillir ses

» derniers soûpirs, & remplir à
» son égard les devoirs d'une
» tendre & fidéle Epouse.

» La mort vient de terminer
» ses malheurs, & le Dieu de
» miséricorde, comme j'ai grand
» sujet de le croire, l'a placé dans
» le lieu du repos : cette pensée
» me console ; mais quand sa
» personne & ses aimables qua-
» litez se présentent à mon es-
» prit, ma douleur se renouvel-
» le, & je vous avouë que j'ai
» bien de la peine à la suppor-
» ter. Il n'est donc plus, ce Prin-
» ce qui m'étoit uni par des liens
» si forts, & que j'aimois si ten-
» drement ? Mais qu'est devenu
» son corps ? est-il toûjours dans
» ce Pagode où on l'a trans-
» porté ? l'a-t'on enterré, & en
» quel endroit ? je ne puis en
» être sûrement informée que
» par vous : En quelque lieu qu'-

» on l'ait mis, je vous le recom-
» mande : s'il a eu le même sort
» que son frere, ne me le laissez
» pas ignorer. Quoiqu'il en soit,
» je sçai que rien ne s'est fait
» que par la disposition de la
» Providence : pardonnez, je
» vous prie, cette inquiétude
» d'esprit à la vivacité de ma
» douleur.

» Vous dites dans votre Let-
» tre qu'une pareille mort est
» la fin de tous les maux, & le
» commencement de tous les
» biens, & c'est cela même qui
» me la fait souhaitter. Lorsque
» je reçûs le saint Batême, j'a-
» vois sans cesse les yeux sur
» Jesus-Christ attaché à la
» Croix ; les cinq playes par où
» son Sang coula jusqu'à la
» mort pour nous délivrer de
» la servitude du péché, & nous
» donner le droit à l'héritage

» céleste, me pénétrerent de la
» plus vive reconnoissance : ce
» fut avec ces sentimens que je
» me vis régénérée dans les
» eaux salutaires : & depuis ce
» temps là, fortifiée par la gra-
» ce de Dieu, & par la protec-
» tion de sa sainte Mere, j'ai
» persévéré jusqu'à présent dans
» la Foy.

» Une autre réfléxion me soû-
» tient encore ; c'est le souve-
» nir que j'ai du contentement
» & de la joye que mon mari
» faisoit paroître, toutes les fois
» qu'il survenoit une nouvelle
» disgrace: sur-tout les trois der-
» nieres années de sa vie, je fus
» autant surprise qu'édifiée de
» son attention continuelle à
» n'agir que par l'esprit de Dieu:
» il n'entreprenoit rien, il ne
» faisoit rien qu'après avoir im-
» ploré le secours du Ciel : une

» grande pureté de cœur, &
» une profonde humilité ani-
» moient toutes ses actions. Il
» est heureusement au bout de
» sa carriere : Dieu l'a appellé
» de ce monde ; & je vis enco-
» re malheureuse pécheresse
» que je suis. Il y a trois ans
» que je n'ai pû me confesser :
» je crains tout de ma foiblesse:
» si vous y joignez ce que j'ai
» à souffrir de ceux-là même, de
» qui je devois attendre quel-
» ques secours, n'ai-je pas lieu
» d'appréhender que je n'oublie
» enfin les bienfaits de Dieu,
» que je ne deshonore le nom
» & la mémoire de mon E-
» poux, & que je ne tombe
» dans des péchez griefs, qui
» me conduiroient à une mort
» éternelle ? C'est pourquoi je
» vous prie à genoux, & je vous
» conjure les larmes aux yeux,

» de demander à Dieu par les
» mérites de sa Passion, qu'il me
» retire au plûtôt de ce miséra-
» ble monde ; j'espere que vous
» m'accorderez cette grace :
» telle est ma disposition pré-
» sente, & il suffit que vous la
» connoissiez.

» La Lettre que vous m'avez
» écrite a été lûë publiquement,
» & l'aumône que vous m'avez
» envoyée s'est distribuée selon
» vos intentions : Il est très-dif-
» ficile de trouver quelqu'un
» qui puisse vous porter nos Let-
» tres : on nous garde à vûë, &
» l'on ne permet à qui que ce
» soit de nous voir. C'est par la
» charité & l'adresse d'un petit
» Officier de banniere, que le
» porteur de mes Lettres a eu
» entrée chez nous : c'est un
» homme sûr en qui vous pou-
» vez prendre confiance.

L'autre Lettre de la Princesse étoit adressée au P. Suarez. Après les complimens ordinaires, elle lui parle ainsi. » J'ai lû votre » Lettre, comme si je vous en- » tretenois vous-même, vous » m'apprenez que Dieu a re- » cueilli mon mari dans son » sein, & qu'il est enfin délivré » des miséres de cette malheu- » reuse vie. J'envie son bon- » heur : il souhaittoit depuis » long-temps de sceller de son » sang les véritez de la Foy, & » de mourir pour Jesus-Christ. » Dieu, par un bienfait singu- » lier de sa miséricorde, a rem- » pli ses désirs & ses espérances, » je le crois maintenant au nom- » bre des Saints. Cette pensée » si consolante devroit me soû- » tenir : je vous avouë néan- » moins que je suis presque ac- » cablée sous le poids de ma

„ douleur : je reſſens dans le
„ cœur un chagrin & une amer-
„ tume qu'il ne m'eſt pas aiſé
„ de diſſiper, quoique ſans ceſſe
„ je faſſe réfléxion à la grace ſi
„ peu commune que Dieu lui
„ a faite, de l'attirer au Ciel par
„ la voye du martyre. C'eſt à
„ vous après Dieu, mon Pere,
„ c'eſt à votre charité, à votre
„ zele, & à votre amour pour
„ le prochain, que lui, toute ſa
„ famille, & moi ſommes rede-
„ vables du bonheur que nous
„ avons eu d'embraſſer la Foy.
„ Ce ſont vos ſoins, vos con-
„ ſeils, vos exhortations qui ont
„ ouvert le Ciel à mon Epoux:
„ comment puis-je dans l'éloi-
„ gnement où je ſuis vous en té-
„ moigner ma juſte reconnoiſ-
„ ſance : C'eſt à genoux & en
„ frappant la terre du front que
„ je vous rends graces d'un ſi
grand

» grand bienfait : car enfin c'est
» vous qui avez jetté dans son
» cœur les semences de tant de
» vertus, dont il reçoit mainte-
» nant la récompense : j'en ai
» été témoin, & elles sont con-
» tinuellement présentes à mon
» esprit.—
» Vous sçavez que dès l'en-
» fance ses inclinations le por-
» toient à la vertu : à vingt ans
» il honoroit le Souverain Maî-
» tre du Ciel, il aimoit le pro-
» chain, & faisoit des œuvres
» de charité : environ à quaran-
» te ans il lût les Livres qui
» traittent de la Religion Chré-
» tienne, il les goûta, il ne pou-
» voit se lasser de vous entre-
» tenir, & il recevoit vos in-
» structions avec une avidité &
» une docilité que j'admirois :
» mais comme la grace du Ba-
» tême lui fut alors différée,

» pour des raiſons qui vous ſont
» connuës, vous ne ſçauriez
» vous imaginer qu'elles furent
» ſes agitations & ſon inquiétu-
» de : il ſoûpiroit jour & nuit,
» ſans pouvoir prendre aucun
» moment de repos. C'eſt de
» quoi j'ai été témoin. A peine
» eût-il reçû le ſaint Batême,
» qu'il me ſembla revêtu d'une
» force toute extraordinaire;les
» continuelles diſgraces dont
» ſa vie fut traverſée, le com-
» bloient de la plus douce joïe :
» il n'avoit point d'autre volon-
» té que celle de Dieu, & tout
» ſon plaiſir étoit de s'y confor-
» mer. A toutes les Fêtes qu'on
» s'aſſembloit pour faire les
» prieres en commun, il nous
» faiſoit les exhortations les
» plus pathetiques, pour faire
» entrer dans nos cœurs, les
» mêmes ſentimens dont il étoit

» pénétré. Dans la maison, il as-
» sembloit souvent ses petits-
» fils, les domestiques, & les
» esclaves : il leur lisoit les Li-
» vres saints, il leur expliquoit
» l'Histoire de la création du
» monde, l'Incarnation du Fils
» de Dieu, les douleurs de sa
» Passion, son Ascension glo-
» rieuse dans le Ciel, & ses au-
» tres Mystéres, la Vie de la
» sainte Vierge, celle des Saints,
» les huit Béatitudes, les Com-
» mandemens de Dieu, & en-
» fin il leur enseignoit tout ce
» qu'ils étoient obligez de croi-
» re & de pratiquer. Au milieu
» des fers & dans sa prison il
» vaquoit encore à ces fon-
» ctions de zele.

» Lorsqu'on le retira d'ici
» pour le conduire à Peking,
» il me laissa une instruction
» par écrit avec cette suscrip-

» tion : *Jean Sou à sa sage Epouse. Vous êtes d'une santé foible ;* me dit-il, *ayez soin de vous conserver pour le bien de ma famille : ne laissez passer aucun jour sans instruire mes enfans & mes domestiques de leurs obligations. Toutes nos actions doivent se faire, comme si nous étions devant le Trône de Dieu même, c'est-à-dire, que nous ne devons en commencer aucune qu'après nous être mis en sa présence : implorez souvent l'assistance Divine, sans laquelle nous ne pouvons rien ; invoquez la très-sainte Vierge, afin d'obtenir par son intercession les graces nécessaires, pour persévérer dans l'exacte observation des Commandemens de Dieu : aussitôt que vous vous appercevez qu'il y a du mal à faire une chose, omettez-la sur le champ : si vous avez le malheur de tomber dans*

quelques fautes, qu'elles soient suivies d'un prompt repentir. Veillez sans cesse sur vous-même, & corrigez-vous de vos défauts. La pureté de cœur & l'humilité sont deux vertus essentielles : J. C. & sa sainte Mere nous en ont donné de grands exemples, efforcez-vous de les imiter. S'il survient quelque affaire difficile, prenez conseil de votre belle-sœur l'aînée, & vivez l'une & l'autre dans une parfaite intelligence. Il ne faut pas croire que les choses réüssissent toûjours au gré de vos desirs : abandonnez-vous à la conduite de Dieu, ce qu'il ordonnera sera toûjours ce qu'il y a de meilleur ; faites souvent des Actes de foy, d'espérance, & de charité : ces trois vertus sont nécessaires en tout temps, mais sur-tout à l'heure de la mort. » Dans cet endroit mon » mari me recommande de ré-

» péter ſans ceſſe ce qu'il me
» marque à ſes enfans, à ſes pe-
» tits-fils, & à ſes domeſtiques :
» puis il adreſſe ce qui ſuit à ſa
» bru : *Vous êtes valétudinaire ; ne faites rien ſans conſulter votre mere, obéïſſez lui, reſpectez-la ; vivez dans une union parfaite avec toute la famille, appliquez-vous à diminuer le nombre de vos défauts, fixez-vous dans la pratique de la vertu, & perſeverez-y juſqu'au moment qu'il plaira à Dieu de vous retirer de ce monde.*

Enſuite m'adreſſant la parole : *Pour ce qui regarde la maladie de mon fils*, pourſuit-il, *n'en prenez point d'inquiétude, ſoûmettez-vous aux volontez du Seigneur, & attendez tout de ſa miſéricorde : ayez grand ſoin de bien inſtruire des Véritez chrétiennes tous nos enfans & leur poſtérité, afin que le Chriſtianiſme ſe per-*

petuë dans notre famille. Demandez sans cesse à Dieu cette grace par l'intercession de sa sainte Mere, dont vous ne devez jamais abandonner le culte : c'est ce que je ne puis assez vous recommander. Pour ce qui est de moi, je reconnois que je suis un grand pécheur, la foiblesse même, & dénué de toute vertu : cependant Dieu me comble de graces, & il n'y a point de jour que je ne ressente des effets de sa protection : Que j'ai mal répondu aux desseins de miséricorde qu'il a eu sur moi ! car enfin je sens que je tiens encore au monde & à la chair, & que je fais deshonneur à sa sainte Loy. J'en ai la plus vive douleur, & toute ma ressource est dans sa bonté infinie, à laquelle je m'abandonne sans reserve avec un cœur véritablement contrit. Ne vous inquiétez point de ma situa-

tion présente, & ne pensez point à vous informer dans la suite de ce qui regarde ma personne : nous sommes entre les mains de Dieu, abandonnons-nous à son amour, & à la protection de sa sainte Mere, cela suffit. Recevez cette Lettre, sage Epouse, & observez bien ce qu'elle contient. Fait l'an cinquiéme de Yong tching, le vingtiéme de la troisiéme Lune intercalaire, c'est-à-dire, le 10 de May
» 1726. Tel est le Testament que
» le Prince Jean a laissé à la pé-
» cheresse Cecile son Epouse.
» Il y a encore quelques arti-
» cles que j'ai omis, parce que
» le temps me presse, & que
» j'écris bien avant dans la nuit.
» Je lis & relis sans cesse cette
» Lettre, que je regarde com-
» me une marque certaine, &
» de son amitié, & de sa vertu.
» Depuis le moment qu'on l'ar-

» rêta ici, je n'ai pas cessé de
» jeûner tous les jours à la réser-
» ve du Dimanche, pour de-
» mander à Dieu qu'il lui don-
» nât la force de se soûtenir
» au milieu de tant de tribula-
» tions : je continuë encore ce
» jeûne, pour le prier d'aug-
» menter sa gloire dans le Ciel.
» Fais-je bien en cela ? Je vous
» prie de m'instruire. Il y a trois
» ans que je n'ai pu me confes-
» ser, je suis foible, & mes af-
» flictions s'accroissent de jour
» en jour. Je perds un Epoux
» que j'aimois plus que moi-
» même, j'ai un fils dont l'es-
» prit est affoibli, des petits-
» fils qui sont encore jeunes;
» je manque de tout, & je n'ai
» nulle ressource : je crains bien
» de succomber à tant de dis-
» graces : j'ai grand besoin du
» secours de vos prieres : inter-

» cedez donc pour moi, je vous
» prie, auprès de Dieu, afin qu'il
» me pardonne mes péchez, &
» qu'il me donne la force de
» supporter avec patience tant
» de diverses tribulations, ou
» qu'il me retire au plûtôt de
» ce monde.

» Oserois-je vous demander
» encore s'il m'est permis de
» donner à mon mari le nom
» de Saint ? Ses souffrances &
» sa mort sont l'effet de son zele
» à défendre la Religion, & de
» sa constance à y persévérer :
» n'est-ce pas là un vrai marty-
» re ? J'apprends que trois jours
» avant que de mourir, il ne
» prenoit plus de nourriture, &
» que cependant il faisoit ses
» prieres à genoux. Que foible
» comme il étoit, & qu'après
» une prison de sept mois, il ait
» pu, la mort sur les lévres, se

» prosterner ainsi devant le Sei-
» gneur, c'est ce qui me com-
» ble de joye & de consolation.
» Je remercie Dieu de nous
» avoir donné un si parfait mo-
» déle d'une sainte mort.

Le reste de sa Lettre ne contient que des demandes particulieres, qu'il est inutile de rapporter : elle m'écrivit encore une petite Lettre que je reçûs au commencement de May de la même année, où elle dit que les Mandarins les ont tous fait sortir de l'endroit où ils étoient, pour les renfermer dans un autre beaucoup plus étroit, sous prétexte qu'il sera plus aisé de veiller à leur sûreté, & d'empêcher que pendant la nuit on ne leur fasse quelque insulte.

» Nous voilà, dit-elle, au
» nombre de soixante-trois per-
» sonnes resserrées dans dix-huit

» *Kien*(un *Kien* n'a que dix pieds
» de largeur ſur douze de pro-
» fondeur.) C'eſt vainement que
» nous avons repréſenté aux
» Mandarins, qu'un ſi petit eſ-
» pace ne ſuffiſoit pas pour lo-
» ger tant de monde, ils nous
» ont répondu que nous pou-
» vions bâtir dans la cour à nos
» dépens de petites maiſons de
» terre, ou faire tranſporter cel-
» les que nous avions ajoûtées
» aux caſernes dont on nous re-
» tiroit: mais n'ayant pas de quoi
» vivre, comment aurions-nous
» le moyen de bâtir? Nous de-
» mandâmes enſuite, que du
» moins on nous donnât la mê-
» me quantité de ris, qu'on ac-
» corde dans tout l'Empire aux
» priſonniers: La réponſe des
» Mandarins fut que cela paſſoit
» leurs pouvoirs, & qu'il ne leur
» étoit pas permis de porter nos

» représentations au Général, » parce que leurs ordres se bornoient à nous faire changer » de logement. Au milieu de » tant de maux, ce qui m'afflige le plus, c'est que par ce » changement de demeure, la » Chapelle se trouve hors de » notre enceinte. Priez le Seigneur qu'il me soûtienne de » sa main toute-puissante, qu'il » augmente mes forces, & qu'il » me pardonne mes péchez. Le » 19e de la 3e Lune.

Voilà, mon R. P. à quel excès de misére cette grande famille est réduite. Rien ne me touche tant que de n'être pas en état de procurer à tant de généreux Confesseurs de J. C. les secours nécessaires dans le délaissement général où ils sont, sans support, sans amis, sans ressource, & vous pouvez juger

quelle a été ma joye, lorsque j'ai reçu la petite aumône que vous m'avez envoyée, pour soûlager leur extrême indigence.

Pour ce qui est du Prince Loüis & du Prince François, ils sont toûjours ici renfermez dans deux prisons séparées sous la garde du troisiéme Regulo. On est assez exact à leur fournir chaque jour les alimens nécessaires; mais on n'a pas la même attention pour leurs vêtemens. Le Prince François ayant demandé des habits doublez de peaux, pour se défendre du froid extrême de la saison, nous songeâmes aussi-tôt à les lui procurer, & François *Tcheou* fut chargé de les lui remettre. Il se présenta à la porte de la prison, mais l'Officier de garde le chassa durement, & lui défendit de

reparoître. Le zelé domestique ne se rebuta point, il attendit que ce cruel Officier eût descendu la garde & fût relevé par un autre. Celui-ci fut plus doux & plus humain : il loüa *Tcheou* de l'affection qu'il conservoit pour son ancien maître, il prit les habits & les fit passer par le tour, en nommant au prisonnier le domestique qui les lui avoit apportez : Peu après il vint le retrouver : » votre maître, lui » dit-il, est très-sensible à votre » attention, il n'a rien à vous » donner, mais il m'a chargé de » vous dire, que s'il pouvoit dé» tacher une des trois chaînes » qu'il a au col, il vous en fe» roit volontiers présent. L'Officier avoit pris cela pour un bon mot du prisonnier, comme s'il eût voulu faire entendre, que tant de disgraces ne lui

avoient point abbattu l'esprit ni le courage. Le domestique ne le prit pas de même, & il jugea que son maître lui souhaittoit le même bonheur qu'il avoit d'être enchaîné pour J.C.

Il paroît que le Prince Loüis n'a fait jusqu'ici aucune demande, il a même refusé un petit présent de diverses sortes de fruits que son ancien Maître-d'hôtel lui apportoit. L'Officier voulant les faire passer dans la prison, il le pria, en le remerciant de son honnêteté, de dire au domestique qu'il feroit bien d'aller servir son nouveau maître, & de ne plus revenir; » si » l'Empereur, ajoûta-t-il, ve- » noit à découvrir ce que votre » bonté vous a inspiré de faire » en ma faveur, vous en souf- » fririez & moi aussi.

A l'égard des autres Princes

releguez dans les diverses Provinces; le Prince Paul est le seul dont nous ayons entendu parler. Le Pere Dacruz Jesuite Chinois, nous en a donné, par une Lettre qu'il nous a écrite, des nouvelles très-consolantes; il mande qu'outre les Gardes qui sont aux premieres portes, les Mandarins ont posté deux soldats immédiatement devant la prison, afin de lui ôter toute communication avec les personnes de dehors; que l'un de ces soldats également touché & de la patience de son prisonnier, & de ses entretiens sur les Véritez Chrétiennes, avoit pris la résolution d'embrasser la Foy, dût-il lui en coûter la vie; qu'il a reçu le Batême, & a eu l'adresse d'introduire deux fois dans la prison le Missionnaire Chinois : sçavoir le 21 de No-

vembre de l'année paſſée, & le 17 du mois ſuivant : c'eſt par le moyen de ce Neophîte, que le Prince Paul a eu la conſolation de ſe confeſſer & de recevoir Notre-Seigneur. Ce fut par le même Miſſionnaire qu'il apprit la glorieuſe mort des deux Princes ſes freres, & qu'il écrivît à ce ſujet une Lettre très-touchante & pleine des plus beaux ſentimens à ſon fils unique le Prince Michel, qui eſt priſonnier au Fourdane. Comme ce Miſſionnaire eſt parti pour aller viſiter les diverſes Chrétientez de la Province de *Fokien*, il n'y a gueres d'apparence que nous recevions de long-temps aucune nouvelle de cet illuſtre priſonnier.

Le 15 d'Août de cette même année le Prince Gabriël fils du quatriéme Prince Jean

Ho, dépêcha un Chrétien du Fourdane, pour nous donner avis que la Princesse sa mere venoit de mourir dans sa prison; & que peu de jours auparavant une autre Dame nommée Agnès *Tchao* étoit morte de même, sans avoir pû obtenir la permission de faire venir un Médecin, ce qui est néanmoins permis dans l'Empire à tous les prisonniers qui ne sont point condamnez à la mort. Il n'est pas surprenant que parmi tant de personnes renfermées dans un espace si étroit, & manquant presque de tout ce qui est nécessaire à la vie, il y en ait eu déja deux, qui ayent fini leurs jours dans un âge si peu avancé. Il est difficile que les Princes résistent encore longtemps: ils sont logez fort à l'étroit, ils couchent sur la terre,

ils n'ont pour toute nourriture qu'un peu de ris & des herbes sallées ; & sous un climat très-froid, à peine ont-ils chacun une couverture pour s'échauffer.

Comme je finissois ma Lettre, j'en ai reçu encore une de la Princesse Cecile : elle me marque qu'elle a dessein de mettre sur le papier tout ce qu'elle sçait des vertus du Prince son Epoux ; qu'elle a même commencé ce petit Ouvrage, auquel il lui faudra employer beaucoup de temps, parce qu'elle a bien de la peine à écrire. C'est la seule raison qu'elle apporte pour excuser sa lenteur ; mais j'en sçais une autre plus réelle, c'est qu'elle a cedé sa petite chambre aux malades, & qu'elle s'est retirée dans un coin de la cour ;

où elle couche sous des nattes.

Voilà, mon Réverend Pere, un précis de tout ce que j'ai pu apprendre cette année de la situation de cette illustre famille, dont l'attachement à la Foy, & l'inébranlable constance au milieu de la plus vive persécution, ne peuvent manquer d'édifier tous ceux qui ont le cœur véritablement Chrétien. Je la recommande à vos saints Sacrifices, & suis avec beaucoup de respect, &c.



LETTRE DU P. DENTRECOLLES MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Au P. D. H. de la même Compagnie.

A Peking ce 26 Juillet 1726.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Dans le déplorable état où se trouve la Chrétienté de la Chi-

ne, nous avons encore cette légére consolation, que les Missionnaires sont soufferts à Peking, où nonobstant le peu de liberté qu'ils ont d'exercer les fonctions de leur ministére, leur présence ne laisse pas d'être très-utile au troupeau que J. C. leur a confié. Vous en jugerez par le détail que je vais vous faire de plusieurs particularitez édifiantes qui m'ont véritablement touché, & qui feront sans doute la même impression dans votre cœur.

Je ne vous entretiendrai point des exemples heroïques de force & de vertu que donne depuis plusieurs années une nombreuse famille de Princes du Sang Imperial ; je laisse au P. Parennin le soin de vous en informer, comme il l'a déja fait par plusieurs de ses Lettres ; je

me bornerai à ce que j'ai vû de plus ſingulier, parmi les Chrétiens qui ſont ſous ma conduite.

Il n'y a point d'année qu'on ne vous faſſe part du grand nombre d'enfans ou expoſez ou moribonds, qui ont été régénérez dans les eaux du Batême. Nous en comptons pendant celle-ci plus de ſix cens, on en compte beaucoup plus dans chacune des deux Egliſes Portugaiſes, parce que leur diſtrict eſt d'une bien plus grande étenduë que le nôtre. N'y eût-il que ce ſeul bien à faire, ne ſerions-nous pas bien dédommagez de tout ce que nous éprouvons de peines & de contradictions? Je viſite de temps en temps les tombeaux de nos Chrétiens, ſur-tout le quartier deſtiné à la ſépulture des enfans morts avant

avant l'âge de raison : & là me représentant cette multitude innombrable d'ames innocentes qui sont à la suite de l'Agneau, j'implore leur secours, & je les prie d'interceder auprès du Seigneur pour le salut de leurs proches, & de leurs compatriotes, qui court de si grands risques dans ces jours de tribulation. Je regarde tous ces petits Prédestinez comme des troupes de réserve, toûjours prêtes à fortifier du haut du Ciel ceux de leurs freres, dont la constance a de si rudes assauts à soûtenir, pour s'affermir dans la Foy.

C'est principalement dans cette vûë que j'exhorte sans cesse nos Neophytes à baptiser les jeunes enfans, qui se trouvent dans le danger évident d'une mort prochaine. Outre les Catéchistes entretenus par

les aumônes qui nous viennent d'Europe pour une œuvre ſi ſainte, je conſacre volontiers une partie de l'argent qui m'eſt deſtiné, à aider les Chrétiens dont je connois le zele, afin qu'ils ne plaignent point le temps qu'ils employent à une fonction ſi charitable. A l'égard des autres qui n'ont pas beſoin d'un pareil ſecours, je leur fais ſentir l'obligation où ils ſont d'épier les occaſions qui ſe préſentent, d'aſſûrer par le Batême le ſalut de ces enfans moribonds. Je vois chaque jour que mes exhortations ne ſont pas vaines. Un de ceux-ci vint me trouver il y a quelques jours pénétré de la plus vive douleur : Il avoit découvert que l'enfant d'un de ſes voiſins, qui eſt infidéle, ne pouvoit échaper à la violence de ſon mal, &

il comptoit de le baptiser secretement le lendemain matin. Ayant appris qu'il étoit mort pendant la nuit, il parut inconsolable, & déposant dans mon sein le vif repentir qu'il avoit de ne s'être pas pressé davantage, il se reprochoit cette prétenduë négligence, comme une des fautes les plus griéves qu'il eût pû commettre.

Une Chrétienne, que sa condition rend sujette à des corvées journalieres dans la maison d'un Regulo, où il y a quantité d'Esclaves, a conféré cette année le Batême à treize enfans moribonds : un de ses artifices est de porter toûjours sur elle du cotton bien imbibé d'eau, & de répandre furtivement quelques gouttes de cette eau salutaire sur la tête des enfans qui sont prêts d'expirer,

Le plaisir quelle ressent en me comptant le nombre de ses pieuses conquêtes, égale celui que j'ai de l'entendre.

Il ne se passe aucun mois qu'un Medecin habile à traitter les maladies des enfans, ne m'apporte la liste de ceux ausquels il a ouvert la porte du Ciel par le Batême. C'est ce qui m'a donné l'idée d'enseigner à nos Chrétiens, hommes & femmes, des remedes aisez pour la petite verole, afin qu'ayant par ce moyen un libre accès dans les maisons des Infidéles, ils puissent procurer le même bonheur aux enfans dont la vie est désespérée.

Comme je suis persuadé que rien n'est impossible à une foy vive, je suis porté à croire qu'il y a quelque chose d'extraordinaire & de surhumain, dans ce

qui eſt arrivé à un de nos Catéchiſtes plein de Religion & de pieté.

» J'entrai il y a quelque tems, » me diſoit-il, chez un Chré- » tien de ma connoiſſance, je » trouvai toute la famille éplo- » rée de la perte qu'elle venoit » de faire d'un enfant qui lui » étoit cher : mais ce qui l'affli- » geoit le plus, c'eſt que cet » enfant étoit mort ſans rece- » voir le Batême : après quel- » ques mots de conſolation, » j'exhortai ces bonnes gens » à ſe mettre avec moi en prie- » res. A peine avions-nous éle- » vé les mains vers le Ciel, » qu'on s'apperçût que l'enfant » reſpiroit : je me leve à l'in- » ſtant, je le baptiſe, & il eſt » maintenant plein de vie. Aprés » l'avoir écouté attentivement, » il ſe peut faire, lui dis-je, &

» il eſt même vrai-ſemblable
» que cet enfant ne fût pas mort:
» on m'aſſûra qu'il étoit mort,
» me répondit-il, & je le crus
» aiſément ; car ayant tâté moi-
» même ſon corps, je le trou-
» vai tout froid. L'humble naï-
» veté du Catéchiſte eſt toute
» la preuve que j'aye de la vé-
» rité du fait.

Je vous ai parlé autrefois d'un Temple d'Idoles, où l'on apporte de divers endroits les enfans expoſez, pour les transporter enſuite à l'Hôpital, où, s'ils viennent à mourir, dans le lieu deſtiné à leur ſépulture. Un Chrétien du voiſinage que nous entretenons exprès, a changé ce Temple conſacré au démon, en une piſcine vivifiante pour ces enfans abandonnez. Il a fallu pour cela gagner le Bonze chef du Pagode, & on y a réüſſi en

achetant la liberté d'y entrer par une somme d'argent qu'on lui donne tous les mois. Mais il semble que le démon jaloux du salut de tant de petits innocens, ait voulu nous fermer à jamais l'entrée de ce lieu. Le Bonze a été exclus avec affront de son poste, & comme nous sommes dans un tems où regne la défiance, nous craignîmes pendant quelques jours, que le contrecoup de sa disgrace ne tombât sur le zelé Neophyte, & ensuite sur la Religion, & sur ceux qui la prêchent. Nos craintes se sont dissipées, & la bonne œuvre continuë, moyennant une somme plus forte que l'on donne chaque mois aux nouveaux maîtres de ce Pagode.

Un nouveau Chrétien dont j'admire l'innocence & la ferveur, me fournit un trait de

zele que je dois placer ici : mais pour en être aussi frappé que je le suis, il faudroit être bien au fait des usages de la Chine. Ce Neophyte, aussi-tôt après son Batême, ne songea plus qu'à travailler à la conversion de sa mere & de sa femme : il trouvoit dans celle ci assez de docilité : mais il n'en étoit pas de même de sa mere : son obstination dans l'infidélité étoit si grande, que le moindre entretien sur la Loy de Dieu, la transportoit de fureur. En vain le Neophyte lui eût-il demandé son agrément pour faire baptiser son fils, elle avoit déclaré plusieurs fois & dans les termes les plus durs, qu'elle ne le souffriroit jamais : D'ailleurs il ne lui étoit pas possible d'introduire un Catéchiste dans sa maison à l'insçû de sa mere. Je lui con-

seillai, dans l'embarras où il se trouvoit, de baptiser lui-même son fils, mais c'est à quoi il avoit peine à se résoudre. Enfin dans un jour de réjoüissance publique, il obtint la permission de prendre son fils entre ses bras pour le recréer hors de la maison : aussi-tôt il vole vers l'Eglise, & me l'apporte comme en triomphe. Il ne cessa de pleurer de joye durant toute la cérémonie du Batême que je lui conferai. La foy du Neophyte, & l'innocence de cet enfant nouvellement baptisé, obtiendront de Dieu, à ce que j'espére, des graces de conversion pour le reste de sa famille.

Ce trait de zele me rappelle le souvenir d'un autre qui est assez recent. Un vieux soldat plein de foy, prit tout-à-coup la résolution de faire un tour

dans ſon Payïs, pour tâcher de gagner à J. C. quelques-uns de ſes compatriotes, ou du moins pour réparer les ſcandales qu'il avoit donnez autrefois. En y arrivant il apprit que la maiſon d'un de ſes concitoyens étoit infeſtée des démons ; que ces malins eſprits briſoient les meubles, & que ſouvent ils lançoient des pierres contre ceux qui ſe préſentoient à l'endroit où ſe faiſoit le vacarme. On avoit eû recours aux *Taoſſée*, (ce ſont des Prêtres d'Idoles qui prétendent avoir de l'empire ſur les démons.) Les efforts qu'ils firent pour conjurer le malin eſprit, furent inutiles : mais leurs peines n'en furent pas moins bien rêcompenſées, & c'eſt tout ce qu'ils ſouhaittoient.

Le bon ſoldat crut que Dieu

lui offroit une occasion de manifester sa gloire. Il appelle le Chef de cette maison affligée: il l'entretient des Véritez de la Religion : il lui fait sentir que cette tyrannie des démons sur les corps, n'est qu'une foible image de celle qu'ils exercent sur les ames des Idolâtres, & il lui promet, que s'il embrasse le Christianisme, le caractére qui lui sera imprimé par le Batême, écartera pour toûjours ces funestes ennemis de son repos.

Celui-ci touché des paroles du soldat, eût toute l'ardeur imaginable pour se faire instruire, & demanda avec empressement le Batême pour lui & pour toute sa famille. Le soldat se contenta pour lors de baptiser le plus jeune des enfans, puis adressant la parole au Chef

de la maison : » Votre fils, lui
» dit-il, est maintenant enfant
» de Dieu : cette qualité le rend
» redoutable à toutes les puis-
» sances infernales ; si elles s'a-
» visent de vous inquiéter en-
» core, ce que j'ai peine à croi-
» re, prenez cet enfant, & con-
» duisez-le hardiment & sans
» crainte dans le lieu où elles
» renouvelleront leurs insultes:
Dès ce moment le démon n'eût plus de pouvoir dans cette maison désolée, & tout y devint tranquille. A quelques jours delà toute cette famille reçut le Batême, & le soldat Chrétien s'en retournant à son poste, passa par Peking, pour m'informer du succès dont Dieu avoit béni sa Mission.

Quelque temps s'étant écoulé, le soldat alla revoir cette famille, qu'il regardoit comme

ſa conquête, à deſſein de la fortifier de plus en plus dans la Foy : mais il fut bien ſurpris de la trouver replongée dans ſa premiere affliction : Le Chef de la maiſon n'ayant pû réſiſter aux inſtances de ſes voiſins infidéles , qui le preſſoient de contribuer à certaines fêtes ſuperſtitieuſes , paya ſa cote-part, ſans pourtant renoncer à la Foy. Au même inſtant le fort-armé rentra en poſſeſſion de ſa premiere demeure , & y porta la déſolation , comme il avoit fait auparavant. On voit des faux zelez , dit S. Jerôme , qui loin des épreuves , & dans une vie douce & tranquille , ſe promettent tout de leur fermeté dans la Foy, mais qui en même tems ſont inexorables , s'ils apprennent qu'au milieu de la gentilité, de foibles Neophytes ayent

chancelé dans des ſentiers très-difficiles ; & qui n'ont plus pour eux que des reproches amers & de dures invectives. Notre zelé ſoldat tint une conduite bien différente: il fit ſentir à ſon compatriote toute l'énormité de ſa faute ; mais il le fit avec une douceur propre à le ramener au devoir, & non pas avec cette dureté qui conduit très-ſouvent au deſeſpoir : il l'aſſûra que s'il avoit un vif repentir de ſa lâcheté, & que s'il promettoit de ne plus contribuer à ces ſortes de ſuperſtitions, la bonté infinie de Dieu le délivreroit une ſeconde fois des inſultes du démon : prévoyant enſuite les perſécutions que ce nouveau fidéle auroit à ſouffrir de la part des idolâtres ; ils ſont la plûpart vos amis, lui dit-il, » expoſez-» leur ingenûment le triſte état

» où le démon avoit réduit vo-
» tre famille : répresentez leur
» que vous n'avez pu chasser de
» votre maison ce cruel persé-
» cuteur, qu'en embrassant la
» Loy Chrétienne, & que tous
» les autres moyens dont vous
» vous étiez servi, n'avoient
» fait qu'irriter sa fureur ; faites-
» leur comprendre qu'il n'y a
» que le Dieu qu'adorent les
» Chrétiens, qui puisse enchaî-
» ner le malin esprit & l'empê-
» cher de nuire, & que votre
» malheureuse complaisance à
» contribuer au culte des ido-
» les, lui a rendu le pouvoir
» de vous tourmenter, qu'il
» avoit perdu par votre attache-
» ment à la Loy Chrétienne :
» ce discours les attendrira sans
» doute, & peut-être feront-ils
» attention à l'empire que leur
» infidélité donne au démon

» ſur eux mêmes ; mais quoi-
» qu'il vous en doive coûter,
» ſongez qu'il faut ſauver vo-
» tre ame , & qu'on ne peut
» être diſciple de J.C. lorſqu'on
» coopere au moindre acte de
» ſuperſtition. On ne peut pas
dire encore ce qui arrivera dans
la ſuite : ſous le regne du feu
Empereur *Canghi*, notre pro-
tecteur déclaré , les Infidéles
n'auroient jamais oſé forcer les
Chrétiens à ces criminelles
contributions ; ce temps heu-
reux n'eſt plus, il a expiré avec
ce Monarque, & les juſtes plain-
tes qu'on pourroit faire, ne ſer-
viroient qu'à allumer davanta-
ge la perſécution préſente.

Je ne dois pas omettre les
nouvelles marques de zele que
d'autres ſoldats Tartares ou
Tartariſez, ont donné pour leur
propre ſalut, & pour celui du

prochain. Ils sont partie d'un corps de cinq mille hommes de troupes, qu'on envoie avec leurs familles, pour former des colonies sur les frontieres dans la Province de *Chensi*. Pendant leur séjour à Peking ils ont approché plusieurs fois des Sacremens, les hommes dans notre Eglise, & les femmes dans des maisons particuliéres, tantôt en un quartier & tantôt dans un autre. C'étoit un spectacle bien touchant pour moi de voir, & avec quelle importunité ils me demandoient des Reliquaires, des Médailles, des Images, & des Chapelets; & quel étoit leur empressement à se fournir d'eau-benîte, qu'ils emportoient dans des vases bien fermez: Ils étoient charmez d'apprendre le secret que je leur enseignois de la perpetuer. Généralement parlant nos

Neophytes ont une grande confiance dans l'eau-benîte : cette dévotion si authorisée s'entretient parmi eux, par les guérisons souvent miraculeuses qu'elle produit, & dont Dieu récompense la simplicité de leur foy.

Il y avoit dans ce détachement de troupes un *Mantcheou*, dont l'emploi est d'être Canonier. Tout pauvre qu'il étoit, il avoit amassé de ses épargnes un taël d'argent, & il l'avoit employé à faire peindre à l'huile une Image du Sauveur : il me l'apporta décemment enveloppée dans de la soye, afin de la bénir.

Comme je sçavois qu'il y a un grand nombre de Mahometans très-riches dans le lieu qu'on a fixé pour la demeure de ces troupes, je crus devoir précau-

tionner nos Neophytes contre les sollicitations que je craignois de la part de ces Sectaires, qui se disent les vrais adorateurs de Dieu : quoi que pourtant, ils ne songent gueres à parler de leur fausse Religion: ils sçavent l'étendre par d'autres voyes que par celle de la persuasion. » Que nous dites-vous-» là, mon Pere, me répondirent-» ils ! après avoir quitté la Reli-» gion de nos peres, pour em-» brasser le Christianisme, se-» rions-nous capables d'y renon-» cer pour suivre une Secte in-» fâme. Ils se servoient de ce terme, parce qu'en effet le Mahometisme est fort décrié à la Chine. Ils me presserent ensuite de leur donner des Crucifix de cuivre, j'en fis la distribution, ils les reçûrent à genoux & les baisant amoureusement.

Leur tendre dévotion envers J. C. attaché à la Croix pour le ſalut des hommes, étoit une preuve bien ſenſible de leur éloignement du Mahometiſme.

Ce fut alors qu'une Chrétienne *Mantcheou* me parla en des termes qui m'attendrirent juſqu'aux larmes: » Ah! mon » Pere, s'écria-t-elle, en quel » malheureux climat nous en- » voye-t-on? L'éloignement où » nous ſerons de nos Paſteurs, » va nous priver de tout ſecours » ſpirituel: nous ne pourrons » plus ni aſſiſter au S. Sacrifice » de la Meſſe, ni confeſſer nos » pechez, ni participer à la di- » vine Euchariſtie. Voici une » penſée qui m'eſt venuë: ne » puis-je pas à la fin de chaque » mois, me mettant à genoux » aux pieds du Crucifix, faire » une humble Confeſſion des

» pechez que j'aurai malheu-
» reusement commis ce mois-
» là, & m'imposer ensuite une
» pénitence ? Cette pratique est
» excellente, lui répondis-je, &
» bénissant au fonds de l'ame le
» Maître intérieur qui l'instrui-
» soit, vous pouvez encore,
» lui ajoûtai-je, en vous tour-
» nant du côté de Peking, vers
» l'heure où vous sçavez que
» nous célébrons les saints Mys-
» téres, communier en esprit ;
» il suffit pour cela d'élever vo-
» tre cœur à Dieu, & de lui té-
» moigner l'ardent desir que
» vous avez de le recevoir. Je
lui rafraîchis ensuite la mémoi-
re de tout ce qu'on lui avoit dit
autrefois, des fruits admira-
bles qu'on retire de la Commu-
nion spirituelle.

Ce qui m'édifia encore ex-
trêmement, ce fut l'exactitu-

de avec laquelle ces bons Neophytes me donnoient par écrit les noms de leurs enfans, afin de les offrir à Dieu dans mes prieres, & au S. Sacrifice de la Messe. Le jour même de leur départ on m'apporta celui d'une petite fille nommée Agnès, que l'un d'eux avoit oubliée par mégarde. Après leur avoir recommandé de vivre ensemble dans une parfaite union, de se secourir réciproquement les uns les autres, & de chercher tous les moyens de procurer le salut du prochain, il me fallut répondre à une infinité de questions qu'ils me firent sur le Batême, & sur la maniere de l'administrer, soit aux enfans des Infidéles prêts d'expirer, soit aux adultes, qui après s'être suffisamment instruits de la Doctrine Chrétienne, souhaitteroient de le recevoir.

Un jeune *Mantcheou* âgé de 20 ans, & qui ne fut baptisé que l'année derniere, me parla avec une ingenuité charmante, il s'appelle Jean-Baptiste; en lui donnant une image de son saint Patron. » Dieu s'est » servi de vous, lui dis-je, pour » convertir à la Foy votre pere, » votre mere, vos freres, vos » sœurs & récemment tous vos » domestiques: Vous allez main- » tenant à *Ning hia*, où vous » vous trouverez au milieu des » Infidéles: soyez à leur égard » un Jean-Baptiste, & imitez » bien le zele de ce S. Précur- » seur. Sçavez-vous donner le » Batême? Il me répondit en m'expliquant la maniere dont il l'avoit administré depuis peu de jours à l'enfant d'un infidéle, qui mourut un moment après l'avoir reçû: comme il

s'apperçut de la joye secrete que je ressentois, de voir qu'il fut si-bien instruit, son zele en devint plus animé. » Dès le lendemain il revint me trouver
» transporté de joye ; il m'est
» arrivé ce matin un grand bonheur, me dit-il ; en passant par
» un quartier peu féquenté, j'ai
» trouvé un petit enfant exposé,
» j'ai couru au plus vîte à un
» ruisseau qui n'étoit pas loin,
» j'y ai trempé le pan de ma
» robbe, l'enfant respiroit encore, & j'ai eu le temps de
» verser sur lui l'eau salutaire
» du Batême. J'ai lieu de croire que ce jeune Neophyte fera à *Ning hia* les fonctions d'un zelé Catéchiste. Je lui ai distribué plusieurs remedes pour diverses maladies, qui lui donnant entrée dans les maisons, lui faciliteront les moyens d'ouvrir

le

le Ciel à un grand nombre d'enfans moribonds.

En parlant des Neophytes que la Providence éloigne de nous, je ne dois pas oublier ceux qui nous environnent, ou qui viennent de Payïs assez reculez, pour participer aux Sacremens; car, comme vous sçavez, la liberté de visiter les Chrétientez hors de Peking, nous est absolument interdite. Celui qui est à la tête d'une de ces Chrétientez, laquelle est placée au-delà d'une des gorges de la grande muraille, vint me trouver aux dernieres Fêtes de Pâques : le P. Parennin l'avoit baptisé autrefois dans un de ces voyages de Tartarie, qu'il faisoit à la suite de l'Empereur : tout grossier qu'est ce vieux Neophyte, continuellement occupé de la culture des

terres qui appartiennent à un *Mantcheou*, il a eu, & a encore le zele d'un Apôtre ; c'est par ses soins que ses freres, ses alliez, & tous les Habitans de son Village au nombre de plus de cent personnes, ont embrassé le Christianisme, à la réserve de deux, dont il n'a pu encore vaincre la résistance. Ils ont élevé une petite Eglise, partie de l'argent que nous leur avons fourni, partie de leurs épargnes : Cette Eglise placée à l'écart n'a point été sujette aux recherches, & ils s'y assemblent librement. Néanmoins cette heureuse tranquillité fut sur le point d'être troublée par la malignité des *Lamas*, qui sont les Prêtres des Idoles qu'on revere en cette contrée ; c'est ce qu'il me raconta lui-même à la fin de sa Confession. La sa-

gesse de son zele sauva cette Chrétienté naissante de l'orage qui la menaçoit. » Je reçûs tout-» à-coup, me dit-il, un ordre » de comparoître devant le » Mandarin d'armes, qui gou-» verne ce Payis. Dès que je » parus en sa présence, il prit un » air sévere, & me dit d'un ton » menaçant, j'apprends que tu » introduis dans mon gouver-» nement le *tien tchu Kiao*, c'est-» à-dire le Christianisme : es tu » sage, & ne vois-tu pas à quels » malheurs tu t'exposes: j'avois » porté avec moi, m'ajoûta t-il, » quelques-unes des curiositez, » que vous m'aviez donné à » Peking, je lui en fis présent, » & m'appercevant à son visa-» ge que son esprit se radoucis-» soit, Seigneur, lui répondis-» je, votre Religion du *Fo* a » un Payis immense où elle do-

» mine; au contraire notre Re-
» ligion du *Tien tchu* eſt ren-
» fermée dans un ſi petit eſpa-
» ce, qu'elle ne mérite nulle-
» ment votre attention. A ces
» mots le Mandarin qui avoit
» agréé mon préſent, ne put
» s'empêcher de ſourire, il me
» renvoya en paix, & depuis ce
» moment-là, la penſée même
» ne lui eſt pas venuë de nous
» inquiéter. C'eſt ainſi qu'à l'é-
gard des gens ſimples, mais
remplis de foy ſe vérifie cet
Oracle de J. C. *Quand vous ſe-
rez menez aux Gouverneurs &
aux Rois à cauſe de moi, ne ſon-
gez point, ni comme vous parle-
rez, ni ce que vous direz: car ce
que vous aurez à dire, vous ſera
ſuggeré à l'heure même.*

Un Catéchiſte, l'un de ceux
que nous envoyons à trente
lieuës aux environs de cette Ca-

pirale, visiter les Chrétiens répandus en divers endroits, pour les affermir dans la Foy, & gagner les Infidéles à J. C. Ce Catéchiste, dis-je, vint vers la Fête-Dieu, me rendre compte de l'état de ces diverses Chrétientez : il étoit accompagné de plusieurs Neophytes, qui souhaittoient d'approcher des Sacremens : dans le long entretien qu'il eut avec moi, il me raconta un fait qui par sa singularité mérite de vous être rapporté. » En parcourant, me dit-» il, les montagnes qui sont à » une journée d'ici vers le Nord, » où il y a plusieurs familles » Chrétiennes dispersées de cô-» té & d'autre, j'avois souvent » sollicité une femme âgée de » plus de quatre-vingts ans de se » faire Chrétienne : elle paroif-» soit être ébranlée, cependant

» elle ne me donnoit que des
» espérances stériles, & elle re-
» culoit toûjours le moment de
» sa conversion : ses résistances,
» sa surdité qui étoit extrême,
» le commerce qu'elle avoit né-
» cessairement avec les Infidé-
» les, dont elle étoit environ-
» née, la longueur du chemin
» qu'il falloit faire pour l'aller
« voir, tout cela me rebutoit,
» quoique néanmoins une voix
» intérieure me pressoit sans ces-
» se de ne la pas abandonner,
» & de lui continuer mes soins.
» Je m'y sentis porté un jour
» plus fortement qu'à l'ordinai-
» re : je me transportai chez el-
» le, & élevant la voix à cause
» de son infirmité, je lui répré-
» sentai le plus vivement qu'il
» me fut possible, le risque qu'-
» elle couroit de son salut, si
» dans le grand âge où elle étoit,

» elle différoit encore sa con-
» version. Il n'est pas nécessaire,
» me répondit elle, de crier à
» pleine-tête, comme vous fai-
» tes ; je vous entends sans nul-
» le peine; au moment que vous
» êtes entré, ma surdité s'est dis-
» sipée : c'est tout de bon que je
» veux être Chrétienne, & dès
» maintenant : vous sçavez que
» je suis très-instruite, ne me
» refusez pas le Batême, & ac-
» cordez-le moi à ce moment
» même que je vous le deman-
» de avec toute l'instance dont
» je suis capable. Je fus frappé
» de voir avec quelle facilité
» elle répondit à toutes mes
» questions, quoique je lui par-
» lasse d'un ton de voix assez
» bas, & je ne fis nulle difficul-
» té de lui accorder à l'instant
» la grace qu'elle desiroit avec
» tant d'ardeur. Quelques jours

» après comme je visitois d'au-
» tres familles Chrétiennes, j'ap-
» pris que le lendemain de mon
» départ elle étoit morte dans
» des sentimens pleins de pieté
» & de religion. Il me semble, mon R. P. que c'est-là un de ces miracles de la grace, qui ont fait dire à l'Apôtre S. Paul : *Ce n'est point là l'ouvrage de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.*

Voici un autre effet de la providence de Dieu sur ses Elûs. Un de nos Chrétiens d'une patience souvent éprouvée, tout aveugle qu'il est depuis plusieurs années, donne tous les jours des preuves de son zele, par le soin qu'on lui voit prendre à éclairer les Infidéles des lumieres de la Foy. Il entreprit de convertir un de ses voisins qui étoit dangereusement ma-

lade: il avoit déja passé plusieurs jours à l'instruire, & il en étoit favorablement écouté: Enfin le malade se sentant plus accablé par la violence du mal, demanda au plûtôt le Batême. Notre zelé Chrétien, après lui avoir fait diverses questions pour le disposer à ce Sacrement, s'apperçût tout-à-coup que le malade cessoit de lui répondre; il conçût qu'il venoit de perdre l'usage de la parole, & s'étant assûré, en lui tâtant le poulx, qu'il respiroit encore, il le baptisa; le malade ne survêcut que peu d'instans à son Batême.

A cette occasion ce fervent Chrétien me fit plusieurs questions sur la conduite qu'on doit tenir selon les diverses occurrences: Il me demanda entre autres choses, si dans le doute qu'un malade fût encore vi-

vant, il pouvoit lui administrer le Batême : » il se peut faire, me » disoit-il, que quelque Caté- » chumene étant malade à l'ex- » trémité, m'envoye chercher : » si en arrivant chez lui, je trou- » ve qu'il ait perdu la parole, & » qu'il soit privé de tout senti- » ment ; que dois-je faire ? Puis- » je le baptiser ?

Un autre Chrétien extrémement pauvre, mais aimant sa pauvreté, & étant du nombre de ceux qui, selon l'Apôtre saint Jacques, sont véritablement riches dans la Foy, n'a gueres d'autre aliment que la priere & les œuvres continuelles de charité qu'il pratique. Quoiqu'il soit presque aveugle, & qu'il ne discerne les objets, qu'autant qu'il est nécessaire pour se conduire ; son zele le met dans un mouvement continuel, & il se-

roit difficile de compter le nombre d'enfans exposez ou moribonds, ausquels il a conféré le Batême : la pluye, la neige, & les incommoditez des plus rudes saisons, sont pour lui de legers obstacles : il a le talent de découvrir dans les lieux les plus reculez, & même jusques dans les masures éloignées d'une demie lieuë de Peking, les Chrétiens qui sont malades : il y en a peu qui échapent à sa vigilance, & à l'exactitude avec laquelle il vient m'en informer, pour aller leur administrer les derniers Sacremens. Sa candeur jointe à une naïveté admirable & à une humilité profonde, me font aisément ajoûter foy à ce qu'il m'a raporté de certaines graces extraordinaires dont Dieu l'a favorisé. » Il n'y a pas long-temps,

» me disoit-il avec cette inge-
» nuité que je lui connois, que
» dans une de mes courses, je
» me vis environné, & com-
» me pénétré d'une très-vive
» lumiere : je me crûs transpor-
» té dans le Ciel, tant ce spe-
» ctacle me ravissoit en admira-
» tion ? Un Ange rayonnant de
» gloire, m'apparut me disant qu'-
» il se nommoit Raphaël, & me
» promit de venir me recevoir
» au moment de ma mort; mais
» il ajoûta que cet heureux mo-
» ment étoit encore éloigné ;
» & comme il finissoit ces pa-
» roles, cet éclat qui m'éblouis-
» soit, disparut tout-à-coup. Il
m'a pareillement raconté qu'il
avoit reçû une semblable fa-
veur en deux occasions diffé-
rentes. L'une en assistant au saint
Sacrifice de la Messe, & l'autre
en conférant le Batême à un

jeune enfant. Lorsqu'il m'entretenoit de la sorte, je me disois à moi-même. » Voilà véri-
» tablement un de ces pauvres
» de cœur & d'affection, dont
» J. C. a parlé, lorsqu'il a dit
» que le Royaume du Ciel leur
» appartient : Il leur donne
» quelquefois, dès cette vie
» même, un goût anticipé du
» bonheur, qu'il a promis à
» ceux qui sont contens de leur
» indigence, & qui dédaignent
» les biens périssables de la
» terre.

Quoique nous soyons très-gênez dans les fonctions de notre ministére, & qu'il ne soit pas permis aux Chinois de fréquenter nos Eglises, nous avons néanmoins trouvé le secret de les y assembler, sans qu'on puisse soupçonner qu'ils y viennent pour vacquer aux exercices de

la Religion. Le Frere Rousset s'est fait une grande réputation par son zele, par son habileté, & par le succès dont Dieu bénit les remedes qu'il donne pour les diverses maladies: tant de gens ont éprouvé la bonté de ses remedes, qu'on ne le nomme plus que le Medecin Charitable: Les Infidéles mêmes ne le connoissent que sous ce nom, & la plûpart s'adressent à lui avec une entiere confiance: Le matin & l'après-midi à certaines heures, sa chambre est assiegée d'une foule de Chinois, & il est saintement occupé ou à panser des playes, ou à distribuer des remedes. Sous ce prétexte les Chrétiens entrent dans notre maison sans rien craindre. La seule précaution qu'on prend, consiste à faire le Service divin à voix

basse, & à renvoyer les Fidéles, non plus en foule comme autrefois, mais les uns après les autres, de crainte qu'un éclat indiscret n'acheve de ruiner tout-à-fait une Mission que nous avons vû si florissante.

On ne peut pas trouver le même prétexte pour assembler les Dames Chrétiennes dans leur Eglise particuliere : comme on m'a chargé de leur conduite, je leur administre les Sacremens en différens quartiers où elles se rendent en petit nombre : Quelques innocens remedes que je donne, me font regarder des voisins comme un Medecin qui visite les malades. La vie retirée de ces Dames & toûjours occupée, ou du travail, ou des soins domestiques, les entretient dans une innocence de mœurs, qui

leur ôte d'ordinaire les fraïeurs de la mort : J'ai souvent admiré la paix inaltérable dont elles joüissent aux approches du dernier moment de leur vie, le détachement où elles sont de toutes les choses de la terre, leur parfaite résignation aux volontez de Dieu, la ferme confiance qu'elles ont dans les mérites de J. C. & en la protection de la très-sainte Vierge, dont elles ont éprouvé tant de fois les effets sensibles ; enfin la douce espérance qu'elles ont d'entrer bientôt en possession de l'héritage céleste, auquel le Batême leur a donné un droit si légitime.

Il y en a parmi elles dont la foy est exposée aux plus rudes épreuves, & dont la ferveur s'accroît par les continuelles persécutions, qu'elles ont à souffrir de leurs parens infidéles. Une

ſainte veuve, comme une autre Monique, ne ſe confeſſe jamais, qu'elle ne verſe un torrent de larmes ſur le triſte état de ſon fils, dans la crainte où elle eſt, que les nouvelles dignitez auſquelles on l'éleve de jour en jour, ne lui faſſent oublier ſes devoirs de Chrétien. J'en ſçais pluſieurs qui ont converti les familles, avec leſquelles elles ſe ſont alliées par le mariage : le ſeul exemple de leur vertu perſuade aux Infidéles la ſainteté, & par une ſuite néceſſaire, la vérité de la Religion Chrétienne. Il y a peu de jours que je portai le ſaint Viatique à une Dame d'un rang diſtingué: ſa patience & ſa vertu ont fait tant d'impreſſion ſur l'eſprit de ſon mari infidéle, qu'il a conſenti que ſes quatre enfans fuſſent régénérez dans

les eaux du Batême : il y en a déja deux de baptisez, & l'on instruit actuellement les deux autres, dont le plus âgé n'a que douze ans : le pere se dispose aussi à recevoir la même grace; mais on n'est pas sans appréhension, que la dignité de Mandarin à laquelle il est élevé, & les nouvelles espérances dont se flatte son ambition, n'étouffent les saints desirs qui ne font que de naître en son cœur.

Une autre Chrétienne, qui est esclave dans une famille très-opulente, a été souvent sollicitée par sa Maîtresse de renoncer à la Foy, & de se marier à celui des domestiques de la maison qu'elle voudroit choisir pour époux : La vertueuse Neophyte a rejetté constamment cette offre, apportant pour raison, qu'elle n'aura jamais

d'autre époux que J. C. & qu'elle lui a voüé sa virginité. La Dame, toute infidéle qu'elle est, a conçû une si haute estime de sa vertu, qu'elle lui a donné une espéce d'Intendance dans sa maison, & lui a confié le soin des jeunes filles esclaves. Cette autorité dont elle est nouvellement revêtuë, elle ne l'employe qu'à élever ces enfans dans la connoissance des Véritez Chrétiennes, & à remplir leurs jeunes cœurs des sentimens de la Religion : elle m'en amena deux il y a peu de jours que je trouvai parfaitement instruites, & à qui j'administrai le Batême.

Un trait assez singulier de la Divine Providence pour la conservation d'une Dame Chrétienne, a converti à la Foy, & sanctifié une nombreuse famil-

le. Une fiévre maligne accompagnéede frenesie, faisoit tout craindre pour la vie de cette Dame : A une certaine heure de la nuit, où on la veilloit avec moins d'exactitude, elle trouva un coûteau sous sa main, & s'en donna plusieurs coups dans le gozier. Le bruit qu'elle fit en tombant de son lit par terre, éveilla les domestiques, qui accoururent au plus vîte à la chambre de la malade ; ils la trouverent baignée de sueur & à demi-morte : mais ce qui les surprit étrangement, ce fut de voir les sept profondes blessures qu'elle s'étoit faite à la gorge, sans qu'il en sortît une goutte de sang : ces playes furent aisées à guérir & la fiévre cessa. Le mari de cette Dame fut tellement frappé d'un événement si extraordinaire, qu'il vint aussi-

tôt me prier de l'instruire lui & ses enfans, & de leur accorder la grace du Batême. La pieté & la ferveur regnent à présent dans cette maison.

La constance de nos Héros Chrétiens du Sang Imperial, & les grands exemples de vertu que donnent les Princesses leurs Epouses dans le feu d'une persécution si opiniâtre, opérent de merveilleux effets dans l'ame de nos Neophytes. Je connois deux Demoiselles Tartares, qui touchées de ces exemples, vivent chez leur frere comme de véritables Religieuses. La priere, le travail des mains, les jeûnes, les macérations du corps & la pratique des plus austéres vertus sont leurs exercices ordinaires : elles assistent tous les jours en esprit au saint Sacrifice de l'Autel, à l'heure qu'on

a coûtume de le célébrer dans notre Eglise, & ne pouvant pas participer aussi souvent qu'elles voudroient à la sainte Eucharistie, elles y suppléent par la Communion spirituelle, dont la pratique leur est familiére. Ces saintes filles se rendent en certains tems dans la maison d'une de leurs tantes Chrétiennes où je me trouve, & où elles ont la consolation de se confesser & de communier. Elles m'ont souvent demandé avec instance la permission de se consacrer à Dieu d'une maniere plus particuliére par le vœu de chasteté. Leurs entretiens roulent presque toûjours sur le bonheur de verser son sang pour Jesus-Christ, & elles ne me quittent point qu'elles ne me conjurent de demander au Seigneur dans toutes mes prieres,

qu'il leur accorde cette grace.

Un événement extraordinaire opéra il y a peu de temps la conversion d'une Dame Chrétienne, qui s'étant mariée à l'âge de 17 ans, renonça aussitôt à la Foy, & avoit persévéré pendant quarante ans dans son apostasie. Sa sœur apostate comme elle, se trouva à l'article de la mort, son lit étoit environné de tous ses parens infidéles : tout-à coup elle poussa les plus hauts cris, conjurant sans cesse ceux qui étoient auprès d'elle de lui faire venir un Missionnaire, parce qu'elle vouloit mourir dans la Foy qu'elle avoit malheureusement abandonnée : Ses prieres ayant été reçûës avec assez d'indifférence, elle redoubla ses cris, disant qu'elle ressentoit un feu qui la dévoroit à l'endroit de la tête, & du front, où elle avoit été

arroſée des eaux ſalutaires du Batême, & en finiſſant ces paroles, elle expira. Les circonſtances effrayantes d'une mort ſi déplorable, opérerent à l'inſtant dans le cœur de ſa ſœur qui en fut témoin, le changement dont je viens de parler. Je l'ai confeſſé pluſieurs fois depuis ſa converſion, & elle eſt maintenant un modéle de vertu. Son mari & ſes enfans ſe ſentent fortement preſſez d'embraſſer le Chriſtianiſme ; mais des raiſons d'interêt les retiennent encore dans l'infidélité.

Un jeune Gradué nommé Laurent *Ouang*, fils d'un Mandarin de guerre aſſez conſidérable, a mis dans le cœur de ſa nouvelle épouſe de ſaintes diſpoſitions au Chriſtianiſme. Il eſpére de gagner bien-tôt ſa propre mere, qui lui a déja promis

mis de ne le plus inquiéter sur la Profession ouverte qu'il fait de sa Foy. Il a baptisé un très-grand nombre d'enfans prêts de mourir dans le lieu où son pere est Mandarin. Il a aussi baptisé secrettement sa sœur âgée de dix-huit ans, qui étoit dangereusement malade : peu de jours après son Bâtême elle fut réduite à l'extrémité. Sa mere voulut la veiller pendant la nuit ; mais Laurent s'y opposa, en lui faisant entendre que cette fatigue altereroit sa santé, & qu'il prendroit ce soin là lui-même. Son dessein étoit de pouvoir avec plus de liberté aider sa sœur à mourir saintement ; & en effet il lui suggera tous les Actes de Religion qui dispose à une mort précieuse devant Dieu. Cette jeune Neophyte se trouvant beau-

coup plus mal, ne cessa jusqu'au dernier soûpir d'invoquer les saints Noms de Jesus & de Marie en qui elle avoit mis toute sa confiance. Le lendemain sa mere étant informée de cette mort, se plaignit amérement de ce qu'on l'avoit empêché de recueillir les derniers soûpirs d'une fille, pour qui elle avoit une extrême tendresse. Je comprends, ajoûta-t-elle, ce que signifie le songe que j'ai eu pendant cette nuit. J'ai vû une Dame vénérable, qui conduisoit ma fille par la main, & lui ayant demandé pourquoi elle m'enlevoit ce cher enfant; c'est, m'a-t-elle, répondu pour la rendre éternellement heureuse. A ces mots Laurent ne fit nulle difficulté de déclarer à sa mere, que sa sœur avoit été baptisée, & qu'elle étoit morte dans des

sentimens pleins de Religion. Quoiqu'il en soit de cette apparition vraye ou prétenduë, outre que la Dame en a été extrêmement touchée, elle a fait une si forte impression sur le frere cadet de Laurent âgé de vingt-deux ans, qu'il m'est venu trouver pour me demander le Batême. Il est à présumer que cette famille distinguée par ses emplois, sera bien-tôt toute Chrétienne.

Je ne finirois point, mon R. P. si j'entreprenois de vous rapporter une infinité d'autres traits semblables de la piété, de l'innocence, du zele, & de la ferveur de nos Chrétiens : Il semble que leur vertu se fortifie & se ranime par les persécutions. Je les recommande à vos saints Sacrifices, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, &c.



LETTRE DU P. LE PETIT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Au P. Davaugour *de la même Compagnie, Procureur des Missions de l'Amérique Septentrionale.*

A la nouvelle Orleans le 12 Juillet 1730.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Vous n'avez pû ignorer le triste événement qui a désolé

cette partie de la Colonie Françoise établie aux *Natchez*, sur la droite du fleuve de Missisipi, à cent vingt lieuës de son embouchure. Deux de nos Missionnaires occupez à la conversion des Sauvages, ont été compris dans le massacre presque général, que cette Nation barbare a fait des François, dans le temps même qu'on n'avoit nulle raison de se défier de sa perfidie. Une si grande perte que vient de faire cette Mission naissante, sera long-temps l'objet de nos plus vifs regrets.

Comme vous n'avez pû sçavoir que d'une maniere confuse les suites d'une si noire trahison, je vais vous en développer toutes les circonstances, mais auparavant je crois devoir vous faire connoître le caractére de ces perfides Sauvages ap-

pellez *Natchez*. Quand je vous aurai décrit la Religion, les mœurs, & les coûtumes de ces Barbares, je viendrai à l'Histoire du tragique événement dont j'ai dessein de vous entretenir, & je vous en raconterai toutes les particularitez dans un détail, dont je m'assûre que vous n'avez eû nulle connoissance.

Cette Nation de Sauvages habite un des plus beaux & des plus fertiles climats de l'Univers : ce sont les seuls de ce continent-là qui paroissent avoir un culte réglé : Leur Religion en certains points approche assez de celle des anciens Romains : ils ont un Temple rempli d'Idoles : ces Idoles sont différentes figures d'hommes & d'animaux, pour lesquels ils ont la plus profonde vénération. La forme de leur Temple

ressemble à un four de terre qui auroit cent pieds de circonférence : on y entre par une petite porte haute de quatre pieds, & qui n'en a que trois de largeur : on n'y voit pas de fenêtre. La voûte de l'édifice est couverte de trois rangs de nattes posées les unes sur les autres, afin d'empêcher que les pluyes ne dégradent la maçonnerie. Par-dessus & en-dehors sont trois figures d'aigles de bois peints en rouge, en jaune, & en blanc. Au-devant de la porte est une espéce d'appentis avec une contreporte, où le Gardien du Temple est logé : tout autour regne une enceinte de palissades, sur laquelle on voit exposez les crânes de toutes les têtes, que leurs Guerriers ont rapportées des combats, qu'ils ont livré aux ennemis de leur Nation.

Dans l'intérieur du Temple il y a des tablettes poſées à certaine diſtance les unes ſur les autres: on y a placé des paniers de cannes de figures ovales, où ſont renfermez les oſſemens de leurs anciens Chefs, & à côté ceux des victimes qui ſe ſont fait étrangler pour ſuivre leurs maîtres dans l'autre monde. Une autre tablette ſéparée porte pluſieurs corbeilles bien peintes, où ſe conſervent leurs Idoles: ce ſont des figures d'hommes & de femmes faites de pierre & de terre cuite, des têtes & des queuës de ſerpens extraordinaires, des hiboux empaillez, des morceaux de criſtaux, & des machoires de grands poiſſons: Il y avoit en l'année 1699. une bouteille & une patte de verre qu'ils gardoient précieuſement.

Ils ont soin d'entretenir dans ce Temple un feu perpetuel, & leur attention est d'empêcher qu'il ne flambe : ils ne se servent pour cela que de bois sec de noyer ou de chêne. Les anciens sont obligez de porter chacun à leur tour une grosse buche dans l'enceinte de la palissade. Le nombre des Gardiens du Temple est fixé, & ils servent par quartier. Celui qui est en exercice, est comme en sentinelle sous l'appentis, d'où il examine si le feu n'est pas en danger de s'éteindre : il l'entretient avec deux ou trois grosses bûches, qui ne brûlent que par l'extrémité, & qui ne se mettent jamais l'une sur l'autre, pour éviter la flâme.

De toutes les femmes, il n'y a que les sœurs du grand Chef qui ayent la liberté d'en-

trer dans le Temple : cette entrée est défenduë à toutes les autres, aussi-bien qu'au menu peuple, lors même qu'ils apportent à manger aux manes de leurs parens, dont les ossemens reposent dans le Temple. Les mets se donnent au Gardien, qui les porte à côté de la corbeille où sont les os du mort : cette cérémonie ne dure que pendant une lune. Les plats se mettent ensuite sur les palissades de l'enceinte, & sont abandonnez aux bêtes fauves.

Le Soleil est le principal objet de la vénération de ces peuples : comme ils ne conçoivent rien qui soit au-dessus de cet Astre, rien aussi ne paroît plus digne de leurs hommages : & c'est par la même raison que le grand Chef de cette Nation qui ne connoît rien sur la terre au-dessus de soi même, prend

la qualité de frere du Soleil : la crédulité des peuples le maintient dans l'autorité despotique qu'il se donne. Pour mieux les y entretenir, on éleve une butte de terre rapportée, sur laquelle on bâtit sa cabanne, qui est de même construction que le Temple : la porte est exposée au Levant. Tous les matins le grand Chef honore de sa présence le lever de son frere aîné, & le saluë par plusieurs hurlemens dès qu'il paroît sur l'horison ; ensuite il donne ordre qu'on allume son calumet,* & il lui fait une offrande des trois premieres gorgées qu'il tire, puis élevant les mains au-dessus de la tête, & se tournant de l'Orient à l'Occident, il lui enseigne la route qu'il doit tenir dans sa course.

* Le calumet est une grande pipe dont se servent les Sauvages.

Il y a dans cette cabanne plusieurs lits à gauche en entrant : mais sur la droite il n'y a que le lit du grand Chef orné de différentes figures peintes. Ce lit ne consiste que dans une paillasse de cannes & de joncs fort durs avec une bûche quarrée qui lui sert de chevet. Au milieu de la cabanne on voit une petite borne : personne ne doit approcher du lit qu'il n'ait fait le tour de la borne. Ceux qui entrent saluent par un hurlement, & avancent jusqu'au fond de la cabanne, sans jetter les yeux du côté droit où est le Chef : ensuite on fait un nouveau salut en élevant les bras au-dessus de la tête, & hurlant trois fois. Si c'est une personne que le Chef considére, il répond par un petit soûpir, & lui fait signe de s'asseoir : on le remer-

cie de sa politesse par un nouvel hurlement. A toutes les questions que fait le Chef, on hurle une fois, avant que de lui répondre : & lorsqu'on prend congé de lui, on fait traîner un seul hurlement jusqu'à ce qu'on soit hors de sa présence.

Lorsque le grand Chef meurt, on démolit sa cabanne, puis on éleve une nouvelle butte où l'on bâtit la cabanne de celui qui le remplace dans sa dignité, & qui ne loge jamais dans celle de son Prédécesseur. Ce sont les anciens qui enseignent leurs Loix au reste du peuple : une des principales est d'avoir un souverain respect pour le grand Chef, comme étant frere du Soleil, & le maître du Temple ; ils croyent l'immortalité de l'ame ; lorsqu'ils quittent ce monde, ils vont, disent-ils, en

habiter un autre, pour y être récompensé ou puni. Les récompenses qu'ils se promettent consistent principalement dans la bonne chere; & le châtiment dans la privation de tout plaisir. Ainsi ils croyent que ceux qui ont été fidéles observateurs de leurs Loix, seront conduits dans une region de délices, où toutes sortes de viandes les plus exquises leur seront fournies en abondance; qu'ils y couleront des jours agréables & tranquilles au milieu des festins, des danses, & des femmes; enfin qu'ils goûteront tous les plaisirs imaginables; qu'au contraire les infracteurs de leurs Loix seront jettées sur des terres ingrates & toutes couvertes d'eau, qu'ils n'auront aucune sorte de grains; qu'ils seront exposez tout nuds aux piquantes morsu-

tes des Maringouins; que toutes les Nations leur feront la guerre; qu'ils ne mangeront jamais de viande, & qu'ils ne se nourriront que de la chair des crocodiles, de mauvais poissons, & de coquillages.

Ces peuples obéïssent aveuglément aux moindres volontez du grand Chef: ils le regardent comme le maître absolu non seulement de leurs biens, mais encore de leur vie, & il n'y a pas un d'eux qui osât lui refuser sa tête, lorsqu'il la demande. Quelques travaux qu'il leur ordonne, il leur est défendu d'en exiger aucun salaire. Les François qui ont souvent besoin de chasseurs ou de rameurs pour des voyages de long cours, ne s'adressent qu'au grand Chef. Celui-ci fournit tous les hommes qu'on sou-

haitte, & reçoit le payement sans en faire part à ces malheureux, à qui il n'est pas même permis de se plaindre. Un des principaux articles de leur Religion, sur-tout pour les domestiques du grand Chef, est d'honorer ses funerailles, en mourant avec lui pour aller le servir dans l'autre monde; ces aveugles se soûmettent volontiers à cette Loy, dans la folle persuasion où ils sont, qu'à la suite de leur Chef, ils vont joüir du plus grand bonheur.

Pour se faire une idée de cette sanglante cérémonie, il faut sçavoir que dès qu'il naît au grand Chef un heritier présomptif, chaque famille qui a un enfant à la mamelle doit lui en faire hommage. On choisit parmi tous ces enfans un certain nombre, qu'on destine au ser-

vice du jeune Prince, & dès qu'ils ont l'âge compétant, on leur donne un emploi conforme à leurs talens: les uns passent leur vie ou à la chasse, ou à la pesche, pour le service de sa table : les autres sont employez à l'agriculture, d'autres ne servent qu'à lui faire cortege : s'il vient à mourir, tous ces domestiques s'immolent avec joye pour suivre leur cher maître. Ils prennent d'abord leurs plus beaux ajustemens, & se rendent dans la place qui est vis-àvis le Temple, & où tout le peuple est assemblé : après avoir dansé & chanté assez longtemps, ils se passent au col une corde de poil de bœuf avec un nœud coulant, & aussi-tôt les Ministres préposez à cette sorte d'exécution, viennent les étrangler, en leur recomman-

dant d'aller réjoindre leur maître, & de reprendre dans l'autre monde des emplois encore plus honorables, que ceux qu'ils occupoient en celui-ci.

Les principaux domeftiques du grand Chef ayant été étranglez de la forte, on décharne leurs os, fur-tout ceux des bras & des cuiffes : on les laiffe fe deffécher pendant deux mois dans une efpéce de tombeau, après quoi on les en retire pour les renfermer dans des corbeilles, & les placer dans le Temple à côté de ceux de leur maître. Pour ce qui eft des autres domeftiques, leurs parens les emportent chez eux, & les font enterrer avec leurs armes & leurs vêtemens.

Cette même cérémonie s'obferve pareillement à la mort des freres & des fœurs du grand

Chef. Les femmes se font toûjours étrangler pour les suivre, à moins qu'elles n'ayent des enfans à la mamelle ; car alors elles continuënt de vivre pour les allaiter. On en voit néanmoins plusieurs qui cherchent des Nourrices, ou qui étranglent elles-mêmes leurs enfans, pour ne pas perdre le droit de s'immoler dans la place selon les cérémonies ordinaires, & ainsi que la Loy l'ordonne.

Ce Gouvernement est héréditaire, mais ce n'est pas le fils du Chef regnant qui succéde à son pere ; c'est le fils de sa sœur ou de la premiere Princesse du Sang. Cette politique est fondée sur la connoissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes : Ils ne sont pas surs, disent ils, que les enfans de leurs femmes soient du Sang Royal,

au lieu que le fils de la sœur du grand Chef l'eſt du moins du côté de la mere.

Les Princeſſes du Sang n'épouſent jamais que des hommes de famille obſcure, & n'ont qu'un mari, mais elles ont la liberté de le congedier quand il leur plaît, & d'en choiſir un autre parmi ceux de la Nation, pourvû qu'il n'y ait entr'eux aucune alliance. Si le mari ſe rend coupable d'infidélité, la Princeſſe lui fait caſſer la tête à l'inſtant : elle n'eſt point ſujette à la même Loy, car elle ſe peut donner autant d'Amans qu'elle veut, ſans que le mari puiſſe y trouver à redire. Il ſe tient en préſence de ſa femme dans le plus grand reſpect, il ne mange point avec elle, & il la ſaluë en hurlant, comme font ſes domeſtiques. Le ſeul agré-

ment qu'il ait, c'est d'être éxempt de travail,&d'avoir toute autorité sur ceux qui servent la Princesse.

Autrefois la Nation des *Natchez*, étoit considérable : elle comptoit soixante Villages & huit cens Soleils ou Princes : maintenant elle est réduite à six petits Villages & à onze Soleils. Dans chacun de ces Villages il y a un Temple où le feu est toûjours entretenu comme dans celui du grand Chef, auquel tous ces Chefs obéissent.

C'est le grand Chef qui nomme aux Charges les plus considérables de l'Etat ; tels sont les deux Chefs de guerre, les deux Maîtres de cérémonie pour le culte qui se rend dans le Temple, les deux Officiers qui président aux autres cérémonies qu'on doit observer,

lorſque des Etrangers viennent traiter de la paix ; celui qui a inſpection ſur les ouvrages ; quatre autres chargez d'ordonner les feſtins dont on regale publiquement la Nation, & les Etrangers qui viennent la viſiter. Tous ces Miniſtres qui exécutent les volontez du grand Chef, ſont reſpectez & obéïs comme il le feroit lui-même s'il donnoit ſes ordres.

Chaque année le peuple s'aſſemble pour enſemencer un vaſte champ de bled d'Inde, de féves, de citroüilles, & de melons. On s'aſſemble de la même maniere pour faire la recolte : une grande cabanne ſituée dans une belle prairie eſt deſtinée à conſerver les fruits de cette recolte. Chaque Eté vers la fin de Juillet le peuple ſe raſſemble par ordre du grand Chef,

pour assister au grand festin qui se donne. Cette fête dure trois jours & trois nuits : chacun y contribuë de ce qu'il peut y fournir : Les uns apportent du gibier, les autres du poisson, &c. Ce sont des danses presque continuelles : Le grand Chef & sa sœur sont dans une loge élevée & couverte de feüillages, d'où ils contemplent la joye de leurs Sujets : Les Princes, les Princesses, & ceux qui par leurs emplois ont un rang distingué, se tiennent assez près du Chef auquel ils marquent leur respect & leur soûmission par une infinité de cérémonies.

Le grand Chef & sa sœur font leur entrée dans le lieu de l'Assemblée sur un brancard porté par huit des plus grands hommes : le Chef tient à la main un grand sceptre orné de

plumes peintes : tout le peuple danse & chante autour de lui en témoignage de la joye publique. Le dernier jour de cette fête il fait approcher tous ses Sujets, & leur fait une longue harangue, par laquelle il les exhorte à remplir tous les devoirs de la Religion : il leur recommande sur toutes choses d'avoir une grande vénération pour les esprits qui résident dans le Temple, & de bien instruire leurs enfans. Si quelqu'un s'est signalé par quelque action de zele, il en fait publiquement l'éloge. C'est ce qui arriva en l'année 1702. Le tonnerre étant tombé sur le Temple, & l'ayant réduit en cendres, sept ou huit femmes jetterent leurs enfans au milieu des flammes, pour appaiser le courroux du Ciel. Le grand Chef appella ces Heroïnes,

roïnes, & donna de grandes loüanges au courage avec lequel elles avoient fait le sacrifice de ce qui leur étoit le plus cher: Il finit son Panegyrique en exhortant les autres femmes à imiter un si bel exemple dans une semblable conjoncture.

Les peres de famille ne manquent point d'apporter au Temple les premices des fruits, des grains, & des légumes; il en est de même des présens qui se font à cette Nation: ils sont aussi-tôt offerts à la porte du Temple, où le Gardien après les avoir étalez & présentez aux esprits, les porte chez le grand Chef qui en fait la distribution ainsi qu'il le juge à propos, sans que personne temoigne le moindre mécontentement.

On n'ensemence aucune terre, que les grains n'ayent été

présentez au Temple avec les cérémonies accoûtumées. Dès que ces peuples approchent du Temple, ils levent les bras par respect, & poussent trois hurlemens, après quoi ils frottent leurs mains à terre, se relevent par trois fois avec autant de hurlemens réïterez. Quand on ne fait que passer devant le Temple, on s'arrête simplement en le saluant les yeux baissez & les bras levez. Si un pere ou une mere s'appercevoit que son fils manquât à cette cérémonie, il seroit puni sur le champ de quelques coups de bâtons.

Telles sont les cérémonies des Sauvages *Natchez*, par rapport à la Religion. Celles de leurs mariages sont très-simples. Quand un jeune homme songe à se marier, il doit s'adresser au pere de la fille, ou à

ſon défaut, au frere aîné : On convient du prix qui ſe paye en pelleteries ou en marchandiſes. Qu'une fille ait mené une vie libertine, ils ne font nulle difficulté de la prendre, pour peu qu'ils croyent qu'elle changera de conduite quand elle ſera mariée. Du reſte ils ne s'embaraſſent pas de quelle famille elle eſt, pourvû qu'elle leur plaiſe. Pour ce qui eſt des parens de la fille, leur unique attention eſt de s'informer ſi celui qui la demande eſt habile Chaſſeur, bon Guerrier, ou excellent Laboureur. Ces qualitez diminuent le prix qu'on auroit droit d'exiger d'eux pour le mariage.

Quand les parties ſont d'accord, le futur époux va à la chaſſe avec ſes amis : & lorſqu'il a ou en gibier, ou en poiſſon, ſuffiſamment de quoi ré-

galer les deux familles qui contractent alliance, on ſe raſſemble chez les parens de la fille: on ſert en particulier les nouveaux mariez, & ils mangent au même plat. Le repas étant fini, le nouveau marié fait fumer les parens de ſa femme, & enſuite ſes propres parens, après quoi tous les conviez ſe retirent. Les nouveaux mariez reſtent enſemble juſqu'au lendemain, & alors le mari conduit ſa femme chez ſon beau-pere, & il y loge juſqu'à ce que la famille lui ait fait bâtir une cabanne particuliére. Pendant qu'on la conſtruit, il paſſe toute la journée à la chaſſe, pour fournir aux repas qu'il donne à ceux qui y travaillent.

Les Loix permettent aux *Natchez* d'avoir autant de femmes qu'ils veulent : cependant

ceux du petit peuple n'en ont d'ordinaire qu'une ou deux. Les Chefs en ont davantage, parce qu'ayant le privilege de faire cultiver leurs champs par le peuple, ſans lui donner de ſalaire, le nombre de leurs femmes ne leur eſt point à charge.

Le mariage de ces Chefs ſe fait avec moins de cérémonie, ils ſe contentent d'envoyer querir le pere de la fille qu'ils veulent épouſer, & ils lui déclarent qu'ils la mettent au rang de leurs femmes. Dès-lors le mariage eſt fait : ils ne laiſſent pas néanmoins de faire un préſent au pere & à la mere. Quoi qu'ils ayent pluſieurs femmes, ils n'en gardent qu'une ou deux dans leurs cabannes : les autres reſtent chez leurs parens, où ils vont les voir lorſqu'il leur plaît.

Il y a de certains temps de la Lune où les Sauvages n'habitent jamais avec leurs femmes. La jalouſie a ſi peu d'entrée dans leurs cœurs, que pluſieurs ne font nulle difficulté de prêter leurs femmes à leurs amis. Cette indifférence dans l'union conjugale, vient de la liberté qu'ils ont d'en changer quand bon leur ſemble, pourvû néanmoins qu'elles ne leur ayent point donné d'enfans : car s'il en eſt né de leur mariage, il n'y a que la mort qui puiſſe les ſéparer.

Lorſque cette Nation fait un détachement pour la guerre, le Chef du parti plante deux eſpéces de May bien rougi depuis le haut juſqu'au bas, orné de plumes rouges, de fléches, & de caſſe-têtes rougis : Ces Mays ſont piquezdu côté où ils

doivent porter la guerre. Ceux qui veulent entrer dans le parti, après s'être parez & barboüillez de différentes couleurs, viennent haranguer le Chef de guerre : Cette Harangue que chacun fait l'un après l'autre, & qui dure près d'une demie heure, consiste en mille protestations de service, par lesquelles ils l'assûrent qu'ils ne demandent pas mieux que de mourir avec lui, qu'ils sont charmez d'apprendre d'un si habile Guerrier l'Art de lever des chevelures, & qu'ils ne craignent ni la faim, ni les fatigues ausquelles ils vont être exposez.

Lorsqu'un nombre suffisant de Guerriers s'est présenté au Chef de guerre, il fait faire chez lui un breuvage qu'on appelle la Medecine de guerre ;

c'eſt un vomitif compoſé d'une racine qu'on fait boüillir dans de grandes chaudieres pleines d'eau. Les Guerriers quelquefois au nombre de trois cens hommes, s'étant aſſis autour de la chaudiere, on leur en ſert à chacun environ deux pots. La cérémonie eſt de les avaler d'un ſeul trait, & de les rendre auſſi tôt par la bouche avec des efforts ſi violens qu'on les entend de fort loin.

Après cette cérémonie le Chef de guerre fixe le jour du départ, afin que chacun prépare les vivres néceſſaires pour la Campagne. Pendant ce temps-là les Guerriers ſe rendent ſoir & matin dans la place, où après avoir bien danſé & raconté en détail les actions brillantes où ils ont fait éclater leur bravoure, ils chantent leurs chanſons de mort.

A voir l'extrême joye qu'ils font paroître en partant, on diroit qu'ils ont déja signalé leur valeur par quelque grande victoire; mais il faut bien peu de chose pour déconcerter leurs projets. Ils sont tellement superstitieux à l'égard des songes, qu'il n'en faut qu'un seul de mauvais augure, pour arrêter l'exécution de leur entreprise, & les obliger de revenir sur leurs pas quand ils sont en marche. On voit des Partis qui après avoir fait toutes les cérémonies dont je viens de parler, rompent tout-à-coup leur voyage, parce qu'ils ont entendu un chien aboyer d'une façon extraordinaire : à l'instant leur ardeur pour la gloire se change en terreur panique.

Dans leur voyage de guerre ils marchent toûjours par files :

quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, & s'éloignent de l'armée d'un quart de lieuë pour obſerver toute choſe, & en rendre compte auſſi-tôt. Ils campent tous les ſoirs à une heure de Soleil, & ſe couchent autour d'un grand feu, ayant chacun ſon arme auprès de ſoi. Avant que de camper ils ont ſoin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demie lieuë aux environs du camp, afin d'éviter toute ſurpriſe. Jamais ils ne poſent de Sentinelle pendant la nuit ; mais auſſi-tôt qu'ils ont ſoupé, ils éteignent tous les feux. Le ſoir le Chef de guerre leur recommande de ne point ſe livrer à un ſommeil profond, & de tenir toûjours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent ſe rallier, en cas

qu'ils ſoient attaquez pendant la nuit, & mis en déroute.

Comme les Chefs de guerre portent toûjours avec eux leurs Idoles, ou ce qu'ils appellent leurs eſprits bien enfermez dans des peaux, le ſoir ils les ſuſpendent à une petite perche rougie, qu'ils plantent de biais ; en ſorte qu'elle ſoit panchée du côté des ennemis. Les Guerriers avant que de ſe coucher, le caſſe-tête en main, paſſent les uns après les autres en danſant devant ces prétendus eſprits, & faiſant de grandes menaces du côté où ſont leurs ennemis.

Lorſque le Parti de guerre eſt conſidérable, & qu'il entre ſur les terres ennemies, ils marchent ſur cinq ou ſix colonnes. Ils ont beaucoup d'Eſpions qui vont à la découverte : S'ils

s'apperçoivent que leur marche ſoit connuë, ils prennent ordinairement le parti de revenir ſur leur pas : il n'y a que quelque petite troupe de dix ou de vingt hommes qui ſe ſéparent, & qui tâchent de ſurprendre quelques Chaſſeurs écartez des Villages ; à leur retour ils chantent les chevelures qu'ils ont levées. S'ils ont fait des Eſclaves, ils les font chanter & danſer pendant quelques jours devant le Temple, après quoi ils en font préſent aux parens de ceux qui ont été tuez. Les parens fondent en pleurs pendant cette cérémonie, & eſſuyant leurs larmes avec les chevelures qui ont été enlevées ; ils ſe cottiſent pour récompenſer les Guerriers qui ont amené ces Eſclaves, dont le ſort eſt d'être brûlez.

Les *Natchez*, comme toutes les autres Nations de la Louisiane, distinguent par des noms particuliers ceux qui ont tué plus ou moins d'ennemis. Ce sont les anciens Chefs de guerre qui distribuent les noms selon le mérite des Guerriers. Pour mériter le titre de grand tueur d'hommes, il faut avoir fait dix Esclaves, ou levé vingt chevelures. Quand on entend leur langue, le nom du Guerrier fait connoître tous ses Exploits. Ceux qui pour la premiere fois ont levé une chevelure ou fait un Esclave, ne couchent point à leur retour avec leurs femmes, & ne mangent d'aucune viande : ils ne doivent se nourrir que de poissons & de bouillie. Cette abstinence dure six mois. S'ils manquoient à l'observer, ils s'imagineroient

que l'ame de celui qu'ils ont tué les feroit mourir par ſortilege, qu'ils ne remporteroient plus d'avantage ſur leurs ennemis, & que les moindres bleſſures qu'ils recevroient leur feroient mortelles.

On a un extrême ſoin que le grand Chef n'expoſe point ſa vie lorſqu'il va à la guerre. Si ſa valeur l'emportoit, & qu'il vint à être tué, les Chefs du parti, & les autres principaux Guerriers ſeroient mis à mort à leur retour : mais ces ſortes d'exécutions ſont preſque ſans exemple, par les précautions qui ſe prennent pour le preſerver de ce malheur.

Cette Nation, comme les autres, a ſes Medecins ; ce ſont pour l'ordinaire des Vieillards, qui ſans étude & ſans aucune ſcience entreprennent de gué-

rir toutes les maladies : ils ne se servent pour cela ni de simples, ni de drogues : tout leur Art consiste en diverses jongleries ; c'est-à-dire, qu'ils dansent, qu'ils chantent nuit & jour autour du malade, & qu'ils fument sans cesse en avalant la fumée du tabac. Ces Jongleurs ne mangent presque point tout le temps qu'ils sont appliquez à la guérison de leurs malades, mais leurs chants & leurs danses sont accompagnées de contorsions si violentes, que, bien qu'ils soient tout nuds, & qu'ils doivent souffrir du froid, leur bouche est toûjours écumante. Ils ont un petit panier où ils conservent ce qu'ils appellent leurs esprits ; c'est-à-dire, de petites racines de différentes espéces, des têtes de hiboux, de petits pacquets de poil

de bêtes fauves, quelques dents d'animal, des petites pierres ou cailloux, & d'autres ſemblables fariboles.

Il paroît que pour rendre la ſanté à leurs malades, ils invoquent ſans ceſſe ce qui eſt dans leur panier. On en voit qui ont une certaine racine, laquelle endort & étourdit par ſon odeur les ſerpens. Après s'être frotté les mains & le corps de cette racine, ils tiennent ces animaux ſans craindre leurs piqueures, qui eſt mortelle. D'autres inciſent avec une pierre à fuſil la partie affligée du malade, puis ils en ſuccent tout le ſang qu'ils peuvent tirer, & en le rendant enſuite dans un plat, ils crachent en même temps un petit morceau de bois, de paille, ou de cuir qu'ils avoient caché ſous la langue, & en le faiſant re-

marquer aux parens du malade ; voilà, disent-ils, la cause de son mal. Ces Medecins se font toûjours payer d'avance. Si le malade guérit, leur gain est assez considérable: mais s'il meurt, ils sont sûrs d'avoir la tête cassée par les parens ou par les amis du mort: C'est à quoi l'on ne manque jamais, & les parens même des Medecins n'y trouvent point à redire, & n'en témoignent aucun chagrin.

Il en est de même de quelques autres Jongleurs qui entreprennent de procurer de la pluye ou du beau temps; ce sont d'ordinaire des Vieillards faineants, qui voulant se soustraire au travail que demandent la chasse, la pesche, & la culture des Campagnes, exercent ce dangereux mêtier, pour faire subsister leur famille. Vers le Prin-

temps la Nation ſe cottiſe pour acheter de ces Jongleurs un temps favorable aux biens de la terre. Si la recolte ſe trouve abondante, ils gagnent conſidérablement : mais ſi elle eſt mauvaiſe, on s'en prend à eux, & on leur caſſe la tête. Ainſi ceux qui s'engagent dans cette profeſſion, riſquent le tout pour le tout. Du reſte leur vie eſt fort oiſive ; ils n'ont d'autre embarras que de jeûner & de danſer avec un chalumeau à la bouche plein d'eau, & percé comme un arroſoir, qu'ils ſoufflent en l'air du côté des nuages les plus épais : ils tiennent d'une main le *Sicicouet*, qui eſt une eſpéce de hochet, & de l'autre leurs eſprits qu'ils préſentent au nuage en pouſſant des cris affreux, pour l'inviter à crever ſur leurs Campagnes.

Si c'eſt du beau temps qu'ils demandent, ils ne ſe ſervent point de leurs chalumeaux, mais ils montent ſur les toits de leurs cabannes, & du bras ils font ſigne au nuage en ſoufflant de toutes leurs forces, de ne point s'arrêter ſur leurs terres, & de paſſer outre. Lorſque le nuage ſe diſſipe à leur gré, ils danſent & chantent autour de leurs eſprits, qu'ils poſent proprement ſur une eſpéce d'oreiller: ils redoublent leur jeûne, & quand le nuage eſt paſſé, ils avalent de la fumée de tabac, & préſentent leurs pipes au Ciel.

Quoiqu'on ne faſſe point de grace à ces Charlatans, lorſqu'on n'obtient pas ce qu'on demande; cependant le profit qu'ils retirent, quand par hazard ils réuſſiſſent, eſt ſi grand, qu'on

voit un grand nombre de ces Sauvages, qui ne craignent point d'en courir les risques. Il est à observer que celui qui entreprend de donner de la pluye, ne s'engage jamais à donner du beau temps : C'est une autre espéce de Charlatans qui a ce privilege, & quand on leur en demande la raison, ils répondent hardiment que leurs esprits ne peuvent donner que l'un ou l'autre.

Lorsqu'un de ces Sauvages meurt, ses parens viennent pleurer sa mort pendant un jour entier; ensuite on le couvre de ses plus beaux habits; c'est-à-dire, qu'on lui peint le visage & les cheveux, & qu'on l'orne de ses plumages, après quoi on le porte dans la fosse qui lui est préparée, en mettant à ses côtez ses armes, une chaudiere,

& des vivres. Pendant l'espace d'un mois ses parens vont dès le point du jour & à l'entrée de la nuit pleurer pendant une demie heure sur sa fosse. Chacun nomme son dégré de parenté : Si c'est un pere de famille, la femme crie : mon cher mari, ah ! que je te regrette : Les enfans crient, mon cher pere : d'autres mon oncle, mon cousin, &c. Ceux qui sont parens au premier dégré continuent cette cérémonie pendant trois mois, ils se coupent les cheveux en signe de deüil, ils cessent de se peindre le corps, & ne se trouvent à aucune Assemblée de réjoüissance.

Lorsque quelque Nation étrangere vient traitter de la Paix avec les Sauvages *Natchez*, on envoye des Courriers donner avis du jour & de l'heure qu'ils se-

ront leur entrée. Le grand Chef ordonne aux Maîtres de cérémonie de préparer toutes choſes pour cette grande action : On commence par nommer ceux qui doivent nourrir chaque jour les Etrangers ; car ce n'eſt jamais le Chef qui fait cette dépenſe, ce ſont toûjours ſes Sujets. On nettoye enſuite les chemins, on balaye les cabannes, on arrange les bancs dans une grande Halle qui eſt ſur la butte du grand Chef à côté de ſa cabanne : ſon ſiege, qui eſt ſur une élévation, eſt peint & orné, le bas eſt garni de grandes nattes.

Le jour que les Ambaſſadeurs doivent faire leur entrée, toute la Nation s'aſſemble. Les Maîtres de cérémonie font placer les Princes, les Chefs des Villages, & les anciens Chefs

de famille près du grand Chef ſur des bancs particuliers. Quand les Ambaſſadeurs arrivent, & qu'ils ſont à cinq cens pas du grand Chef, ils s'arrêtent & chantent la paix. Cette Ambaſſade eſt ordinairement de trente hommes & de ſix femmes. Six des mieux faits, & qui ont les meilleures voix, marchent de front : ils ſont ſuivis des autres qui chantent pareillement, reglant la cadence avec le *Sicicouet* : les ſix femmes font le deſſus.

Quand le Chef leur fait dire de s'approcher, ils avancent ; ceux qui ont les calumets, chantent & danſent avec beaucoup de legereté, tournant tantôt autour les uns des autres, & tantôt ſe préſentant en face, mais toûjours avec des mouvemens violens & des contor-

ſions extraordinaires. Quand ils ſont entrez dans le cercle, ils danſent autour du ſiege ſur lequel le Chef eſt aſſis : ils le frottent de leurs calumets depuis les pieds juſqu'à la tête, puis ils vont à reculons retrouver ceux qui ſont à leur ſuite. Alors ils chargent de tabac un de leurs calumets, & tenant du feu d'une main, ils avancent tous enſemble auprès du Chef, & le font fumer : ils pouſſent la premiere gorgée vers le Ciel, la ſeconde vers la terre, & les autres autour de l'horiſon, après quoi ils préſentent ſans cérémonie la pipe aux Princes & aux autres Chefs.

Cette cérémonie étant achevée, les Ambaſſadeurs en ſigne d'alliance vont frotter leurs mains ſur l'eſtomach du Chef, & ſe frottent eux-mêmes tout le

le corps, puis ils posent leurs calumets devant le Chef sur de petites fourches : celui des Ambassadeurs qui est chargé particuliérement des ordres de sa Nation, harangue pendant une grosse heure. Quand il a fini, on fait signe aux Etrangers de s'asseoir sur des bancs rangez près du grand Chef, qui leur répond par un discours d'une égale durée. Ensuite le Maître de cérémonie allume un grand calumet de paix, & fait fumer les Etrangers qui avalent la fumée du tabac. Le grand Chef leur demande s'ils sont venus, c'est-à-dire, s'ils se portent bien: Ceux qui l'environnent vont les uns après les autres leur faire la même politesse. Après quoi on les conduit dans la cabanne qu'on leur a préparée, & on les régale.

Le ſoir au Soleil couchant les Ambaſſadeurs le calumet à la main, vont en chantant chercher le grand Chef, & le chargeant ſur leurs épaules, ils le tranſportent dans le quartier où eſt leur cabanne. Ils étendent à terre une grande peau où ils le font aſſeoir. L'un d'eux ſe place derriere lui, & poſant les mains ſur ſes épaules, il agite tout ſon corps, tandis que les autres aſſis en rond par terre, chantent leurs belles actions. Aprés cette cérémonie qui ſe fait ſoir & matin pendant quatre Jours, le grand Chef retourne dans ſa cabanne. Lorſqu'il rend la derniere viſite aux Ambaſſadeurs, ceux-ci plantent un poteau au pied duquel ils s'aſſeyent: Les Guerriers de la Nation ayant pris leurs plus beaux ajuſtemens, danſent en

frappant le poteau, & racontent à leur tour leurs grands exploits de guerre : ils font ensuite aux Ambassadeurs des présens, qui consistent en des chaudieres, des haches, des fusils, de la poudre, des balles, &c.

Le lendemain de cette derniere cérémonie, il est permis aux Ambassadeurs de se promener par tout le Village, ce qu'ils ne pouvoient pas faire auparavant: On leur donne alors tous les soirs des spectacles, c'est-à-dire, que les hommes & les femmes avec leurs plus belles parures s'assemblent dans la place, & dansent jusques bien avant dans la nuit. Quand ils sont prêts de s'en retourner, les Maîtres de cérémonie leur font fournir les provisions nécessaires pour le voyage.

Après vous avoir donné une

légere idée du genie & des mœurs des Sauvages *Natchez*. Je vais mon R. P. entrer, comme je vous l'ai promis, dans le détail de leur perfidie & de leur trahiſon. Ceſut le ſecond de Décembre de l'année 1729. que nous apprîmes qu'ils avoient ſurpris les François, & les avoient preſque tous égorgez. Cette triſte nouvelle nous fut d'abord apportée par un des Habitans qui avoit échappé à leur fureur : Elle nous fut confirmée les jours ſuivans par d'autres François fugitifs ; & enfin des femmes Françoiſes qu'ils avoient fait eſclaves, & qu'on les a forcez de rendre, nous en ont rapporté toutes les particularitez.

Au premier bruit d'un événement ſi funeſte, l'allarme & la conſternation fut générale

dans la nouvelle Orleans. Quoique ce carnage ſoit arrivé à plus de cent lieuës d'ici, on eût dit qu'il ſe fût paſſé ſous nos yeux: chacun pleuroit la perte de ſon parent, de ſon ami, de ſes biens; tous craignoient pour leur propre vie; car il y avoit lieu d'apprehender que la conſpiration des Sauvages ne fût univerſelle.

Ce maſſacre imprévû commença le Lundi 28 Octobre vers les neuf heures du matin. Quelque ſujet de mécontentement que les *Natchez* crurent avoir de Monſieur le Commandant, & l'arrivée de pluſieurs voitures richement chargées pour la garniſon & pour les Habitans, les déterminerent à bruſquer leur entrepriſe, & à faire leur coup bien plûtôt qu'ils n'en étoient convenus avec les Nations conjurées.

Voici comment ils exécuterent leur projet : d'abord ils se partagerent, & mirent dans le Fort, dans le Village, & dans les deux concessions, autant de Sauvages qu'il y avoit de François dans chacun de ces endroits : Ensuite feignant de partir pour une grande chasse, ils se mirent à traiter avec les François de fusils, de poudre, & de balles, offrant de les payer comptant, & même plus cher qu'à l'ordinaire : & en effet comme il n'y avoit aucune raison de soupçonner leur fidélité, on fit au même moment l'échange de leurs poules & de leurs maïs, avec quelques armes, & des munitions dont ils se servirent avantageusement contre nous. Il est vrai que quelques-uns témoignerent de la défiance, mais on la crut si peu fon-

dée, qu'on les traita de trembleurs qui s'effrayoient de leur ombre. On étoit bien en garde contre les *Tchactas* ; mais pour les *Natchez*, on ne s'en défioit nullement, & ceux-ci en étoient tellement persuadez, que c'est ce qui augmenta leur hardiesse : s'étant ainsi postez en différentes maisons avec nos armes, ils attaquerent en même temps chacun leur homme, & en moins de deux heures ils massacrerent plus de deux cens François ; les plus connus sont M. de Chepar Commandant du poste ; M. du Codere Commandant des *Yazous* ; M. des Ursins ; Messieurs de Kolly, pere & fils ; Messieurs de Longrays, des Noyers, Bailly, &c.

Le P. du Poisson venoit de faire les obseques de son Com-

pagnon le Frere Crucy, qui étoit mort presque subitement d'un coup de Soleil : il s'étoit mis en route pour consulter M. Perrier, & prendre avec lui des mesures propres à faire descendre les *Akensas* sur le bord de Missisipy pour la commodité des Voyageurs. Il arriva chez les *Natchez* le 26 Novembre, c'est-à-dire, deux jours avant le carnage. Le lendemain, qui étoit le premier Dimanche de l'Avent, il dit la Messe Paroissiale, & prêcha en l'absence du Curé. Il devoit retourner l'après-midi à sa Mission des *Akensas*, mais il fut arrêté par quelques malades, ausquels il falloit administrer les Sacremens. Le Lundi il venoit de dire la Messe, & de porter le S. Viatique à un de ces malades qu'il avoit confessé la veil-

le, lorsque le massacre commença. Le Chef à la grosse jambe le prit à foix de corps, & l'ayant jetté par terre, il lui coupa la tête à coups de hache. Le Pere ne dit en tombant que ces paroles, ah mon Dieu! ah mon Dieu! M. du Codere tiroit son épée pour le défendre, lorsqu'il fut tué lui-même d'un coup de fusil par un autre Sauvage qu'il n'appercevoit pas.

Ces Barbares n'épargnerent que deux François, un Tailleur, & un Charpentier qui pouvoient les servir dans le besoin: ils ne maltraitterent point les Esclaves Negres ou Sauvages qui voulurent se rendre; mais ils ouvrirent le ventre à toutes les femmes enceintes, & ils égorgerent presque toutes celles qui allaitoient des enfans, parce qu'ils étoient importu-

nez de leurs cris & de leurs pleurs. Ils ne tuerent point les autres femmes, mais ils en firent leurs Efclaves, & les traiterent de la maniere la plus indigne pendant deux ou trois mois qu'ils en furent les maîtres. Les moins malheureufes étoient celles qui fçavoient coudre, parce qu'on les occupoit à faire des chemifes, des habits, &c. Les autres étoient employées à couper & à charier le bois pour la chaudiere, & à piler le maïs dont fe fait leur fagamité. Mais deux chofes fur-tout augmentoient la honte & la rigueur de leur efclavage: c'étoit en premier lieu d'avoir pour maîtres ceux-là même qu'elles avoient vû tremper leurs mains cruelles dans le fang de leurs maris; & en fecond lieu de leur entendre dire con-

tinuellement que les François avoient été traittez de la même maniere dans tous les autres postes, & que le Payïs en étoit entiérement délivré.

Pendant le massacre, le Soleil où le grand Chef des *Natchez* étoit tranquillement assis sous le hangart à tabac de la Compagnie. Ses Guerriers apporterent à ses pieds la tête du Commandant, autour de laquelle ils rangerent celles des principaux François du poste, laissant leurs cadavres en proye aux chiens, aux carencros, & aux autres oyseaux carnaciers.

Quand ils furent assûrez qu'il ne restoit plus aucun homme dans le poste François, ils se mirent à piller les maisons, le magazin de la Compagnie des Indes, & toutes les voitures qui étoient encore chargées au

bord de la riviere. Ils employerent les Negres à transporter les Marchandises ; ils les partagerent entr'eux, à la réserve des munitions de guerre qu'ils mirent en sûreté dans une cabanne particuliére. Tandis qu'ils eurent de l'eau-de-vie, dont ils trouverent une bonne provision, ils passerent les jours & les nuits à boire, à chanter, à danser, & à insulter de la maniere la plus barbare aux cadavres & à la mémoire des François ; les *Tchactas* & les autres Sauvages étant de leur complot, ils étoient tranquilles, & ne craignoient point qu'on se portât à la vengeance que méritoit leur cruauté & leur perfidie. Une nuit qu'ils étoient plongez dans l'yvresse & dans le sommeil, M^de^ des Noyers voulut se servir des Negres pour vanger

la mort de son mari & des François : mais elle fut trahie par celui à qui elle confia son dessein, & il s'en fallut peu qu'on ne la brûlât toute vive.

Quelques François se déroberent à la fureur des Sauvages en se réfugiant dans les bois, où ils souffrirent extrémement de la faim & des injures du temps. L'un d'eux en arrivant ici soulagea un peu l'inquiétude où l'on étoit, sur le poste que nous occupons chez les *Yazous*, qui n'est qu'à quarante ou cinquante lieuës audessus des *Natchez* par eau, & à 15 ou 20 seulement par terre. Ne pouvant plus résister au froid extrême dont il étoit saisi, il sortit du bois à la faveur de la nuit pour aller se réchauffer dans une maison Françoise : Lorsqu'il en fut proche, il

y entenditdesvoix deSauvages, & il délibera s'il entreroit. Il s'y détermina néanmoins, aimant encore mieux périr de la main de ces Barbares, que de mourir de faim & de froid. Il fut agréablement surpris lorsqu'il vit ces Sauvages s'empresser à lui rendre service, le combler d'amitiez, le plaindre, le consoler,lui fournir des vivres, des habits, & une Pyrogue pour se sauver à la Nouvelle Orleans. C'étoient des *Yazous* qui revenoient de chanter le calumet aux *Oumas*. Le Chef le chargea de dire à M. Perrier qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des *Yazoùs*, qu'ils ne perdroient pas l'esprit, c'est-à-dire, qu'ils demeureroient toûjours attachez aux François, & qu'il partiroit incessamment avec sa troupe, pour avertir toutes les

Pyrogues Françoises qui descendroient le fleuve, de se tenir sur leurs gardes contre les *Natchez*.

Nous crûmes long-temps que les promesses de ce Chef étoient bien sincéres, & nous ne craignions plus rien de la perfidie Indienne pour le poste des *Yazous*. Connoissez, mon R. P. quel est le génie des Sauvages, & si l'on peut se fier à leurs paroles, lors même qu'elles sont accompagnées des plus grandes démonstrations d'amitié. A peine furent-ils rendus dans leur Village, que chargez des présens qu'ils reçûrent des *Natchez*, ils suivirent leur exemple, & imiterent leur trahison. Se joignant aux *Corroys*, ils convinrent ensemble d'exterminer les François: ils commencerent par le

P. Souel leur Miſſionnaire commun, qui demeuroit au milieu d'eux dans leur propre Village. La fidélité des *Ofogoulas*, qui étoient alors à la chaſſe, n'a pas été ébranlée, & ils font maintenant Village avec les *Tonikas*.

Le 11 de Decembre le P. Souel revenant ſur le ſoir de viſiter le Chef, & ſe trouvant dans une ravine, reçut pluſieurs coups de fuſil, & tomba mort ſur la place. Les Sauvages vinrent fondre auſſi-tôt ſur ſa cabanne pour la piller. Son Negre qui faiſoit toute ſa compagnie & toute ſa défenſe, s'arma d'un coûteau de Bucheron pour empêcher le pillage, & bleſſa même un Sauvage. Cette action de zele lui coûta la vie. Heureuſement il y avoit peu de mois qu'il avoit reçû le Batê-

me, & il menoit une vie très-chrétienne.

Ces Sauvages qui jusques-là avoient paru sensibles à l'affection que leur portoit le Missionnaire, se reprocherent sa mort dès qu'ils furent capables de réfléxion ; mais revenant à leur ferocité naturelle, ils prirent la résolution de mettre le comble à leur crime en détruisant le poste François. » Puisque le Chef Noir est mort, » s'écrierent-ils, c'est comme » si tous les François étoient » morts, n'en épargnons aucun.

Dès le lendemain ils exécuterent leur barbare projet : ils se rendirent de grand matin au Fort qui n'étoit éloigné que d'une lieuë. On crut qu'ils vouloient chanter le calumet au Chevalier des Roches, qui commandoit ce poste en l'absence

de M. de Codere. Il n'y avoit que dix-ſept hommes qui ne ſoupçonnoient aucune mauvaiſe volonté de la part des Sauvages : ils furent tous égorgez, & pas un n'échappa à la fureur de ces Barbares. Ils accorderent néanmoins la vie à quatre femmes & à cinq enfans qu'ils y trouverent, & dont ils firent leurs Eſclaves.

Un de ces *Yazous* ayant dépoüillé le Miſſionnaire, ſe revêtit de ſes habits, & annonça bien-tôt aux *Natchez*, que ſa Nation avoit tenu ſa parole, & que les François établis chez elle, étoient tous maſſacrez. On n'en douta preſque plus dans cette Ville, quand on y apprit ce qui venoit d'arriver au Pere Doutreleau. Ce Miſſionnaire avoit pris le temps de l'hyvernement des Sauvages pour ve-

nir nous voir, afin de regler quelques affaires de sa Mission. Il étoit parti le premier jour de cette année 1730, & ne croyant pas pouvoir arriver à temps pour dire la Messe chez le P. Souel, dont il ignoroit la destinée, il prit le parti de la dire auprès de l'embouchure de la petite riviere des *Yazous*, où il avoit cabanné.

Comme il se préparoit à une si sainte action, on vit aborder une pyrogue de Sauvages, on leur demanda de quelle Nation ils étoient : *Yazous* camarades des François, répondirent-ils, en faisant mille amitiez aux voyageurs qui accompagnoient le Missionnaire, & en leur présentant des vivres. Pendant que le Pere dressoit son Autel, il passa une Compagnie d'Outardes, sur laquelle les voyageurs

déchargerent les deux ſeuls fuſils qu'ils euſſent, ſans penſer à les recharger, parce qu'on alloit commencer la Meſſe. Les Sauvages le remarquerent : Ils ſe mirent derriere les voyageurs, comme s'ils avoient deſſein d'entendre la Meſſe, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens.

Au temps que le Pere diſoit le *Kyrie eleiſon*, les Sauvages firent leur décharge. Le Miſſionnaire ſe ſentant bleſſé au bras droit, & voyant un des voyageurs tué à ſes pieds, & les quatre autres en fuite, ſe mit à genoux pour recevoir le dernier coup de la mort qu'il regardoit comme certaine. Dans cette poſture il eſſuya deux ou trois décharges. Quoique les Sauvages tiraſſent ſur lui preſque à bout portant, ils

ne lui firent point de nouvelles blessures. Se voyant donc comme miraculeusement échappé à tant de coups mortels, il prit la fuite ayant encore ses Habits Sacerdotaux, & sans autre défense qu'une grande confiance en Dieu, dont il venoit d'éprouver la protection toute particuliére. Il se jetta à l'eau : ayant avancé quelques pas, il saisit la pyrogue dans laquelle s'enfuyoient deux des voyageurs, qui le croyoient mort de tous les coups qu'ils avoient entendu tirer sur lui. En montant dans la pyrogue, & tournant la tête pour voir si on ne le suivoit pas de trop près, il reçut dans la bouche un coup de plomb à Outardes, la plûpart des grains s'applatirent contre ses dents, quelques-uns entrerent dans les gencives &

y resterent long-temps : j'y en ai vû deux moi-même. Le Pere Doutreleau, tout blessé qu'il étoit, se chargea de gouverner la pyrogue, & ses deux Compagnons se mirent à ramer. Malheureusement l'un d'eux avoit eu en partant la cuisse cassée d'un coup de fusil, dont il est demeuré estropié.

Vous jugez bien, mon R.P. que le Missionnaire & ses Compagnons ne penserent plus à remonter la riviere : ils descendirent le Missisipi le plus vîte qu'ils purent, & perdirent enfin de vûë la pyrogue de leurs ennemis, qui les avôient poursuivis pendant plus d'une heure, en faisant un feu continuel sur eux, & qui se vanterent au Village de les avoir tuez. Les deux Rameurs furent souvent tentez de se rendre ; mais en-

couragez par le Missionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages. Une vieille arme qui n'étoit point chargée, ni en état de l'être, qu'ils leur montrerent de temps en temps, leur fit faire souvent le plongeon dans leur pyrogue, & les obligea enfin de se retirer.

Dès qu'ils se virent débarrassez de leurs ennemis, ils panserent leurs playes comme ils pûrent, & jettant dans le fleuve tout ce qu'ils avoient dans leurs pyrogues, pour s'éloigner plus aisément de cette rive meurtriere, ils ne conserverent que quelques morceaux de lard crud pour leur nourriture.

Leur dessein étoit de s'arrêter en passant aux *Natchez*; mais ayant apperçû les maisons Françoises ou abbatuës ou brû-

lées, ils ne jugerent pas à propos d'écouter les complimens des Sauvages, qui du bord du fleuve les invitoient à mettre pied à terre : ils gagnerent au plus vîte le large, & par-là ils éviterent les coups qu'on tira inutilement sur eux. C'est alors qu'ils commencerent à se défier de toutes ces Nations Sauvages, & qu'ils résolurent de n'approcher de la terre qu'à la Nouvelle Orleans : & même supposé que ces Barbares s'en fussent rendus les maîtres, de dériver jusqu'à la Balize, où ils espéroient trouver quelque Vaisseau François à portée de recueillir les débris de la Colonie.

En passant devant les *Tonikas*, ils s'éloignerent le plus qu'ils pûrent de leur bord : mais ils furent découverts, & une pyrogue

pyrogue qu'on avoit dépêchée pour les reconnoître, ne fut pas long-temps sans les approcher. Leur crainte & leur défiance se renouvellerent, & ils ne prirent le parti de s'arrêter, que quand ils s'apperçûrent qu'on parloit fort bien François dans cette pyrogue : alors ils revinrent de leur frayeur, & dans l'abbattement où ils étoient, ils furent bien consolez de pouvoir mettre pied à terre. Ils y trouverent la petite armée Françoise qui se formoit; des Officiers compatissans & tout-à-fait gracieux, un Chirurgien & des rafraîchissemens : ils se refirent un peu après tant de dangers & de miseres, & ils profiterent dès le lendemain d'une pyrogue qu'on équipoit pour la *Nouvelle Orleans.*

Je ne puis vous exprimer,

mon R. P. quel fut mon saisissement, quand je vis le P. Doutreleau le bras en écharpe arriver de plus de quatre cens lieuës, n'ayant que sa Soutane qui ne fut point d'emprunt. Ma surprise augmenta au recit de ses avantures; je le mis aussi-tôt entre les mains du F. Parisel, qui visita ses playes, & qui les a pansées avec un grand soin & un prompt succès.

Le Missionnaire n'étoit point encore entiérement guéri de ses blessures, qu'il partit pour aller servir d'Aumônier à l'Armée Françoise, comme il l'avoit promis à Messieurs les Officiers qui l'en avoient prié. Il partagea avec eux les fatigues du siege des *Natchez*, & il y donna de nouvelles preuves de son zele, de sa sagesse, & de son courage.

A ſon retour des *Natchez*, il vint ſe délaſſer ici pendant ſix ſemaines, qu'il trouva bien longues, & qui me parurent bien courtes. Il étoit dans l'impatience de retourner à ſa chere Miſſion : mais il me fallut l'équipper généralement de tout ce qui eſt néceſſaire à un Miſſionnaire, & il fut obligé d'attendre le convoy pour les Illinois. Les riſques qu'on couroit ſur le fleuve durant ce ſoulevement des Sauvages, porterent M. le Commandant à défendre aux voyageurs d'aller par bandes ſéparées. Il partit le 16 Avril avec pluſieurs autres en aſſez grand nombre, pour n'avoir rien à craindre des ennemis. J'appris en effet qu'ils s'étoient rendus au-deſſus des *Akenſas*, ſans qu'il leur fût arrivé aucun accident.

Le plaisir de voir le P. Doutreleau pour la premiere fois, & de le voir échappé à tant de perils, fut bien troublé par la vive douleur que je ressentois de la perte de deux Missionnaires, dont vous connoissiez aussi-bien que moi le mérite. Vous sçavez qu'à un très aimable caractére, ils joignoient les qualitez propres des hommes apostoliques; qu'ils étoient très-affectionnez à leur Mission; qu'ils parloient déja assez bien la langue des Sauvages; que leurs premiers travaux produisoient de grands fruits, & en auroient produit bien d'autres, puisque l'un & l'autre n'avoient gueres que trente-cinq à trente-six ans. Cette perte qui m'occupe uniquement, ne me permet pas même de penser à la perte que nous avons fait de

leurs Negres & de leurs effets, quoiqu'elle dérange bien une Mission qui ne fait que de naître, & qui est dans des besoins que vous connoissez mieux que personne.

Au reste, il n'est rien arrivé à ces deux excellens Missionnaires que nous pleurons, à quoi ils ne se fussent préparez, lorsqu'ils se consacrerent aux Missions des Sauvages de cette Colonie. Cette seule disposition, indépendamment de tout le reste, a mis sans doute une grande différence aux yeux de Dieu entre leur mort & celle de tant d'autres, qui ont été les Martyrs du nom François. Aussi suis-je bien persuadé que la crainte d'un sort semblable ne rallentira point le zele de ceux de nos peres, qui auroient la pensée de nous suivre, & ne

détournera pas nos Supérieurs de se rendre aux saints desirs qu'ils auront de venir partager nos travaux.

Connoissant comme vous faites, mon R. P. la vigilance & les vûës de M. notre Commandant, vous jugez bien qu'il ne s'est pas endormi dans les tristes conjonctures où nous nous trouvions : On peut dire sans flatterie qu'il s'est surpassé lui-même, par les mouvemens continuels qu'il s'est donné, & par les sages mesures qu'il a prises pour vanger le sang François, & pour prévenir les malheurs dont presque tous les postes de la Colonie étoient menacez.

Aussi-tôt qu'il eut appris l'irruption imprévûë des Sauvages *Natchez*, il en fit porter la nouvelle dans tous les postes, &

jusqu'aux Illinois, non par la voye directe & ordinaire du fleuve qui étoit fermée, mais d'un côté par les *Natchitoches*, & les *Akensas*; & de l'autre par la mobile & les *Tchicachas*; il invita les voisins nos Alliez, & particuliérement les *Tchactas*, à vanger cette perfidie; il fournit d'armes & de munitions toutes les maisons de la Ville & des habitations; il fit monter deux Vaisseaux; sçavoir le Duc de Bourbon & l'Alexandre, vers les *Tonikas*. Ces Vaisseaux étoient comme deux bonnes Forteresses contre les insultes des Sauvages, & en cas d'attaque, deux aziles assûrez pour les femmes & pour les enfans; il fit faire un fossé d'enceinte autour de la Ville, & il plaça des Corps-de-garde à ses quatre extrémitez; il forma pour sa dé-

fenſe pluſieurs Compagnies de Milice Bourgeoiſe, qui continuent de monter la garde tous les ſoirs. Comme il y avoit plus à craindre dans les conceſſions & les habitations que dans la Ville, on s'y eſt fortifié avec plus de ſoin : Il y a de bons Forts aux *Chapitoulas*, aux *Cannes brûlées*, aux *Allemands*, aux *Bayagoulas*, & à la *Pointe coupée.*

D'abord M. notre Commandant n'écoutant que ſon courage, prit le deſſein de ſe mettre à la tête des Troupes : mais on lui repréſenta qu'il ne devoit point quitter la *Nouvelle Orleans*, où ſa préſence étoit abſolument néceſſaire ; qu'il y avoit à craindre qu'il ne prît envie aux *Tchactas* de tomber ſur la Ville, ſi elle étoit dégarnie de Troupes, & que les Ne-

gres pour s'affranchir de l'esclavage, ne se joignissent à eux, ainsi que quelques-uns s'étoient joints aux *Natchez*. D'ailleurs il pouvoit être tranquille sur la conduite des Troupes. M. le Chevalier de Loubois, dont il connoissoit l'expérience & la bravoure, ayant été chargé de les commander.

Pendant que notre petite Armée se rendoit aux *Tonikas*, sept cens *Tchactas* ramassez & conduits par M. le Sueur, marchoient vers les *Natchez* : on fut informé par un parti de leurs gens, que ces Sauvages n'étoient nullement sur leurs Gardes, & qu'ils passoient toutes les nuits à danser. Les *Tchactas* les surprirent, & vinrent fondre sur eux le 27 Janvier à la pointe du jour. En moins de trois heures ils délivrerent 59

personnes, tant femmes qu'enfans, avec le Tailleur & le Charpentier, & 106 Negres ou Negresses avec leurs enfans: ils firent 18 *Natchez* Esclaves, & leverent 60 Chevelures: ils en auroient levé davantage, s'ils ne s'étoient pas attachez à délivrer les Esclaves, comme on le leur avoit recommandé. Ils n'eurent que deux hommes de tuez, & sept ou huit de blessez. Ils se camperent avec leur prise à la concession de Sainte-Catherine, dans un simple Parc fermé de pieux. La victoire eût été complette, s'ils eussent attendu l'Armée Françoise, ainsi qu'on en étoit convenu avec leurs Députez.

Les *Natchez* se voyant attaquez par les formidables *Tchactas*, regarderent leur défaite comme certaine, ils se renfer-

merent dans deux Forts, & passerent les nuits suivantes à danser leur danse de mort. Dans leurs Harangues on les entendoit reprocher aux *Tchactas* leur perfidie, de ce qu'ils s'étoient déclarez en faveur des François, contre la parole qu'ils leur avoient donnée, de s'unir à eux pour les détruire.

Trois jours avant cette action, le Sieur Mesplex arriva aux *Natchez* avec cinq autres François : Ils s'étoient offerts à M. de Loubois, pour aller leur porter des paroles de paix, afin de pouvoir sous ce prétexte s'informer de leurs forces & de leur situation présente. En descendant de la barque ils rencontrerent un Parti, qui sans leur donner le temps de parler, leur tua trois hommes, & fit les trois autres prisonniers. Le lende-

main ils renvoyerent un de ces prisonniers avec une Lettre, par laquelle ils demandoient pour ôtage le Sieur Broutin, qui avoit autrefois commandé chez eux, & le Chef des *Tonikas* : De plus ils exigeoient pour la rançon des femmes, des enfans, & des esclaves 200 fusils, 200 barils de poudre, 200 barils de balles, 2000 pierres à fusil, 200 coûteaux, 200 haches, 200 pioches, 20 quarts d'eau-de-vie, 20 bariques de vin, 20 barils de vermillon, 200 chemises, 20 pieces de limbourg, 20 pieces de toile, 20 habits galonnez sur les coutures, 20 chapeaux bordez avec des plumets, & cent habits plus simples. Leur dessein étoit d'égorger les François qui apporteroient ces Marchandises. Dès le même jour ils brûlerent

avec la derniere inhumanité le Sieur Mesplex & son Compagnon.

Le 8 Février les François avec les *Tonikas*, & quelques autres petites Nations qui sont vers le bas du Missisipy, arriverent aux *Natchez*. Ils s'emparerent de leur Temple dédié au Soleil.

L'impatience & l'indocilité des *Tchactas*, lesquels, comme presque tous les Sauvages, ne sont capables que d'un coup de main, & ensuite se retirent; le trop petit nombre de soldats François qui se trouverent accablez de fatigues; le manque de vivres que les Sauvages voloient aux François; le défaut de munitions dont on ne pouvoit rassasier les *Tchactas*, qui en dépensoient une partie inutilement, & qui mettoient l'au-

tre en reſerve pour la chaſſe ; la réſiſtance des *Natchez* qui s'étoient bien fortifiez , & qui ſe battoient en deſeſperez ; tout cela détermina à écouter les propoſitions que firent les aſſiegez après ſept jours de tranchée ouverte. Ils menaçoient, ſi nous perſiſtions dans le ſiege, de brûler ce qui leur reſtoit de François, & ils s'offrirent de les rendre, ſi nous voulions retirer nos ſept pieces de canon, qui dans le fond , faute d'un bon Canonier , & dans les circonſtances préſentes , n'étoient gueres propres qu'à leur faire peur.

Les propoſitions furent acceptées & accomplies de part & d'autre. Le 25 Février les Aſſiegez remirent fidélement tout ce qu'ils avoient promis, & les Aſſiegeans ſe retirerent avec leurs canons dans un petit

Fort, qu'on éleva promptement sur l'Escôre auprès du fleuve, pour inquiéter toûjours les *Natchez*, & pour assûrer le passage aux voyageurs. M. Perrier en donna le commandement à M. Dartaguette, pour reconnoître l'intrépidité avec laquelle durant le siege il s'exposoit aux plus grands dangers, & bravoit par tout la mort.

Avant que les *Tchactas* se déterminassent à donner sur les *Natchez*, ils étoient allez chez eux porter le calumet. Ils y furent reçûs d'une maniere assez nouvelle: Ils les trouverent eux & leurs chevaux parez de Chasubles, & de devants d'Autel: Plusieurs portoient à leur col des Patenes, bûvoient & donnoient à boire de l'eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. Les *Tchactas* eux-mêmes,

quand ils eurent pillé nos ennemis, renouvellerent cette profanation facrilege, en faifant dans leurs danfes & dans leurs jeux le même ufage de nos ornemens & de nos Vafes facrez. On n'en a pu retirer qu'une petite partie. La plûpart de leurs Chefs font venus ici pour fe faire payer des chevelures qu'ils ont levées, & des François ou des Negres qu'ils ont délivrez. Ils nous ont fait acheter bien cher leurs petits fervices, & ne donnent gueres envie de les employer dans la fuite, d'autant plus qu'ils ont paru beaucoup moins braves que les petites Nations, dont ils ne fe font redouter que par leur grand nombre. Les maladies diminuent tous les ans cette Nation, qui eft maintenant réduite à trois ou quatre

mille Guerriers. Depuis que ces Sauvages ont fait connoître ici leur caractére, on ne peut plus les souffrir : Ils sont insolens, feroces, dégoûtans, importuns, & insatiables. On plaint & on admire tout à la fois nos Missionnaires, de renoncer à toute societé, pour n'avoir que celle de ces Barbares.

J'ai renouvellé connoissance avec *Paatlako* un des Chefs, & avec un grand nombre d'autres *Tchactas*. Ils m'ont rendu beaucoup de visites interessées, & m'ont souvent répété à peu près le même compliment qu'ils me firent il y a plus d'un an lorsque je les quittai. » Nos » cœurs & ceux de nos enfans, » pleurent, m'ont-ils dit, depuis que nous ne te voyons » plus ; tu commençois à avoir

» de l'eſprit comme nous, tu
» nous entendois, & nous t'en-
» tendions, tu nous aimes, &
» nous t'aimons; pourquoi nous
» as-tu quitté? Que ne reviens-tu?
» Allons viens-t'en avec nous.
Vous ſçavez, mon R. P. que
je ne pouvois répondre à leurs
deſirs : ainſi je leur dis ſimple-
ment que je les irai rejoindre
dès que je le pourrai; qu'après
tout je ne ſuis ici que de corps,
& que mon cœur eſt demeuré
chez eux : » cela eſt bon repar-
» tit un de ces Sauvages, mais
» cependant ton cœur ne nous
» dit rien, il ne nous donne
» rien. C'eſt toûjours là qu'ils
en reviennent ; ils ne nous ai-
ment, & ne nous trouvent de
l'eſprit qu'autant que nous leur
donnons.

Il eſt vrai que *Paatlako* a
combattu avec beaucoup de

valeur contre les *Natchez*, il y a même reçu un coup de fusil dans les reins : pour le consoler de sa blessure, on l'a reçu avec plus d'estime & d'amitié que les autres. A peine s'est-il vû dans son Village, qu'enflé de ces legeres marques de distinction, il a dit au P. Baudouin, que toute la *Nouvelle Orleans* avoit été dans d'étranges allarmes au sujet de sa maladie, & que M. Perrier a informé le Roy de sa bravoure, & des grands services qu'il a rendus dans la derniere expedition. A ces traits je reconnois le génie de cette Nation ; c'est la présomption & la vanité même.

On a abandonné aux *Tchaĉtas* trois Negres des plus mutins, & qui s'étoient déclarez le plus pour les *Natchez* : ils les ont brûlé vifs avec une cruauté qui a

inſpiré à tous les Negres une nouvelle horreur des Sauvages: c'eſt un bien pour la ſûreté de la Colonie. Les *Tonikas* & les autres petites Nations ont remporté de nouveaux avantages ſur les *Natchez*, & y ont fait pluſieurs priſonniers : ils ont brûlé trois femmes & quatre hommes, aprés leur avoir levé la chevelure. On dit que le peuple commence à s'accoûtumer à un ſpectacle ſi barbare.

On ne put s'empêcher d'être attendri, lorſqu'on vit arriver en cette Ville les femmes Françoiſes, que les *Natchez* avoient fait leurs Eſclaves : les miſeres qu'elles ont ſouffertes étoient peintes ſur leurs viſages : cependant il paroît qu'elles les ont bien-tôt oubliées : du moins pluſieurs d'entr'elles ſe ſont fort preſſées de ſe rema-

rier, & on assûre qu'il y a eu de grandes démonstrations de joïe à leurs nôces.

Les petites filles que nul des Habitans n'a voulu adopter, ont grossi le troupeau cheri des orphelines que les Religieuses élevent. Le grand nombre de ces enfans ne sert qu'à augmenter leur charité & leurs attentions. On leur a fait une classe séparée, & on leur a donné deux Maîtresses particulieres.

Il n'y en a pas une de cette sainte Communauté, qui ne soit charmée d'avoir passé les mers, ne dût-elle faire ici d'autre bien que celui de conserver ces enfans dans l'innocence, & de donner une éducation polie & chrétienne à de jeunes Françoises, qui risquoient de n'être gueres mieux élevées que des Esclaves. On fait espérer à ces

ſaintes filles, qu'avant la fin de l'année elles occuperont la maiſon neuve qu'on leur deſtine, & après laquelle elles ſoûpirent depuis long-temps.

Quand elles y ſeront une fois logées, à l'inſtruction des Penſionnaires, des Orphelines, des filles du dehors & des Negreſſes, elles ajoûteront encore le ſoin des malades de l'Hôpital, & d'une Maiſon de refuge pour les femmes de vertu ſuſpecte: peut-être même que dans la ſuite elles pourront aider à donner régulièrement chaque année la retraite à un grand nombre de Dames, ſelon le goût que nous leur en avons inſpiré.

Tant d'œuvres de charité ſuffiroient pour occuper en France pluſieurs Communautez & des Inſtituts différents. Que ne peut point un grand zele ? Ces

divers travaux n'étonnent point sept Ursulines, & elles comptent de les soutenir avec la grace de Dieu, sans que l'Observance Religieuse en souffre. Pour moi je crains fort, que, s'il ne leur vient pas au plûtôt du secours, elles ne succombent sous le poids de tant de fatigues. Ceux qui avant que de les connoître, disoient qu'elles venoient trop tôt, & en trop grand nombre, ont bien changé de sentimens & de langage : témoins de leur conduite édifiante, & des grands services qu'elles rendent à la Colonie, ils trouvent qu'elles sont venuës trop tard, & qu'il n'en sçauroit trop venir de la même vertu & du même mérite.

Les *Tchikathas*, Nation brave, mais perfide, & peu con-

nuë des François, ont tâché de débaucher la Nation Illinoise : ils ont même sondé quelques particuliers, pour voir s'ils ne pourroient pas l'attirer au parti des Sauvages ennemis de notre Nation. Les Illinois leur ont répondu qu'ils sont presque tous de la priere ; (c'est-à-dire, selon leur maniere de s'exprimer, qu'ils sont Chrétiens) & que d'ailleurs ils sont inviolablement attachez aux François, par les alliances que plusieurs de leur Nation ont contractées avec eux en épousant leurs filles.

» Nous nous mettrons toûjours, ajoûta-t-il, au-devant » des ennemis des François ; il » faudra nous passer sur le ventre pour aller à eux, & nous » frapper nous-mêmes au cœur » avant que de leur porter un » seul coup.

Leur conduite s'est soutenue, & n'a point démenti leurs paroles : à la premiere nouvelle de la guerre des *Natchez*, & des *Yazous*, ils sont venus ici pleurer les Robbes noires * & les François, & offrir les services de leur Nation à M. Perrier, pour vanger la mort des François. Je me trouvai au Gouvernement à leur arrivée, & je fus charmé des Harangues qu'ils firent. *Chikagou* que vous avez vû à Paris, étoit à la tête des *Mitchigamias* ; & *Mamantouensa*, à la tête des *Kaskakias*.

Chikagou parla le premier : il étendit dans la Salle un tapis de peau de biche bordé de porc-épis, sur lequel il mit deux calumets avec divers agrémens Sauvages, qu'il accompagna d'un présent à l'ordinaire. » Voi-

* C'est ainsi qu'ils nomment les Missionnaires.

„ là, dit-il, en montrant ces
„ deux calumets, deux paroles
„ que nous t'apportons, l'une
„ de Religion, & l'autre de
„ paix ou de guerre, ſelon que
„ tu l'ordonneras. Nous écou-
„ tons avec reſpect les Com-
„ mandans, parce qu'ils nous
„ portent la parole du Roy no-
„ tre Pere; & plus encore les
„ Robbes noires, parce qu'ils
„ nous portent la parole de
„ Dieu même, qui eſt le Roy
„ des Rois. Nous ſommes ve-
„ nus de bien loin pleurer avec
„ toi la mort des François, &
„ t'offrir nos Guerriers pour
„ frapper ſur les Nations enne-
„ mies que tu voudras nous
„ marquer: tu n'as qu'à parler.
„ Quand je paſſai en France,
„ le Roy me promit ſa prote-
„ ction pour la priere, & me
„ recommanda de ne la quit-

» ter jamais : je m'en souvien-
» drai toûjours. Accorde-nous
» aussi ta protection pour nous
» & pour nos Robbes noires. Il
exposa ensuite les sentimens é-
difians dont il étoit pénétré sur
la Religion, que l'Interpréte
Baillarjon nous fit à demi enten-
dre en très-mauvais François.

Mamantouensa parla ensuite:
sa Harangue étoit laconique,
& d'un style bien différent de
celui des Sauvages, qui répé-
tent cent fois la même chose
dans le même discours.

» Voilà, dit-il, en adressant
» la parole à M. Perrier, deux
» jeunes Esclaves *Padoukas*,
» quelques Pelleteries, & d'au-
» tres bagatelles ; c'est un petit
» présent que je te fais ; mon
» dessein n'est pas de t'engager
» à m'en faire un plus grand :
» tout ce que je te demande,

» c'eſt ton cœur & ta protec-
» tion ; j'en ſuis plus jaloux que
» de toutes les marchandiſes du
» monde ; & quand je te la de-
» mande , c'eſt uniquement
» pour la priere. Mes ſentimens
» ſur la guerre ſont les mêmes
» que ceux de *Chikagou* , qui
» vient de parler : vainement
» répéterois-je ce que tu viens
» d'entendre.

Un autre vieux Chef qui avoit l'air d'un ancien Patriarche, ſe leva auſſi : il ſe contenta de dire qu'il vouloit mourir, comme il avoit toûjours vêcu, dans la priere. » La derniere pa-
» role, ajoûta-t-il, que nous ont
» dit nos Peres, étant ſur le point
» de rendre le dernier ſoûpir ,
» c'eſt d'être toûjours attachez à
» la priere , & qu'il n'y a point
» d'autre moyen d'être heureux
» en cette vie , & bien plus en-

» core dans l'autre après la mort.

M. Perrier qui a de grands ſentimens de Religion, écoutoit avec un ſenſible plaiſir ces Harangues Sauvages : il s'abandonna aux mouvemens de ſon cœur, ſans avoir beſoin de recourir aux détours & aux déguiſemens qui ſont ſouvent néceſſaires, quand on traite avec le commun des Sauvages. A chaque Harangue il fit une réponſe telle que ces bons Chrétiens pouvoient la ſouhaitter : il les remercia de leurs offres de ſervice pour la guerre, étant aſſez fort contre les ennemis qui occupent le bas du fleuve ; mais il les avertit de ſe tenir ſur leurs gardes, & de prendre notre défenſe contre ceux qui habite le haut du même fleuve.

On ſe défie toûjours des Sau-

vages appellez *Renards*, quoiqu'ils n'ofent plus rien entreprendre, depuis que le P. Guignas a détaché de leur parti les Nations des *Kikapoux*, & des *Maskoutins*. Vous fçavez, mon R. P. qu'étant en Canada il eut le courage de pénétrer jufques chez les *Sioux*, Sauvages errans vers la fource du Miffifipi, à environ huit cens lieuës de la *Nouvelle Orleans*, & à fix cens lieuës de Quebec. Obligé d'abandonner cette Miffion naiffante par le mauvais fuccès qu'avoit eu l'entreprife contre les *Renards*, il defcendit le fleuve pour fe rendre aux Illinois. Le 15 Octobre de l'année 1728, il fut arrêté à mi-chemin par les *Kikapoux* & les *Maskoutins*. Pendant cinq mois qu'il fut captif chez ces Sauvages, il eut beaucoup à fouf-

frir, & tout à craindre : il vit le moment où il alloit être brûlé vif; & il se préparoit à finir sa vie dans cet horrible tourment, lorsqu'il fut adopté par un Vieillard, dont la famille lui sauva la vie, & lui procura la liberté. Nos Missionnaires qui étoient chez les Illinois, ne furent pas plûtôt instruits de sa triste situation, qu'ils lui procurerent tous les adoucissemens qu'ils pûrent. Tout ce qu'il reçut, il l'employa à gagner les Sauvages : il y réussit, jusqu'à les engager même à le conduire chez les Illinois, & à y venir faire la paix avec les François & les Sauvages de ce quartier. Sept ou huit mois après la conclusion de cette paix, les *Maskoutins* & les *Kikapoux* revinrent encore chez les Illinois, & emmenerent le Pere

Guignas pour paſſer l'hyver avec eux, d'où ſelon les apparences il retournera en Canada. Ces fatiguans voyages l'ont extrémement vieilli ; mais ſon zele plein de feu & d'activité ſemble lui donner de nouvelles forces.

Les Illinois n'eurent point d'autre maiſon que la nôtre, pendant les trois ſemaines qu'ils demeurerent dans cette Ville ; ils nous charmerent par leur pieté & par leur vie édifiante. Tous les ſoirs ils récitoient le Chapelet à deux chœurs, & tous les matins ils entendoient ma Meſſe, pendant laquelle, ſur tout les Dimanches & les Fêtes, ils chantoient différentes prieres de l'Egliſe conformes aux différens Offices du jour : à la fin de la Meſſe ils ne manquoient jamais de chanter de

tout leur cœur la priere pour le Roy. Les Religieuses chantoient le premier couplet latin sur le ton ordinaire du chant Gregorien, & les Illinois continuoient les autres couplets en leur langue sur le même ton. Ce spectacle qui étoit nouveau, attiroit grand monde dans l'Eglise, & inspiroit une tendre dévotion. Dans le cours de la journée & après le soûper, ils chantoient souvent ou seuls ou tous ensemble diverses prieres de l'Eglise, telles que sont le *Dies iræ*, &c. *Vexilla Regis*, &c. *Stabat Mater*, &c. à les entendre, on s'apperçevoit aisément qu'ils avoient plus de goût & de plaisir à chanter ces saints Cantiques, que le commun des Sauvages, & même beaucoup de François n'en trouvent à chanter

des chanſons frivoles, & ſouvent diſſoluës.

On ſeroit étonné, comme je l'ai été moi-même en arrivant dans cette Miſſion, de voir qu'un grand nombre de nos François ne ſont pas à beaucoup près ſi-bien inſtruits de la Religion, que le ſont ces Neophytes : ils n'ignorent preſque aucune des Hiſtoires de l'ancien & du nouveau Teſtament: ils ont d'excellentes méthodes d'entendre la ſainte Meſſe & de recevoir les Sacremens : leur Catéchiſme qui m'eſt tombé entre les mains, avec la Traduction litterale qu'en a fait le P. le Boullenger, eſt un parfait modéle pour ceux qui en auroient beſoin dans leurs nouvelles Miſſions. On n'a laiſſé ignorer à ces bons Sauvages aucun de nos Myſtéres & de nos

devoirs: on s'est attaché au fond & à l'essentiel de la Religion, qu'on leur a exposé d'une maniere également instructive & solide.

La premiere pensée qui vient à ceux qui connoissent ces Sauvages, c'est qu'il en a dû bien coûter, & qu'il en coûte bien encore aux Missionnaires, pour les former de la sorte au Christianisme. Mais leur assiduité & leur patience est abondamment récompensée, par les bénédictions qu'il plaît à Dieu de répandre sur leurs travaux. Le Pere le Boullenger me mande qu'il est obligé pour la seconde fois d'augmenter considérablement son Eglise, par le grand nombre de Sauvages, qui chaque année reçoivent le Baptême.

Le premier jour que les Il-

linois virent les Religieuses ;
Mamantouensa apperçevant auprès d'elles une troupe de petites filles ; » je vois bien, leur
» dit-il, que vous n'êtes pas
» des Religeuses sans dessein :
il vouloit dire qu'elles n'étoient pas de simples Solitaires, qui ne travaillent qu'à leur propre perfection : » vous êtes, leur ajoû-
» ta-t-il, comme les Robbes noi-
» res nos Peres, vous travaillez
» pour les autres. Ah ! si nous
» avions là haut deux ou trois
» de vous autres, nos femmes
» & nos filles auroient plus d'es-
» prit, & seroient meilleures
» Chrétiennes. Hé bien ! lui ré-
» pondit la Mere Supérieure,
» choisissez celles que vous vou-
» lez. Ce n'est point à nous à choi-
» sir, répondit *Mamantouensa*,
» c'est à vous qui les connoissez :
» le choix doit tomber sur celles

» qui ſont le plus attachées à
» Dieu, & qui l'aiment davanta-
» ge.

Vous jugez aſſez, mon R. P. combien ces ſaintes filles furent charmées de trouver dans un Sauvage des ſentimens ſi raiſonnables & ſi Chrétiens. Ah! qu'il faudra de temps & de peines pour apprendre aux *Tchactas* à penſer & à parler de la ſorte. Ce ne peut être que l'ouvrage de celui qui ſçait, quand il lui plaît, changer les pierres en enfans d'Abraham.

Chikagou garde précieuſement dans une bourſe faite exprès la magnifique tabatiere que feu Madame la Ducheſſe d'Orleans lui donna à Verſailles. Quelque offre qu'on lui en ait faite, il n'a jamais voulu s'en défaire : attention bien remarquable dans un Sauvage,

dont le caractére eſt de ſe dégoûter bien-tôt de tout ce qu'il a, & de deſirer paſſionnement ce qu'il voit, & ce qu'il n'a pas.

Tout ce que *Chikagou* a raconté de la France à ſes compatriottes, leur a paru incroyable. On t'a payé, lui diſoit-
» on, pour nous faire accroire
» toutes ces belles fictions.
» Nous voulons bien croire, lui
» diſoient ſes parens & ceux à
» qui ſa ſincerité étoit moins
» ſuſpecte, que tu as vû tout ce
» que tu nous dis, mais il faut
» qu'un charme t'ait faſciné les
» yeux; car il n'eſt pas poſſi-
» ble que la France ſoit telle que
» tu nous la dépeins. Lorſqu'il diſoit qu'en France il y a cinq cabannes les unes ſur les autres, & qu'elles ſont auſſi élevées que les plus grands arbres; qu'il y a autant de monde dans les

ruës de Paris, que de brins d'herbes dans les prairies, & de Maringuoins dans les bois; qu'on s'y promene, & qu'on fait même de longs voyages dans des cabannes de cuirs ambulantes; on ne le croyoit pas plus, que lorsqu'il ajoûtoit qu'il avoit vû de longues cabannes pleines de malades, où d'habiles Chirurgiens faisoient les plus belles cures. » Ecoutez, leur di-» soit-il plaisamment, vous » manque-t-il un bras, une jam-» be, un œil, une dent, une poi-» trine; si vous êtiez en France, » on vous en remettroit d'au-» tres, sans qu'il y parût. Ce qui a le plus embarrassé *Mamantouensa*, quand il a vû des vaisseaux; c'est de sçavoir comment de la terre où l'on construit ces vaisseaux, on peut les lancer à l'eau, & où l'on peut

trouver assez de bras pour jetter, & sur-tout pour lever des anchres d'un poids si énorme. On lui expliqua l'un & l'autre, & il admira le génie des François qui étoient capables de si belles inventions.

Ces Illinois partirent le dernier jour de Juin : ils pourront bien se joindre aux *Akensas*, pour tomber sur les *Yazous* & sur les *Corroys*. Ceux ci s'étant mis en chemin pour se retirer chez les *Tchikachas*, où ils portoient les chevelures françoises qu'ils avoient enlevées, furent surpris en route par les *Tchatchoumas* & par quelques *Tchactas*, qui leur leverent dix-huit chevelures, & délivrerent les femmes Françoises avec leurs enfans. Quelque temps après ils furent encore attaquez par un parti d'*Akensas*, qui

leur leverent quatre chevelures, & firent plusieurs femmes prisonnieres. Ces bons Sauvages rencontrerent à leur retour deux Pyrogues de chasseurs François : ils les frolerent selon leur Coûtume depuis la tête jusqu'aux pieds, en pleurant la mort des François, & celle de leur Pere en J. C. Ils jurerent que pendant qu'il y auroit un *Akensa* au monde, les *Natchez* & les *Yazous* ne seroient point sans ennemis. Ils montrerent une cloche & quelques livres, qu'ils apportoient, disoient-ils, pour le premier Chef noir, qui viendra dans leur Village. C'est tout ce qu'ils avoient trouvé dans la cabanne du P. Souel.

J'étois en peine de sçavoir ce que ces Barbares avoient fait du corps de ce Missionnaire: mais une femme Françoise, qui

étoit alors leur Esclave, m'a appris qu'elle les a enfin engagez à lui donner la sépulture. » Je l'ai vû, m'a-t-elle dit » plusieurs fois, couché sur le » dos dans les cannes assez près » de sa maison, on ne lui avoit » ôté que sa Soutanne. Quoi- » qu'il fût mort depuis quinze » jours, il avoit la peau aussi » blanche, & les jouës aussi » vermeilles, que s'il eût été » simplement endormi: Je fus » tentée d'examiner où il avoit » reçû le coup; mais le respect » arrêta ma curiosité: je me » mis un moment à genoux, & » j'emportai son mouchoir qui » étoit auprès de lui.

Les fidéles *Akensas* pleurent tous les jours dans leur Village la mort du P. du Poisson: ils demandent avec les dernieres instances un autre Mission-

naire : on ne peut pas se dispenser de l'accorder à une Nation si aimable, & de tout tems très-attachée aux François; d'une pudeur que les autres Nations ignorent ; & qui n'a d'obstacle particulier au Christianisme, que son extrême penchant pour la jonglerie.

Vous ne devineriez pas mon R. P. qu'on a tâché de nous consoler dans notre juste douleur, en nous felicitant de ce que notre perte n'avoit pas été plus générale. En effet les deux chers Missionnaires que nous pleurons, ne paroissoient pas à beaucoup près être aussi exposez à la cruauté des Sauvages, que le sont plusieurs autres, & sur-tout le P. de Guyenne, & encore plus le P. Baudouin.

Celui-ci est sans aucune défense au milieu de la grande Na-

tion des *Tchaktas*. On a toûjours été dans une grande défiance de ces Sauvages, même dans le temps qu'ils faiſoient pour nous la guerre aux *Natchez*. Maintenant ils ſont devenus ſi fiers de leur prétenduë victoire, que nous avons encore plus de beſoin de troupes pour reprimer leur inſolence, & les contenir dans le devoir, que pour achever d'exterminer nos ennemis déclarez.

Le P. de Guyenne, après bien des contradictions de la part des Sauvages du voiſinage de la Caroline, s'étoit fait bâtir deux cabannes dans deux différens Villages, pour être plus à portée d'apprendre leur langue, & de les inſtruire : elles viennent d'être abbatuës. Il ſera enfin obligé de borner ſon zele au Fort François des *Aliba-*

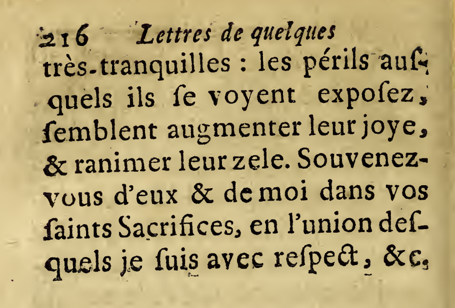
mous, ou de chercher une moisson plus abondante sur les bords du Missisipy.

Il ne reste plus, mon R. P. que de vous informer de la situation de nos ennemis. Ils se sont réünis auprès de la riviere des *Ouachitas*, sur laquelle ils ont trois Forts. On croit que les *Natchez* sont encore au nombre de 500 Guerriers, sans compter leurs femmes & leurs enfans : ils n'étoient gueres que 700 avant la guerre ; il n'y a pas plus de quarante Guerriers parmi les *Yazous* & les *Corroys*. Ils ont semé du maïs entre deux petites rivieres qui coulent auprès de leurs Forts : il ne faudroit que leur couper ce maïs pour les affamer pendant l'hyver : mais la chose n'est pas aisée, à ce que disent les petites Nations qui les harcelent

continuellement. Ce Payïs eſt coupé de *Bayouks*, & remplis de cannes, où la quantité incroyable de Maringouins ne permet pas de ſe tenir long-temps en embuſcade.

Les *Natchez* qui s'étoient cantonnez dans leurs Forts depuis la derniere expedition, commencent à reparoître. Outrez de ce qu'un parti d'*Oumas* & de *Bayagoulas* leur a enlevé une Pyrogue, où il y avoit ſept hommes, une femme, & deux enfans ; ils ſont allez en grand nombre près d'un petit Fort, où ils ont ſurpris dix François & vingt Negres. Il n'y a eu qu'un petit ſoldat avec deux Negres qui ſe ſoit ſauvé. Il avoit échappé au maſſacre que firent les *Natchez* en ſe cachant dans un four : il leur a échappé cette fois-cy en ſe cachant dans un tronc d'arbre.

Vous jugez bien, mon R. P. que cette guerre retarde l'établissement François : cependant on se flatte que ce malheur produira un plus grand bien, en déterminant la Cour à envoyer les forces nécessaires, pour tranquilliser la Colonie & la rendre florissante. Quoi qu'il n'y ait rien à craindre à la *Nouvelle Orleans*, ni des petites Nations voisines, dont nos seuls Negres viendroient à bout dans une matinée, ni même des *Tchactas*, qui n'oseroient s'exposer sur le lac en grand nombre ; cependant une terreur panique s'est emparée de presque tous les esprits, sur-tout des femmes ; mais elles seront rassurées à l'arrivée des premieres troupes de France que nous attendons incessamment. Pour ce qui est de nos Missionnaires, ils sont


très-tranquilles : les périls auſ-quels ils ſe voyent expoſez, ſemblent augmenter leur joye, & ranimer leur zele. Souvenez-vous d'eux & de moi dans vos ſaints Sacrifices, en l'union deſquels je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE



LETTRE
DU
DU P. LOMBARD
DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Supérieur des Missions des Sauvages de la Guyane, au R. P. Croiset, Provincial de la même Compagnie dans la Province de Lyon.

A Kourou dans la Guyane ce 23 Février 1730.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Je ne sçaurois trop tôt marquer à V. R. combien cette

Mission lui est obligée d'y avoir envoyé le Fr. du Molard. Il est arrivé dans les circonstances les plus favorables, vû le dessein que nous avons formé d'établir au plûtôt plusieurs Missions; non-seulement à *Kourou*, mais encore à *Ouyapok*. Habile & plein de bonne volonté comme il est, son secours nous étoit très-nécessaire pour la constru-ction & l'ornement des Eglises que nous devons élever dans toutes ces contrées barbares.

La derniere Lettre du P. Fau-que vous aura déja fait connoî-tre *Ouyapok* : c'est une grande riviere au-dessus de Cayenne : le Roy vient d'y établir une Co-lonie, dont il nous a confié le soin pour ce qui regarde le spi-rituel, en nous chargeant en même temps de faire des Mis-sions aux environs de cette ri-

viere, où les Nations Indiennes sont en bien plus grand nombre qu'à *Kourou.*

Le Fr. du Molard va d'abord travailler à l'embellissement de l'Eglise de *Kourou*, & à la construction d'une maison pour les Missionnaires: car jusqu'ici nous n'avons logé que dans de petites huttes à l'Indienne. Après quoi, lorsqu'il s'agira de former des peuplades, il n'aura gueres le temps de respirer.

Je prévois ce qu'il en coûtera de dangers & de fatigues aux Missionnaires, pour aller chercher les Indiens épars çà & là dans les retraites les plus sauvages où ils se cachent, & pour les rassembler dans un même lieu; je l'ai éprouvé plus d'une fois, & tout recemment une excursion que j'ai faite chez les *Maraones*, m'a mis dans un état,

où pendant quelques jours on a appréhendé pour ma vie. Je croyois ne pouvoir jamais me tirer des bois & des ravines, & pour ſurcroît de diſgraces, étant tout couvert de ſueurs, il me fallut eſſuyer une pluye continuelle pendant une partie de la nuit. A deux heures du matin j'arrivai tout tranſi de froid à la Caſe, & dès le lendemain la pleureſie ſe déclara : heureuſement la fiévre étoit intermittente, & me donnoit quelque relâche.

Ce fut dans un de ces intervalles qu'on m'apprit que deux Miſſionnaires étoient morts le même jour à Cayenne, au ſervice de la garniſon qui étoit attaquée d'une maladie contagieuſe, & qu'il n'y en reſtoit plus qu'un ſeul d'une ſanté chancelante. Tout malade que

j'étois, je pris le parti d'aller au secours de cette Colonie, qui se voyoit tout-à-coup privée de presque tous ses Pasteurs : je partis donc d'*Ouyapck*, & ayant fait ce trajet en moins de 24 heures, j'arrivai avec le P. Catelin à Cayenne. Quelques Indiens de la Mission de *Kourou*, me témoignerent en cette occasion leur zele & leur attachement. A peine fus-je abordé, qu'ils se présenterent à moi pour me porter sur leurs épaules jusqu'à notre maison, qui est éloignée d'une demie lieuë de l'endroit où j'avois débarqué. Le violent accès de fiévre que j'avois eû toute la nuit m'avoit tellement abbatu, que je ne pouvois me soutenir qu'avec peine. L'affection de ces bons Indiens me consoloit, je les entendois se dire les uns aux

autres : » Ayons grand ſoin de
» notre *Baba*, n'épargnons pas
» nos peines ; car que devien-
» drions - nous s'il venoit à
» nous manquer ? Qui eſt-ce qui
» nous inſtruiroit, qui nous con-
» feſſeroit, qui nous aſſiſteroit
» à la mort ?

La conſternation étoit générale à Cayenne quand j'y arrivai, à cauſe de la perte qu'on venoit de faire tout à la fois de trois Miſſionnaires : Une pareille mortalité étoit extraordinaire, & l'on n'avoit rien vû de ſemblable depuis que nous y ſommes établis. La bonté de l'air qu'on y reſpire, & des alimens dont on ſe nourrit, fait que communément il y a très-peu de malades. Vous comprenez aſſez, mon R. P. quels ſont nos beſoins, & combien il eſt important de remplacer au plû-

tôt ces pertes. Dix nouveaux Missionnaires, s'ils arrivoient, auroient peine à suffire au travail qui se présente.

Le peu de temps que j'ai demeuré à *Ouyapok*, ne m'a pas permis de faire autant de découvertes que j'aurois souhaité: Le Payïs est d'une vaste étenduë, & habité par quantité de diverses Nations Indiennes. On vient depuis peu d'en découvrir une qui est très-nombreuse, & qui est établie à deux cens lieuës du Fort d'*Ouyapok*; c'est la Nation des *Amikouanes*, que l'on appelle autrement les Indiens à longues oreilles. Ils les ont effectivement fort longues, & elles leur pendent jusques sur les épaules. C'est à l'art, & non pas à la nature, qu'ils sont redevables d'un ornement si extraordinaire, & qui leur plaît

ſi fort. Ils s'y prennent de bonne heure, pour ſe procurer cet agrément ; ils ont grand ſoin de percer les oreilles à leurs enfans : ils y inſerent de petits bois, pour empêcher que l'ouverture ne ſe ferme : & de tems en tems ils y en mettent d'autres toûjours plus gros les uns que les autres, juſqu'à ce que le trou devienne aſſez grand à la longue, pour y inſinuer certains ouvrages qu'ils font exprès, & qui ont deux à trois pouces de diametre.

Cette Nation qui a été inconnuë juſqu'ici, eſt extrêmement ſauvage : on n'y a aucune connoiſſance du feu. Quand ces Indiens veulent couper leurs bois, ils ſe ſervent de certains cailloux, qu'ils aiguiſent les uns contre les autres pour les affiler, & qu'ils inſerent dans un

manche de bois en guise de hache. J'ai vu à *Ouyapok* une de ces sortes de haches : le manche a environ deux pieds, & au bout il y a une échancrure pour y inserer le caillou : je l'examinai ; mais bien qu'il soit mince, il me parut peu tranchant : j'y ai vû aussi un de leur pendant-d'oreille ; c'est un rouleau de feüilles de palmistes d'un pouce de large : ils gravent sur le tranchant quelque figure bisarre qu'ils peignent en noir ou en rouge, & qui attachée à leurs oreilles, leur donne un air tout-à-fait risible ; mais à leur goût, c'est une de leurs plus belles parures.

En-deçà des *Amicouanes*, il y a plusieurs autres Nations ; quoiqu'elles soient fort différentes, & même qu'elles se fassent quelquefois la guerre les

unes aux autres ; il n'y a point de diverſité pour la langue, qui eſt la même parmi toutes ces Nations. Tels ſont les *Aromagotas*, les *Palunks*, les *Turupis*, les *Ouays*, les *Pirius*, les *Couſtumis*, les *Acoquas*, & les *Caranes*. Toutes ces Nations ſont vers le haut de la riviere *Ouyapok*. Il y en a un grand nombre d'autres ſur les côtes, comme les *Palicours*, les *Mayes*, les *Karanarious*, les *Couſſaris*, les *Toukouyanes*, les *Rouourios*, & les *Maraones*. Voilà, comme vous voyez, un vaſte champ qui s'ouvre au zele des ouvriers évangeliques.

Vous ſouhaittez, mon R. P. que je vous informe du progrès que fait la Religion parmi ces peuples, & des œuvres extraordinaires de pieté qu'on leur voit pratiquer. Il me ſeroit dif-

ficile de vous rien mander de fort intéressant : Vous sçavez que cette Mission n'est encore que dans sa naissance. On vous a déja fait connoître le caractére de ces Nations Sauvages, leur legéreté, leur indolence, & l'aversion qu'elles ont pour tout ce qui les gêne. Nous ne pouvons gueres espérer de fruits solides de nos travaux, que quand nous les aurons réünis dans différentes peuplades, où l'on puisse les instruire à loisir, & leur inculquer sans cesse les Véritez Chrétiennes. Le cœur de ces Barbares est comme une terre ingrate, qui ne produit rien qu'à force de culture.

Il a été un temps où leur inconstance naturelle, & la difficulté de les fixer dans le bien, me rebutoient extrêmement. Je craignois de m'être laissé

tromper par des apparences, & d'avoir conferé le Baptême à des gens qui étoient indignes de le recevoir : Une eſpéce de dépit, qui me paroiſſoit raiſonnable, me fit preſque ſuccomber à la tentation qui me prenoit de les abandonner : J'écoutai néanmoins de meilleurs conſeils; d'autres penſées plus juſtes & plus conformes au caractére des peuples que Dieu avoit confiez à mes ſoins en m'appellant à cette Miſſion, ſuccederent aux premieres idées qui me décourageoient; le Seigneur, malgré mes défiances& mes dégoûts, me donna la force de m'appliquer avec encore plus d'ardeur à cultiver un champ qui me ſembloit tout-à-fait ſterile, & ce n'eſt que depuis quelques années que j'ai enfin reconnu par le ſuccès

dont Dieu a beni ma persévérance, que la Religion avoit jetté de profondes racines dans le cœur de plusieurs de ces Barbares.

J'en ai été encore mieux convaincu par la sainte & édifiante mort de plusieurs Neophytes que j'ai assisté en ce dernier moment. Je ne vous en rapporterai que trois ou quatre exemples. Je sçais, mon R. P. qu'ils n'auront pas de quoi vous frapper : vous avez reçu les derniers soûpirs d'une infinité de personnes, dont la vie passée dans l'exercice de toutes sortes de vertus, a été couronnée par la mort la plus sainte : mais enfin quand les mêmes choses se rapportent d'un peuple Sauvage & Barbare, dont le naturel, les mœurs & l'éducation sont si opposées aux maximes du Christianisme,

on ne peut gueres s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu & la puissance de la grace, qui des rochers les plus durs, en fait, quand il lui plaît, de véritables enfans d'Abraham.

Je commence par un Infidéle, que je baptisai il y a quelque temps à l'article de la mort; c'étoit un Indien plein de bon sens appellé *Sany* : J'allois souvent à *Ikaroux*, qui est le premier endroit où je m'étois établi avec le P. Ramette : Ce bon Sauvage ne manquoit pas de nous rendre de fréquentes visites, & nos entretiens rouloient toûjours sur la Religion Chrétienne, & sur la nécessité du Baptême. Nos discours aidez de la grace, firent de vives impressions sur son cœur, & ces impressions se réveillerent aux approches de la mort. Il s'étoit

retiré dans un lieu très-sauvage, où ses ancêtres avoient demeuré autrefois, & où étoit leur sépulture. Ce fut par un coup d'une providence particuliére de Dieu que j'allai le voir dans un temps, où ma présence étoit si nécessaire à son salut. Mon dessein étoit d'aller à cinq ou six lieuës visiter un Indien, dont j'avois appris la maladie depuis peu de jours : Je passai par un Carbet voisin, où la plûpart des Sauvages qui l'habitoient, étoient Chrétiens : à peine fus-je arrivé qu'ils se mirent autour de moi, & me demanderent où je portois mes pas : ayant satisfait à leur demande : » Tu vas chercher bien » loin, me dirent-ils, ce que tu » as auprès de toi ; ton ami *Sa-* » *ny*, qui demeure à une demie » lieuë d'ici, est à l'extrémité ;

» ne ferois-tu pas mieux de
» l'aller voir ? J'y consentis très-volontiers, & deux Indiennes parentes du moribond, s'offrirent à être mes guides. Nous nous mîmes en chemin, elles, mon petit Negre, & moi : nous arrivâmes bien-tôt à une Savane presque impratiquable : les herbes & les joncs étoient montez si haut, qu'on auroit eû de la peine à y découvrir un homme à cheval : Ces bonnes Indiennes marcherent devant, & me frayerent le chemin, en foulant aux pieds les joncs & les herbes ; enfin elles me conduisirent à la pointe d'un bois épais, où le malade s'étoit fait transporter, & où on lui avoit dressé une pauvre cabanne. Aussi-tôt qu'il m'apperçût, il s'écria tout transporté de joye :
» Sois le bien venu, *Baba*, je

» sçavois bien que tu viendrois » me voir aujourd'hui, je t'ai » vû en songe toute la nuit, & » il me sembloit que tu me » donnois le Baptême. Sa femme & sa mere qui étoient présentes, m'assûrerent qu'en effet il n'avoit cessé de parler de moi toute la nuit, & qu'il leur avoit dit positivement que j'arriverois ce jour-là même. Je profitai des momens de connoissance qui lui restoient, & des heureuses dispositions que le Ciel avoit mis dans son cœur; & comme il étoit déja très-instruit des véritez de la Religion, je le préparai au Baptême, qu'il reçût avec une grande pieté. Il expira entre mes bras la nuit suivante, pour aller joüir, comme il y a lieu de le croire, du bonheur que la grace de ce Sacrement venoit de lui procurer.

Une autre mort d'un jeune homme que j'ai élevé, & qui se nomme *Remy*, me remplit de consolation toutes les fois que j'y pense : il y avoit peu de temps qu'il étoit marié, & il avoit toûjours fait paroître un grand attachement à tous les devoirs de la Religion. Attaqué d'un violent mal de poitrine, dont tous les remedes que je lui donnai, ne pûrent le guérir, je lui annoncai que sa mort n'étoit pas éloignée. » Il faut donc » profiter, me répondit-il, du » peu de temps qui me reste à » vivre. Oui, mon Dieu, ajoû- » ta-t-il, c'est volontiers que je » meurs puisque vous le vou- » lez ; je souffre avec plaisir les » douleurs ausquelles vous me » condamnez : je les mérite par- » ce que j'ai été assez ingrat pour » vous offenser. *Aouerle*, di-

» soit-il, en sa langue, *Aouerte*
» *Tamoussi ye tombe oüa aroubou*
» *mappo epelagame*. Ce n'étoient pas-là des sentimens que je lui eusse suggerez : le Saint-Esprit lui-même, qui les avoit imprimez dans son cœur, les lui mettoit à la bouche : il les répétoit à tout moment, & je ne crois pas m'écarter de la vérité, en assûrant qu'il les prononçoit plus de trois cens fois par jour: mais il les prononçoit avec tant d'ardeur, que j'en étois comme interdit, & je n'avois garde de lui inspirer d'autres sentimens. Dès qu'il se sentit plus mal qu'à l'ordinaire, il me demanda les Sacremens. Après avoir entendu sa Confession, qu'il fit avec des sentimens pleins de componction, j'allai lui chercher le Saint Viatique. A la vûë de son Sauveur, il parut ranimer tou-

te la ferveur de ſa pieté : il ſe jetta à genoux, & proſterné juſqu'à terre, il adora J. C. qu'il reçut enſuite avec le plus profond reſpect : je lui adminiſtrai preſque en même temps l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec une foy également vive ; après quoy il ne ceſſa de s'entretenir avec Dieu juſqu'au dernier ſoûpir.

A une mort ſi édifiante, je joindrai celle de Loüis Remy *Tourappo*, principal Chef de nos Indiens, & le premier de cette contrée qui ait embraſſé la Foy. C'étoit un homme d'eſprit, parfaitement inſtruit des Véritez de la Religion, & qui m'a fourni en ſa langue des termes très-propres & très énergiques pour exprimer nos divins Myſtéres. Il a été pendant toute ſa vie un modéle de vertu pour nos Neo-

phytes ; presque tous les jours il assistoit au saint Sacrifice de la Messe : Le soir & le matin il ne manquoit jamais de rassembler tout son monde, & il faisoit lui-même la priere à haute voix. Un flux de sang invétéré nous l'enleva. Aussi-tôt qu'il s'apperçût que son mal étoit sans remede, il ne songea plus qu'à se préparer à une mort Chrétienne. Il reçut les derniers Sacremens avec une dévotion qui en inspira au grand nombre de Sauvages, dont sa case étoit remplie; je jugeai à propos, pour l'instruction & l'édification de cette multitude d'Indiens, de lui faire faire sa profession de Foy, avant que de lui donner le saint Viatique : Je prononçai donc à haute voix tous les Articles de notre croyance. A chaque Article il me répondoit

avec une présence d'esprit admirable & d'un ton assûré ; oui, je le crois ; ajoûtant toûjours quelque chose qui marquoit sa ferme adhésion aux Véritez Chrétiennes. Ce fut dans ces sentimens pleins de Foy & d'amour pour Dieu qu'il finit sa vie.

Comme je consolois sa fille aînée de la perte qu'elle venoit de faire, elle m'apprit que son pere, peu de jours avant sa mort, avoit assemblé tous ceux sur qui il avoit de l'autorité, pour leur déclarer ses dernieres volontez. » Je meurs, nous a-t-il dit, » & je meurs Chrétien : Aidez-» moi à en rendre graces au » Dieu des miséricordes. Je suis « le premier Capitaine qui ai » reçu chez moi les Missionnai-» res : Vous sçavez que les au-» tres Capitaines m'en ont sçû

» mauvais gré, & que j'ai été
» l'objet de leurs censures : mais
» je me suis mis au-dessus
» de leurs discours, & je n'ai
» pas craint de leur déplaire.
» Imitez en cela mon exem-
» ple, regardez les Mission-
» naires comme vos Peres en
» J. C. ayez en eux une entiére
» confiance, & prenez garde
» qu'une vie peu Chrétienne
» ne les oblige malgré eux à
» vous abandonner. J'ai été très-
touché de cette mort : c'étoit
un ancien ami que j'affection-
nois fort à cause de son zele
pour la Religion, & qui m'é-
toit véritablement attaché. Il
étoit mon *Banaré*, & j'étois le
sien : c'est après les liaisons du
sang, une sorte d'union parmi
les Indiens, la plus étroite qu'-
on puisse avoir. Nous honorâ-
mes autant que nous pûmes ses

obſeques : Son cercueil ſur lequel on avoit poſé ſon épée & ſon bâton de commandement, fut porté par quatre Capitaines, & conduit à l'Egliſe par preſque tous les Indiens de la Miſſion, qui tenoient chacun un cierge à la main. Il fut enterré au milieu de la nouvelle Egliſe. La reconnoiſſance demandoit qu'on lui fit cet honneur, parce que c'eſt lui qui a le plus contribué à la conſtruction de ce ſaint édifice.

Je n'ai garde, mon R.P. de vous fatiguer plus long-temps par des répétitions ennuyeuſes de faits qui ſont aſſez ſemblables Je finirai cette Lettre par le récit de la mort d'un autre Indien nommé *Denys*, qui nous a conſtamment édifié par une pieté exemplaire, par une extrême délicateſſe de conſcience, & par

la

la plus exacte fidélité à remplir toutes les obligations qu'impose le nom Chrétien. Il lui arrivoit souvent de rester dans l'Eglise après la grand'-Messe, & d'y passer un temps considérable dans un profond recueillement, & comme absorbé en lui-même par la ferveur de sa priere. Je le considérois quelquefois, & je me disois à moi-même : » Que ne puis je pénétrer dans le cœur de ce pauvre Sauvage, & y découvrir » les communications intimes » qu'il paroît avoir avec Dieu ! attaqué d'un flux de ventre sanguinolent , il vit bien qu'il n'avoit que peu de jours à vivre : il ne songea plus qu'à se préparer à ce dernier passage : il purifia plusieurs fois sa conscience par des Confessions très-exactes, & avec les sentimens

de la plus vive douleur. Dès qu'il eût reçû le Corps adorable de J. C. il n'eut plus d'autres pensées que celles de l'Eternité ? Il avoit sans cesse à la main le Crucifix. Une fois entr'autres que j'allai le voir, je lui trouvai les yeux collez sur ce Signe de notre Rédemption. Plusieurs Indiens l'environnoient dans un profond silence : Je m'assis auprès de lui, & contre son ordinaire il ne me salua point, tant il étoit appliqué à l'objet adorable qu'il tenoit entre les mains. » Hé bien, » mon cher Denys, lui dis-je, » cette Image de J. C. attaché à la » Croix pour ton salut, ne t'inspi- » re-t-elle pas une grande con- » fiance en ses miséricordes? Oui » Baba, me répondit-il d'un air » serain & tranquille. Le lendemain je le trouvai tellement af-

foibli, que n'ayant plus la force de tenir lui-même le Crucifix, il le faisoit tenir par sa femme. Ce fut-là le spectacle édifiant qui se présenta à mes yeux, lorsque j'entrai dans sa cabanne: Sa femme étoit à genoux à côté de son hamac, tenant le Crucifix à la main, & le présentant à son mari : Les yeux du mourant étoient immobiles, & fortement attachez sur l'Image de Jesus crucifié : Ils ne m'apperçûrent ni l'un ni l'autre, & je fus si attendri de ce que je voyois, que je sortis sur l'heure pour donner un libre cours à mes larmes. Je trouvai le P. Fauque à qui je racontai le consolant spectacle dont je venois d'être témoin, & je m'appliquai en même temps ces paroles du Roy Prophéte : *Euntes ibant & flebant mittentes*

ſemina ſua, venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos ſuos. » Pouvois-je » le croire, lui dis-je, qu'ayant » ſemé avec tant de douleur, je » moiſſonnerois un jour avec » tant de conſolation ? J'avois » parcouru ces lieux ſauvages » en pleurant ; & ſemblable à » un Laboureur qui n'enſemen- » ce qu'à regret une terre in- » grate, je ſemois ſans preſque » aucune eſpérance de recolte : » pouvois-je m'attendre à la » joïe que je reſſens maintenant, » de me voir chargé des fruits » de mes peines & de ma pa- » tience ?

Je vous l'ai dit, mon R. P. & il eſt vrai, que le cœur de nos Sauvages reſſemble à ces terres, qui ne produiſent de fruits que par la patience de ceux qui les cultivent. Un Miſ-

sionnaire, sans avoir ces grands talens que Dieu donne à qui il lui plaît, mais qui sera plein de zele, & qui loin de voltiger chez toutes ces différentes Nations, s'attachera à une Nation particuliere de Sauvages, pour les instruire à loisir, & leur rebattre sans cesse les mêmes véritez, sans se rebuter, sans se décourager, verra avec le tems sa patience couronnée par les fruits de bénédiction que produira la Semence Evangelique, qu'il aura jettée dans leurs cœurs. *Fructum afferunt in patientiâ.* Je me recommande à vos saints Sacrifices, & suis avec un profond respect, &c.



LETTRE
DU P. FAUQUE,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Au P. de la Neuville de la même Compagnie, Procureur des Missions de l'Amérique.

A Cayenne ce 1 Mars 1730.



MON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Le zele dont vous êtes animé pour l'établissement des

Missions que nous projettons parmi tant de Nations Sauvages qui habitent la Guyane, & la générosité avec laquelle vous êtes toûjours prêt à nous seconder dans une si sainte entreprise, sont bien capables de nous soûtenir & de nous fortifier dans les travaux qui en seront inséparables. Nous découvrons tous les jours quelques-unes de ces Nations, que nous espérons de réünir en diverses Peuplades semblables à celle que le P. Lombard vient de former à *Kourou* : ce n'est qu'en fixant ainsi les Sauvages, qu'on peut se promettre de rendre leur conversion à la Foy solide & durable.

Dans le dernier voyage que je fis à *Ouyapok*, je profitai d'un peu de loisir que j'y eûs pour monter la riviere, & faire

une petite excurſion chez les Sauvages. M. du Villard s'offrit à être du voyage : Nous partîmes du Fort le Lundi 12 Décembre de l'année derniere dans deux petits canots avec ſept Indiens qui nous accompagnerent ; ſçavoir, trois *Caranes*, deux *Acoquas*, un *Piriou*, & un *Palanque*. Nous arrivâmes de bonne heure au premier Sault nommé *Yeneri* : il eſt long d'un demi quart de lieuë ; c'eſt le plus dangereux qu'on trouve dans toute la riviere d'*Ouyapok* : quelque favorable que ſoit la ſaiſon, il faut néceſſairement y débarquer tout le bagage, pour traîner plus aiſément les canots ſur les roches.

C'eſt aux environs de ce Sault que demeurent les *Caranes* ; Nation à la vérité peu nom-

breuse, mais qui par sa bravoure a tenu tête autrefois aux François, & à dix autres Nations Indiennes : Ils me reçûrent fort bien, & me parurent très-disposez à se faire instruire des Véritez de la Foy.

Le lendemain nous ne fîmes qu'errer de roche en roche, pour donner le loisir à nos Indiens de haler nos canots. Nous arrivâmes avant midi au second Sault nommé *Cachiri*, qui est long de près d'un quart de lieuë, & éloigné du premier Sault d'environ une lieuë. On voit-là une petite riviere sur la gauche, qu'on nomme *Kerikourou*, & qu'on monte plus de vingt lieuës dans les terres, quoiqu'elle soit remplie de Saults. C'est à *Cachiri* que trois de nos François furent tuez autrefois par les *Caranes*.

Après avoir paſſé ce Sault, nous découvrîmes ſur la droite une crique aſſez grande qu'on nomme *Armontabo*. Un *Palanque* appellé *Kamiou*, y avoit fait ſon abbatis l'année derniere: (c'eſt ainſi qu'en Amerique on appelle un terrain défriché) mais il n'y demeura pas long-temps; les *Caranes* l'obligerent d'aller s'établir plus loin. Nous campâmes ce jour-là ſur une roche au bord de la riviere. Les Indiens nous dreſſerent un petit *Ajupa*, pour y paſſer la nuit; (c'eſt une eſpéce d'appentis ouvert de tous côtez:) mais comme il étoit mal couvert, par la difficulté de trouver dans ces cantons les feüilles propres à couvrir les toicts, nous fûmes bien moüillez par quelques grains de pluye qui tomberent.

Le 14 nous ne fûmes plus

obligez de mettre pied à terre; à la vérité on trouvoit de temps en temps des roches ; mais comme elles sont éparses çà & là dans la riviere, elles n'empêchent pas de tenir la route. Le lit de cette riviere nous parut assez beau, nous découvrions quelquefois près d'un quart de lieuë au loin ; & en certains endroits la nature a si bien alligné le chenal, qu'on diroit qu'il a été tiré au cordeau.

Nos Indiens eurent souvent le plaisir de tirer leurs fléches sur des *Pakous* : c'est un poisson fort délicat, que je comparerois volontiers à la Dorade de Provence : on le trouve dans le plus fort des courans : il est d'ordinaire tellement attaché à succer une espéce de mousse qui naît contre les roches, qu'on

peut s'approcher fort près de lui ſans qu'il s'en apperçoive.

Vers les quatre heures du ſoir nous trouvâmes un pareſſeux : je ne ſçais ſi lorſque vous étiez à Cayenne, vous avez vû cette eſpéce d'animal. Le nom qu'on lui a donné, convient bien à ſon indolence & à ſon inaction ; Je ne croi pas qu'il pût faire cent pas en un jour dans le plus beau chemin.

Il étoit perché ſur la pointe d'un rocher élevé au milieu de l'eau. Il a quatre pattes armées de trois griffes aſſez longues & un peu crochuës. Sa peau eſt couverte d'un poil preſque auſſi long & auſſi fin que la laine, ſa queuë eſt très-courte, & ſon muſeau reſſemble parfaitement au viſage d'un homme, qui auroit la tête enveloppée d'un capuche bien étroit. Celui que

nous vîmes n'étoit gueres plus gros qu'un chat. Si nos Indiens ne l'eussent pas trouvé si maigre, ils s'en feroient regalez.

Il nous fallut coucher ce soir-là dans le bois : la pluye que nous avions essuyée la nuit précédente, rendit les Indiens plus attentifs à nous mieux loger. Leur précaution nous fut utile, car il plut jusqu'à huit heures du matin.

Le 15 nous continuâmes notre marche qui fut assez unie : il se trouva néanmoins assez fréquemment sur notre route des Islots, des Bancs de roche, des courans, & des bouquets de bois ; mais ils ne nous furent d'aucun obstacle. Nous rencontrâmes dans la matinée une assez grande riviere, qui monte jusqu'à trente lieuës dans les terres où il y a une Na-

tion d'Indiens qui ſont inconnus. Je crois qu'on les nomme *Aranajoux*. Vers les deux heures après midi nous découvrîmes de loin deux abbatis faits tout récemment : nous n'euſmes pas le temps de les aller reconnoître de plus près.

Peu après nous rencontrâmes deux canots de Peſcheurs qui nous conduiſirent à leur caſe : c'étoient des *Pirious* établis depuis un an dans cette contrée. La pluye qui tomba en abondance auſſi-tôt que nous y fûmes arrivez, nous obligea de paſſer la nuit chez eux. Nous étions ſi fort à l'étroit, & parmi des gens ſi ſales, que j'aurois beaucoup mieux aimé loger dans les bois, comme nous avions fait les jours précédens. Un de nos Indiens nous avertit qu'il y avoit-là un

Pyaie, * lequel avoit trois femmes, & laissoit mourir d'inanition ceux qui venoient chercher la santé chez lui, afin d'épouser ensuite les veuves. La polygamie & la confiance aveugle que ces Sauvages ont dans ces sortes d'Enchanteurs, seront le plus grand obstacle que nous trouverons à établir le Christianisme dans ces terres Infidéles.

Le 16 nous commençâmes à trouver les abbatis en plus grande abondance à l'un & à l'autre bord de la riviere. Nous nous arrêtâmes sur une roche vers les onze heures, afin de donner le temps à nos Indiens de se refaire un peu de leurs fatigues. Comme il y avoit-là quelques cases, & qu'il ne paroissoit aucun Sauvage, j'eus la

* Espéce d'Enchanteur & de Magicien.

curiosité d'y entrer ; mais à peine eus-je fait quelques pas, que je sentis la terre s'enfoncer sous mes pieds : je retournai aussitôt vers nos Indiens, qui me dirent que depuis peu de jours on avoit enterré en cet endroit une famille presque entiére d'*Acoquas*, & que la peur dont les autres avoient été saisis, les avoit fait décamper au plus vîte.

Rien de plus digne de compassion, mon R. P. que de voir la quantité de ces malheureux Indiens qui périssent faute de secours : je suis persuadé que quand nous serons une fois établis parmi eux, nous prolongerons la vie à un grand nombre. Dans les diverses excursions que j'ai faites, je n'en ai gueres trouvé qui fussent d'un âge avancé. La confiance qu'ils pa-

roissent avoir aux remedes que leur donnent les François, nous facilitera le moyen de nous insinuer dans leurs esprits. M. du Villard ouvrit la veine à plusieurs, qui lui témoignerent beaucoup de reconnoissance. J'ai amené quatre de ces Sauvages avec moi, afin qu'ils apprennent à saigner, & en même temps ils aideront le P. Lombard à achever le vocabulaire qu'il a commencé. Ce secours que nous procurons aux Indiens, les rendra bien plus dociles à nos instructions; car le caractére du Sauvage, est de ne se conduire d'abord que par des vûës humaines.

Après un peu de repos, nous reprîmes notre route: nous rencontrâmes une bande nombreuse d'*Acoquas* qui enyvroient la riviere, (c'est le ter-

me des Sauvages, pour exprimer le ſecret qu'ils ont de prendre le poiſſon, en les enyvrant avec du bois de *Nekou*, qu'ils jettent dans l'eau, & dont le poiſſon eſt friand.) D'auſſi loin que ces Sauvages nous apperçûrent, ils ramaſſerent à la hâte leurs poiſſons, & s'embarquerent dans leurs canots pour éviter notre approche. Nous ne fûmes pas néanmoins long-temps ſans les joindre : Le plus ancien qui faiſoit la fonction de Capitaine, vint me ſaluer. Un Sault dangereux nous obligea de mettre pied à terre, & d'aller à leurs caſes. L'accueil froid & indifférent qu'ils nous firent, ne nous engagea pas à demeurer long-temps avec eux : Je leur donnai cependant tout le loiſir de me bien enviſager, car j'étois pour eux un objet

nouveau, & tout-à-fait extraordinaire.

Après avoir avalé un *coui** d'une très-mauvaise liqueur qu'on me présenta, je profitai du reste de la journée pour me rendre chez le Capitaine des *Pirious*, qui a une grande autorité dans sa Nation, & sur toutes les autres Nations du voisinage. Il s'appelle *Apiarou*: c'est un bon Vieillard d'environ soixante & dix ans, qui a l'œil vif, l'air résolu, & qui paroît homme de main. Un Capitaine François, à ce que m'assûra M. du Villard, n'est pas mieux obéi de ses soldats, qu'il l'est de tous ceux qui composent sa Nation.

Quelques-uns de ses gens vinrent au-devant de moi avec leurs fléches, leurs plumets, & les autres ornemens dont ils se

* Espéce de jatte de bois vernissé.

parent. *Apariou* étoit resté chez lui dans une case haute. Aussitôt que j'eus pris place dans le *Taboui* ; (c'est une case basse au retz de chaussée,) je le vis paroître au haut de son échelle : il tenoit à la main une espéce d'esponton, & il avoit la tête couverte d'un vieux chapeau bordé, dont M. de la Garde, envoyé à la découverte d'une mine d'or au haut de la riviere, lui avoit fait present de la part du Roy, comme à un *Banaré* des François.

Avant que de m'aborder, il s'adressa à son neveu, qui avoit fait quelques mois de séjour à *Kourou*, & lui demanda si j'étois véritablement celui chez qui il avoit demeuré. Après avoir été satisfait sur cet article, il s'approcha de moi avec un air épanoüi, & me dit en

ſon langage, que j'étois le bien venu, & qu'il étoit ravi de me voir. Je lui fis preſent de quelques curioſitez qui lui étoient nouvelles, parce qu'il n'eſt jamais ſorti de ſon Payïs, & il me parut très-content de mes liberalitez. Je crus ne devoir rien négliger pour nous affectionner ce Chef des Sauvages; car c'eſt de lui que dépend le ſuccès de l'établiſſement que nous projettons de faire en ce lieu-là. Sur le ſoir je demandai au neveu quelles étoient les intentions du Chef ſon oncle: il me répondit que pour en être bien aſſûré, il falloit attendre le retour de ſon fils aîné, & qu'alors nous pourrions conférer enſemble, & voir ſur quoi je pouvois compter

Comme nous n'étions pas éloignez de l'embouchure du

Camopi, j'allai pendant ce tems-là voir cette riviere : nous y trouvâmes différentes cases de *Pirious*, qui nous reçûrent avec affabilité. L'arrivée du fils aîné d'*Apiriou*, qui s'appelle *Aripa*, & qui doit lui succeder dans sa Charge, m'obligea de retourner à sa case, où ayant fait assembler les principaux de la Nation, je leur déclarai que l'unique sujet de mon voyage, étoit de m'assûrer de leurs dispositions à l'égard du Christianisme : Je m'étendis assez au long sur la vérité de la Religion, sur la nécessité de l'embrasser, & sur les grands avantages qu'ils en retireroient en cette vie & dans l'autre : puis je priai *Aripa* d'expliquer à son pere & à tous ceux de l'Assemblée ce que je venois de dire ; il le fit, & je fus surpris d'en-

tendre les exclamations du bon Vieillard. Quoique sa langue me fût inconnuë, je jugeai par son ton de voix, par ses gestes, & par la joye répanduë sur son visage, qu'il entroit dans toutes mes vûës. Ils furent quelque temps à déliberer ensemble, après quoi *Aripa* me répondit au nom de l'Assemblée, que notre établissement parmi eux leur faisoit plaisir, & qu'ils étoient prêts de nous écouter, & de nous croire. On convint dès-lors d'un emplacement propre à construire l'Eglise, & les cases tant des Missionnaires que des premiers Chrétiens; l'endroit qu'on a choisi est au commencement d'un Sault, dont le coupd'œil est magnifique: on ne peut imaginer une nappe d'eau plus belle & plus claire : les poissons y sont en abondance,

ce qui ne ſera pas un amuſement infructueux pour les jeunes Indiens.

Aripa me promit de fixer dans cet endroit l'établiſſement de tous ceux qui deſcendront du haut des deux rivieres, en attendant que nous puiſſions nous y établir nous-mêmes. J'envie le ſort de ceux qui auront l'avantage de recueillir cette moiſſon : ils ſeront bien dédommagez de leurs travaux par le caractére de douceur, de droiture, & de docilité de ces peuples. » J'avois avec moi un » jeune enfant de *Kourou*, à qui » je montrois à lire: rien ne lui » parut plus extraordinaire que » de voir un Sauvage ouvrir un » Livre. Ils me demanderent plu- » ſieurs fois ſi leurs enfans pour- » roient avoir un jour le même » avantage : pourquoi non, leur répondis-je,

» répondis-je, si vous voulez
» bien nous les confier, nous
» en aurons le même soin, & ils
» deviendront aussi habiles que
» les François.

Si les Fêtes de Noël ne m'eussent pas rappellé à *Ouyapok*, où ma presence étoit absolument nécessaire, j'aurois bien plus avancé dans les terres, & j'aurois découvert plusieurs autres Nations de Sauvages. C'est ce que je ferai dans un autre voyage.

Je ne sçai si vous avez été informé que feu M. Dorvilliers, avant que de partir pour la France, avoit envoyé un détachement de François vers le plus haut du *Camopi* : le dessein étoit de découvrir le lac *Parime*. Ils ont été environ six mois à faire ce voyage. Ce qu'ils nous ont rapporté de plus interessant,

c'eſt qu'ils ont trouvé des bois remplis de *Cacao*: Ils ſe préparent à y aller faire cette année une abondante recolte. Ils nous ont raconté beaucoup d'autres choſes curieuſes des différentes Nations de Sauvages, qu'ils ont trouvées ſur leur route; mais je ne crois pas devoir vous en faire part, que nous ne nous ſoyons informez de la vérité de ces faits par nous-mêmes. Ne m'oubliez pas dans vos ſaints Sacrifices, en l'union deſquels je ſuis avec reſpect.



LETTRE DU P. LAVIT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au P. de la Neuville de la même Compagnie, Procureur des Missions de l'Amérique.

A Cayenne ce 23 Octobre 1728.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Je croirois manquer à la reconnoissance que je vous dois

de tant de marques d'amitié que vous me donnâtes avant mon départ de Paris, si je différois de vous faire en peu de mots le récit de mon voyage, & de la premiere entrevûë que j'ai eu avec nos Sauvages, dès les premiers jours de mon arrivée à Cayenne.

Nous partîmes de la Rochelle, comme vous le sçavez, le 3 de Juillet : le calme & les vents contraires ne nous permirent de moüiller devant Cayenne que le 21 de Septembre. Il y avoit plus de deux cens personnes sur notre bord, & quoique dans cette traversée, qui a été assez longue, nous ayons eu à souffrir & des ardeurs du Soleil, & de la disette d'eau où nous nous sommes trouvez durant plus d'un mois, il n'y a eu grace au Sei-

gneur, que très-peu de malades, & la mort ne nous a enlevé personne. Le P. de Montville n'a pas été aussi heureux que moi ; le mal de mer l'a tourmenté toute la route : pour moi j'ai profité de la santé que Dieu m'a accordée, pour dire tous les jours la Messe à ceux de l'équipage qui pouvoient l'entendre, & pour faire des Exhortations toutes les Fêtes. J'ai eu la consolation d'en voir une grande partie approcher des Sacremens, & plusieurs Matelots ont fait leur premiere Communion dans le Vaisseau. Je vous avouë que j'ai quitté avec regret ces bonnes gens, en qui j'ai trouvé toute la simplicité de la foy.

Peu de jours après mon arrivée à Cayenne, je fus appellé à une habitation qui est de

ſa dépendance, quoiqu'elle en ſoit éloignée de quinze lieuës dans les terres; c'étoit pour administrer les Sacremens à un malade. Dans ce petit voyage que je fis partie ſur l'eau, & partie dans les bois, je trouvai ſur ma route deux familles de Sauvages. Ce fut pour moi un touchant ſpectacle de voir pour la premiere fois ces pauvres Infidéles, & la miſérable vie qu'ils menent: Je m'arrêtai dans leurs carbets environ une heure; il n'y eut que les enfans que ma preſence effaroucha, les autres vinrent à moi avec moins de peine, & je les apprivoiſai encore davantage, en leur diſtribuant le peu d'eau-de-vie que j'avois porté avec moi, & en leur faiſant quelques petits preſens.

J'aurois été très-embarraſſé

avec eux, si le Negre qui me conduisoit n'avoit pas sçû leur langue : il me servit de Truchement, & avec son secours je fis connoître à ces pauvres Sauvages, que vivant comme ils faisoient dans l'ignorance du vrai Dieu, ils étoient dans un état de perdition; qu'ils avoient une ame immortelle, & que s'ils négligeoient de se faire instruire, des feux éternels seroient leur partage aussi-tôt après leur mort ; qu'ils pouvoient éviter ce terrible malheur; que pour cela ils n'avoient qu'à aller trouver le Pere Lombard, qui sçait parfaitement leur langue; que s'ils faisoient cette démarche, ce Pere les recevroit à bras ouverts, & prendroit d'eux le même soin que le pere le plus tendre prend de ses enfans.

Je vis à leur air qu'ils étoient touchez de ce difcours : ils me répondirent qu'ils ne vouloient point être malheureux dans cette vie & dans l'autre ; qu'avec plaifir ils iroient trouver le P. Lombard, mais qu'ils n'étoient pas maîtres d'eux-mêmes, qu'ils vivoient dans la dépendance de leurs Chefs, aufquels ils obéiroient, s'ils entroient dans mes vûës : qu'actuellement ils étoient à la pefche, & que fi je voulois repaffer chez eux ; je les trouverois de retour fur le midi.

Je fortis affez content de ma vifite, & leur ayant donné parole de revenir, j'allai au fecours du moribond pour lequel on m'avoit appellé, & dont l'habitation n'étoit qu'à une petite lieuë de la demeure de ces Sauvages. Après avoir dit la

Meſſe & confeſſé le malade, je lui donnai le ſaint Viatique. Il trouva dans la participation des Sacremens la ſanté du corps auſſi-bien que celle de l'ame ; car dès le jour même, non ſeulement il fut hors de danger, mais il ſe vit entiérement délivré de la fiévre, quoiqu'il eût paſſé la nuit précédente dans un délire continuel, & que depuis trois jours on deſeſperât de ſa vie.

Comme je le vis en train de guériſon, je ne ſongeai plus qu'à aller revoir mes Sauvages. Avant que de ſortir de la maiſon, je m'informai quel étoit le caractére & la maniere de vie de ces Barbares. On me répondit qu'ils vivoient comme des bêtes, ſans aucun culte, & preſque ſans nulle connoiſſance de la loy naturelle ; que leur prin-

cipal Chef avoit mis sa propre fille au nombre de ses femmes; qu'en vain tenterois-je de les engager dans un autre train de vie que celui qu'ils menent; qu'ils ne daigneroient seulement pas m'écouter ; qu'on avoit déja fait divers efforts pour leur persuader de faire un voyage à *Kourou*, & qu'on n'avoit jamais pû y réüssir.

Cette idée qu'on me donnoit de ces Indiens , rallentissoit fort le zele que je me sentois de continuer la bonne œuvre que je n'avois qu'ébauchée : cependant ranimant toute ma confiance en Dieu, je ne crus pas devoir ceder à cet obstacle; & comme le Seigneur employe quelquefois ce qu'il y a de plus vil pour rapprocher de lui ceux qui en paroissent le plus éloignez, je me persuadai que j'au-

rois un reproche éternel à me faire, si je négligeois d'entretenir les Chefs, ainsi que je l'avois promis à leur famille.

Lorsque j'entrai dans leurs carbets, je les trouvai de retour de la pesche : ils étoient tranquillement couchez dans leur hamac, & ils ne daignerent pas en sortir pour me recevoir. Dès que le premier Capitaine m'apperçût, il se mit à rire de toutes ses forces, ce qui me sembla de mauvais augure. Cependant il me fit signe d'approcher ma main de la sienne, & cette légere marque d'amitié me donna du courage. Je m'assis sur un tronc d'arbre qui étoit auprès de son hamac, & comme lui & le second Capitaine me parurent assez disposez à m'entendre, je leur répétai ce que j'avois dit le matin à leur

famille : puis je leur ajoûtai que je n'avois d'autre vûë que de leur procurer une vie heureuſe ; qu'il étoit enfin temps d'ouvrir les yeux à la lumiere, & de ſortir de leurs ténébres ; qu'ils n'avoient que trop réſiſté à la voix de Dieu, qui les preſſoit & par lui-même, & par ſes Miniſtres, de renoncer à leurs folles ſuperſtitions, & d'embraſſer la Religion Chrétienne ; que s'ils vouloient me ſuivre à *Kourou*, je les mettrois entre les mains d'un vrai pere, qui les recevroit avec bonté, & qui leur faciliteroit les moyens de s'y établir avec leur famille.

C'eſt alors que je reconnus quelle eſt la force de la grace ſur les cœurs les plus endurcis: ils me répondirent qu'ils étoient ſenſibles à mon amitié, & qu'ils

étoient prêts de faire ce que je souhattois : il fut conclu que nous partirions ensemble dès le lendemain matin ; & c'est ce qui s'exécuta : Je les conduisis à *Kourou* , qui est éloigné de leurs bois d'environ dix-huit lieuës. L'aimable accueil que leur fit le P. Lombard , les engagea encore davantage ; il convint avec eux qu'après qu'ils auroient fait leur recolte de *Manioc*, qui est une racine dont ils font leur pain , il leur prêteroit sa Pyrogue , afin d'y mettre leur bagage , & d'amener leur famille composée de vingt personnes.

Si je fus touché de compassion en voyant l'état déplorable où se trouvoient les Sauvages que je conduisois à *Kourou* , je fus bien consolé de voir le progrès rapide, que la Reli-

gion a fait dans le cœur des Indiens, qui compoſent cette Egliſe naiſſante. Je ne pûs retenir mes larmes en voyant le recueillement, la modeſtie, & la dévotion avec laquelle ces différentes Nations de Sauvages raſſemblez aſſiſtoient aux divins Miſtéres. Ils chanterent la grand' Meſſe avec une pieté qui en auroit inſpiré aux plus tiédes & aux plus diſſipez. Après l'Evangile le P. Lombard monta en Chaire : les larmes des Indiens firent l'éloge du Prédicateur : comme il prêchoit dans leur langue, je ne compris rien à ce qu'il diſoit ; je ne jugeai de la force de ſa Prédication, que par l'impreſſion ſenſible qu'elle faiſoit ſur ſes Auditeurs : Il y eut grand nombre de Communions à la fin de la Meſſe, & ils employerent une

heure & demie à leur Action de graces. A la vûë de ce spectacle, & comparant ce que je voyois de ces nouveaux Chrétiens, avec l'idée que je m'étois formée des Sauvages, je ne pûs m'empêcher de m'écrier : O mon Dieu, quelle pieté ! quel respect ! quelle dévotion ! aurois-je pû le croire, si je n'en avois été témoin ?

L'après midi le P. Lombard fit le Catéchisme aux enfans, après quoi on chanta les Vêpres : La priere du soir qui se fit en commun dans l'Eglise, termina la journée du Dimanche. Le Lundi matin je vis encore les Indiens rassemblez dans l'Eglise pour y faire la priere, ensuite ils entendirent la Messe du Pere Lombard, pendant laquelle ils réciterent le Chapelet à deux chœurs, &

de-là ils allerent chacun à leur travail.

La Miſſion de *Kourou* ſera le modéle de toutes celles qu'on ſonge à établir parmi toutes ces Nations de Sauvages, qui ſont répanduës de tous côtez dans cette vaſte étenduë de terres que préſente la Guyane. Il y a de quoy occuper pluſieurs Ouvriers Evangeliques que nous attendons avec une extrême impatience. Je ſuis avec reſpect, &c.



LETTRE DU P. DENTRECOLLES, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Au P. D. H. de la même Compagnie.

A Peking ce 7 Juillet 1727.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Il vient d'ordinaire tous les ans des Européans à la Chine;

il en eſt venu cette année qu'une célébre Ambaſſade a conduit juſqu'à Peking. Je les ai entretenus pluſieurs fois, & je les ai vû admirer des fleurs artificielles que font les Chinois: ils les prenoient d'abord pour des fleurs naturelles : à peine pouvoient-ils croire que l'art eût pû ſi bien imiter la nature. Je vous ai déja envoyé de ces fleurs, & ſi dans le tranſport, l'air de la mer ou l'humidité n'a rien diminué de leur agrément, je ne doute point que vous n'ayez trouvé l'ouvrage fin & délicat. Je vous en envoye encore, dans la perſuaſion où je ſuis, que ce n'eſt qu'en les voyant, qu'on les eſtime ce qu'elles valent.

Je ne prétends pas inſinuer par-là que les ouvriers Chinois ayent plus d'adreſſe & d'habile-

té que ceux des Européans, qui par profession ou par amusement, travaillent à ces petits ouvrages. S'il est vrai qu'on réussit mieux à la Chine qu'en Europe à faire des fleurs artificielles, on doit bien plus l'attribuer à la matiére que les Chinois y employent, qu'à leur industrie. C'est une matiére que je veux faire connoître ; car peut-être pourroit-on la trouver en France : j'expliquerai ensuite la maniere dont les Chinois la préparent & la mettent en œuvre. Les plus petits secrets ont leur prix, & pour peu qu'on soit curieux, on fait cas des moindres découvertes.

Les ouvriers Chinois, surtout ceux qui sont au Palais, manient la soye avec beaucoup d'adresse, & sçavent peindre à l'éguille toutes sortes de fleurs

ſur des feüilles de papier: elles reſſemblent aſſez à ces beaux colifichets qui nous viennent de Bourges, dont la broderie répreſente des deux côtez les mêmes figures : Nous en préſentâmes autrefois à l'Empereur *Canghi*, qui nous montra en même temps celles qui ſe font à la Chine; elles étoient travaillées finement : cependant il fit plus de cas des nôtres, à cauſe du poli de la ſoye, & de la vivacité des couleurs, dont quelques-unes ont bien plus d'éclat que celles de la Chine.

Les fleurs dont je parle, & qui imitent ſi-bien la nature, ne ſont faites, ni de ſoye, ni d'aucune eſpéce de toile ou de papier. De quoi ſont donc formées les feüilles qui compoſent le corps de la fleur, pour être ſi déliées, ſi liſſées, ſi tranſparan-

tes, & en un mot si naturelles? C'est un roseau ou une espéce de cannes, qui fournit la matiere qu'on y employe. Du reste on ne met en œuvre ni son écorce, ni sa racine qui pourroient, ce semble, s'effeüiller; c'est toute autre chose que j'expliquerai, quand j'aurai fait connoître quel est ce roseau, ou cette sorte d'arbrisseau, d'où se tire cette matiere.

Comme ce roseau ne croît point dans cette Province, je n'ai pu l'examiner par moi-même; ce que j'en ai appris de ceux qui travaillent aux fleurs, ne suffisoit pas pour que je pusse donner des indices capables de le déterrer en France supposé qu'il y en ait, comme j'ai lieu de le croire: mais ayant une fois appris qu'on nomme cet arbrisseau *Tong-tsao*, & autrement

Tong-to-mou, j'ai consulté l'Herbier Chinois. Le but de ce Livre est d'expliquer les vertus médicinales des plantes & des vegetaux: L'Auteur après avoir rempli ce dessein à l'égard du *Tong-tsao*, ajoûte qu'il fournit encore divers ornemens, dont le sexe a coûtume de se parer. L'Herbier m'a confirmé des particularitez que je sçavois déja, & m'en a appris d'autres que j'ignorois : ce qu'il rapporte des vertus médicinales de cette plante, en facilitera peut-être la découverte aux Herboristes Européans.

Le *Tong-tsao*, dit l'Herbier Chinois, croît dans des fonds ombragez & fort couverts : on lui a donné le nom de *Tong to*, parce que, selon les Médecins Chinois, il est aperitif, laxatif, propre à ouvrir les pores, & à

ôter les obstructions. Selon un autre Auteur qui est cité, (car c'est la coûtume des Auteurs Chinois d'appuyer ce qu'ils disent de fréquentes citations.) Cet arbrisseau croît sur le côté des montagnes ; ses feüilles ressemblent au *pi ma*, c'est-à-dire, à celles du *riccin* ou *palma Christi* : Le milieu de son tronc est rempli d'une moële blanche, très-legere, & cependant assez unie, & agréable à la vûë : on en fait des ornemens pour les personnes du sexe. Un Auteur dit qu'il croît dans la Province de *Kiang-nan*. Cela pouvoit être vrai autrefois, que les terres de cette Province étoient peu cultivées, mais à présent on l'y apporte de la Province de *Se tchuen*, & de quelques endroits de celle de *Hou-quang* : mais c'est dans le *Kiang-nan* qu'on

a l'art de le mettre en œuvre.

» La plante, continuë cet
» Auteur, croît à la hauteur
» de plus d'une braſſe : ſes feüil-
» les reſſemblent à celles du
» Nenuphar ; mais elles ſont
» plus graſſes : on trouve au
» milieu du tronc, ſous un
» bois ſemblable à celui des
» cannes, une ſubſtance très-
» blanche.

Il me paroit qu'elle eſt moins ſerrée que la chair du melon; mais qu'elle eſt auſſi unie, moins ſpongieuſe que les autres moëles, & en particulier que celles du ſureau : je crois que ce corps leger tient un milieu entre la nature du bois & des moëles ordinaires.

» A préſent, pourſuit le même
» Auteur, on ſeme & on cul-
» tive des *Tong-tsao* dans les
» terres qui leur ſont propres :
lorſqu'ils

» lorsqu'ils sont encore tendres;
» on les cuit & l'on en fait un
» rob ; ce suc épaissi en consi-
» stence approchante des élec-
» tuaires mols) par exemple de
» Theriaque ou de résiné) est
» doux & agréable : si on le mê-
» le avec des fruits, il en rele-
» ve le goût, & les rend meil-
» leurs.

» Un autre Auteur dit : le
» *Tong-tsao*, croît en abondan-
» ce dans les montagnes & dans
» les bois : le contour de sa tige
» est de plusieurs pouces.

Celui qui travailloit à ces fleurs, & avec qui je me suis entretenu, en a vû de secs qui étoient gros comme le poing.

» Sa tige, dit le même Au-
» teur, est divisée, comme le
» *Bambou*, par divers nœuds
» qui laissent entre deux des
» tuyaux longs quelquefois d'un

» pied & demi : ces tuyaux ſont
» plus gros au bas de la plan-
» te. On coupe l'arbriſſeau tous
» les ans, & l'année ſuivante il
» repouſſe. On charge des bar-
» ques de ces tuyaux pour les
» tranſporter dans le *Kiang-*
» *nan* : c'eſt-là qu'on en tire la
» moële, & qu'on la prépare ;
» pour la préſerver de l'humidi-
» té, qui lui eſt contraire lorſ-
» qu'elle eſt hors de ſes tuyaux,
» il faut la tenir bien enfermée
» dans un lieu ſec, ſans quoi
» l'on ne pourroit plus la met-
» tre en œuvre.

Avant que d'avoir conſulté l'Herbier Chinois, je m'étois imaginé, ſur ce que j'avois entendu dire, que le *Tong-tsao* pourroit bien être la même choſe que la plante appellée *Papyrus*, qui croît dans des marais & dans des foſſez autour du

Nil à la hauteur de six coudées, & dont les anciens tiroient la moële renfermée dans la tige, & en faisoient une espéce de boüillie, d'où ensuite ils levoient des feüilles propres à écrire : c'est qu'en effet on pouvoit faire le même usage de la moële qu'on me montroit, & que, comme vous le verrez par le modéle que je vous envoye, on tire de cette moële du *Tong-tsao*, une espéce de feüille, qu'on prend d'abord pour du papier : mais ces feüilles sont tout-à-fait différentes de celles du *Papyrus:* ils ne conviennent ensemble qu'en ce que leurs parties ligneuses sont également inflammables.

Les vertus medicinales qu'on attribuë au *Tong-tsao*, le feront peut-être regarder comme une espéce de sureau plus moëlleux,

C'eſt une idée qui peut ſervir à la découverte que je propoſe. On lit dans le Dictionnaire des Arts, qu'au rapport de Mathiole, il croît dans les lieux marécageux un petit arbriſſeau, qu'on nomme ſureau de marais, dont les verges ſont noüées, & reſſemblent à celles du ſureau; qu'au-dedans il y a une moëlle blanche, & que la matiére de ſon bois eſt frêle. Je vois en tout cela bien des rapports.

Si ces connoiſſances peuvent aider à trouver en Europe, un arbriſſeau ſemblable à celui qui fournit aux Chinois la matiere dont ils font leurs fleurs artificielles, il ne ſera pas difficile aux ouvriers Européans d'imiter, & même de ſurpaſſer l'adreſſe chinoiſe dans cette ſorte de travail, & ils pourront bien

plus finement appliquer les couleurs convenables, ſur une matiere qui eſt très-propre à les recevoir & à les conſerver dans leur vivacité & dans leur fraîcheur. C'eſt cet artifice des ouvriers Chinois qui me reſte à expliquer.

La premiere opération qui conſiſte à réduire ces bâtons de moële en feüilles minces & déliées, n'eſt pas l'ouvrage de ceux qui font les fleurs ; on les apporte ainſi préparées de la Province de *Kiang-nan*. Lorſqu'on m'en montra un pacquet pour la premiere fois ; je les pris d'abord pour de véritables feüilles de papier, qu'on avoit ainſi coupées pour quelque deſſein particulier : on me montra enſuite le bâton de moële d'où l'on tiroit ces feüilles : La ſurpriſe où je fus picqua ma

curiosité, & je voulus être éclairci de la maniere dont on s'y prenoit pour cette opération. S'il y a quelque particularité qui m'échappe, les Artistes pourront aisément y suppléer.

La piéce de moële plus ou moins grosse & longue, selon qu'on veut les feüilles plus ou moins larges, se met sur une plaque de cuivre entre deux autres plaques fort déliées, & en même temps que d'une main on la fait glisser doucement dans ce tentre-deux des plaques, de l'autre main avec un coûteau semblable au tranchet dont les Cordonniers coupent leur cuir, on enleve une mince superficie qui se développe, de même qu'on enleve avec le rabot des espéces de rubans de dessus une piéce de bois bien

polie ; ce qu'on leve ainsi de la moële, ressemble à de larges bandes de papier ou de parchemin très-fin ; on en fait des paquets qu'on vient vendre à Peking, & les Ouvriers les employent à faire ces belles fleurs artificielles dont je parle. Sur quoi il faut observer que pour empêcher ces bandes ou pellicules de moële de se déchirer en les maniant, lorsqu'il s'agit de les peindre ou de les façonner, il faut les tremper dans l'eau d'une main legere, en les y plongeant & en les retirant à l'instant. Il suffiroit même de les laisser quelque temps avant cette opération dans un lieu frais & humide. Avec cette précaution il n'y a point à craindre qu'elles se rompent ou qu'elles se déchirent.

Il y a une autre observation

à faire ſur les couleurs qu'on applique. Les ouvriers Chinois n'y employent que des couleurs douces, où il n'entre ni gomme, ni mercure, ni ceruſe, ni alun, ni vitriol : ces couleurs ſont ſimplement à l'eau & ne ſont pas fortes. Je vis dans le lieu où travailloient ces Ouvriers, diverſes petites feüilles auſquelles on avoit donné une teinture de verd, de rouge, & de jaune : c'étoit là comme la préparation aux autres couleurs, que différens Peintres devoient leur appliquer pour les peindre au naturel. Ce travail lorſqu'on veut y faire de la dépenſe, eſt fin & recherché. J'avouë néanmoins que je fus étonné du vil prix auquel on donnoit ces ouvrages ; car il n'eſt pas aiſé d'achever en un jour beaucoup des plus petites fleurs avec leurs

pieds & leurs feüilles. On leur donne les différentes figures qu'elles doivent avoir, en les pressant sur la paume de la main avec des instrumens faits pour cela. C'est avec des pincettes déliées qu'ils les saisissent, & ils les unissent avec de la colle de *Nomi*, qui est une espéce de ris bien cuit & épais : Le cœur des fleurs, par exemple, des roses, se fait de filamens de chanvre très-déliez & colorez. Les petites têtes que portent ces filamens sont de la même matiere.

Ayant apperçû des feüilles de plantes lustrées & vernissées d'un seul côté, de même que certaines feüilles qui composent le corps des fleurs: je m'informai de la maniere dont ils donnoient ce lustre ; ils me répondirent que c'étoit en appli-

quant les pellicules du *Tong-tsao* déja peintes, ſur de la cire fonduë ; mais qu'il faut joindre beaucoup d'adreſſe à une grande attention, pour que la cire ne ſoit ni trop chaude, ni réfroidie, l'un ou l'autre de ces inconveniens étant capable de gâter l'ouvrage ; & de plus qu'il faut choiſir un jour ſerain, parce qu'un temps pluvieux n'eſt point propre à ce travail. Ils ont un autre moyen plus aiſé, c'eſt de tremper un pinceau dans la cire fonduë, de le paſſer délicatement ſur la feüille, & de la frotter avec un linge.

C'eſt avec la moële du même arbriſſeau qu'ils imitent parfaitement les fruits, les petits inſectes qui s'y attachent, & ſur-tout les papillons : On ne peut rien voir de plus naturel. Voici comment ils s'y pren-

nent. S'ils veulent, par exemple, faire une pesche, & la rendre semblable à la pesche naturelle, ils font avec des cannes très-déliées & fenduës finement, la carcasse de la figure & de la grosseur de la pesche : ils remplissent le dedans d'une pâte composée de la sciure de ce bois odoriferant, dont on fait des bâtons de parfum, & ils y mêlent de la sciure d'un vieux pescher, qui donne au fruit l'odeur de la pesche : ensuite ils y appliquent la peau, qui consiste en une ou deux couches des feüilles de *Tong-tsao*, qui représentent bien plus naturellement la peau d'une pesche, que ne fait la soye, & même la cire la mieux préparée ; après quoi ils y donnent les couleurs convenables.

Plus communément ils pren-

nent des bâtons, ou des piéces de moële de canne ou de roseau ordinaire, qu'ils unissent avec de la colle forte, & dont ils font le corps du fruit; après l'avoir perfectionné avec le cizeau, ils étendent une couche d'une pâte de poudre odoriferante, & quand tout est sec, ils y appliquent une feüille de papier qu'ils couvrent ensuite de la feüille de *Tong tsao*: Après quoi on peint le fruit, on le cire, & on le frotte avec un linge pour le lustrer.

Les aîles de papillons si artistement travaillées, qu'on les prendroit pour des papillons vivans, se font avec le même artifice que les feüilles de certaines fleurs: Ce sont ces papillons qu'on nomme à la Chine *ye fei*, feüilles volantes: Il y en a dont les couleurs sont si

brillantes & si variées, que je leur donnerois volontiers le nom de fleurs volantes. Aussi est-ce dans les parterres les mieux fleuris qu'ils s'engendrent.

Je joins à ce que je vous envoye la figure d'un citron peu connu en Europe, & fort estimé à la Chine par sa beauté & par son odeur, qui est très douce, & qui dure long-temps. On le confit tout entier avec le sucre, & c'est une excellente confiture. Sa figure extraordinaire l'a fait appeller par les Chinois *fo cheou*, c'est a-dire, main du Dieu *Fo*. On croit voir en effet les doigts d'une main qui se ferme. Les Ouvriers qui imitent ce fruit avec la moële du *Tong-tsao*, mettent divers fils de fer sous la matiere, qui figurent les doigts & les tiennent en rai-

ſon. Ce fruit eſt rare par ſa figure ; on en trouve de la grandeur des plus gros citrons.

J'ai quelque idée d'avoir lû dans un Livre intitulé *Acta Philoſophica*, de l'Académie Royale d'Angleterre, ou dans un autre qui a pour titre *Curioſa naturæ*, qu'un Noble d'Italie fort curieux ſe vantoit d'avoir un fruit très-extraordinaire par ſa figure. On le regardoit comme un prodige de la nature, qui avoit fait preſque changer d'eſpéce à un citronnier. Il ſe pouvoit pourtant bien faire que ce prétendu prodige ne fût que l'effet d'une cauſe naturelle, & que celui chez qui il eſt arrivé, eût eû des ſemences d'un fruit qui eſt très-commun à la Chine : c'eſt de quoi vous pouvez vous éclaircir en comparant celui que je

vous envoye avec celui d'Italie qu'on regarde comme une merveille de la nature. Je suis avec respect, &c.





LETTRE
DU
P. DENTRECOLLES,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Au même,

A Peking le 11 May 1726.



MON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

En lisant depuis peu les Mémoires de Trevoux de l'année

1724, je ſuis tombé ſur l'Extrait d'une Lettre de M. de la Coſte, dans laquelle il parle de l'inſertion ou inoculation de la petite verole; & je me ſuis ſouvenu d'avoir lû quelque choſe d'approchant dans un Livre Chinois. C'eſt ce qui m'a déterminé à en tranſcrire le texte, & à chercher ailleurs des particularitez capables de contenter les perſonnes curieuſes ſur une opération, dont la nouveauté a frappé les eſprits, & partagé les ſentimens.

On ne ſera pas peu ſurpris de voir qu'une méthode à peu près ſemblable à celle qui eſt venuë de Conſtantinople en Angleterre, ſoit en uſage depuis un ſiécle à la Chine. Comme il ne m'appartient pas de prendre parti pour ou contre les Partiſans de l'inſertion de la pe-

tite verole, je citerai indifféremment les Auteurs Chinois qui la décrient, & ceux qui la défendent.

Le nom Chinois qu'on donne ici à cette méthode, seroit traduit en François peu fidelement par ces termes d'insertion ou d'inoculation. Pour parler exactement, il faut la nommer semence de la petite verole, ou bien maniere de la semer *Tchung-teou*, dit-on, *Tchung* semer, *teou* la verole. Ce dernier mot, sans aucune différence pour la prononciation, signifie *pois à manger* : le caractére est aussi le même pour le fonds, à cela près qu'on y a joint à côté le signe propre de maladie. Je croirois assez que les Chinois, en donnant le nom de *teou* à cette maladie, ont eu égard à la figure de la petite verole, dont les

boutons paroissent sur la peau en forme de petits pois.

On verra dans la suite de cette Lettre, que les narines sont comme des sillons où l'on jette la semence de la petite verole. L'usage du tabac en poudre pris par le nez, est trop récent à la Chine & même à la Cour, pour lui attribuer la maniere beaucoup plus ancienne & plus universelle, d'attirer par le nez la semence de la petite verole. Il faut que l'on ait remarqué dans cette partie du corps humain, des rapports avec le dessein qu'on avoit. Je m'imagine qu'on s'est apperçû qu'un des principaux diagnostics de la petite verole, est une violente démangeaison que les enfans témoignent sentir au nez; & l'on aura jugé que l'endroit où elle commence à se décla-

rer, étoit trés-propre pour l'y ſemer. Je viens maintenant au texte Chinois que j'ai fidellement traduit.

» Quand on accorderoit que » la maniere de ſemer la petite » verole, eſt un ſecret éprouvé » & immanquable, puiſque » dans la ſuite on eſt encore ex- » poſé à l'avoir ; on ne gagne » autre choſe que de pouvoir » en être deux fois dangereuſe- » ment attaqué. Cependant ceux » qui favoriſent cette inven- » tion, en diſent des merveil- » les : ils inſiſtent ſur ce que tôt » ou tard la petite verole eſt » comme inévitable. Je le » veux : mais laiſſons-la venir » naturellement. Pourquoi hâ- » ter le mal lorſqu'on ſe porte » bien, & qu'on n'en a pas la » moindre atteinte ? Cette pré- « cipitation a coûté cher à plu-

» sieurs : les gens sages craindront
» toûjours d'en faire la
» triste épreuve. Je sçai bien qu'on
» voudroit voir au plûtôt des
» enfans quittes de ce danger.
» Le moyen le plus sûr pour les
» conserver, c'est le soin qu'ont
» les parens de pratiquer constamment
» la vertu. Aussi dans
» la priere qui se fait à l'esprit,
» qu'on croit présider à la petite
» verole, on dit de lui : il
» suit exactement ce que le
» Ciel a reglé touchant le commencement,
» le progrès, &
» l'issuë de la maladie ; & tout
» ce qui arrive à cet égard,
» c'est précisément cequ'on s'est
» attiré ; car la vertu & les vices
» d'un pere & d'une mere
» sont alors pesez, & c'est ce
» qui détermine le bon ou
» le mauvais succès ; en sorte
» même qu'il varie, selon

„ que les parens viennent à „ changer ou pour le bien ou „ pour le mal. Voilà ce que j'ap- „ pelle un ſecret ſalutaire aux „ enfans.

Ce Medecin qui moraliſe, comme vous voyez, parlant ailleurs de la petite verole, rejette un proverbe populaire, que je ne dois pas omettre, non plus que ſa réfutation. *Ngo cha pao teou*, c'eſt-à-dire, affamez la rougeole, raſſaſiez la verole. „ Ce Proverbe, dit „ mon Auteur, eſt faux & dan- „ gereux. Gardez au contraire „ une grande diette pour la pe- „ tite verole, ſur-tout les trois „ premiers jours que la fiévre „ ſe fait ſentir. La nature en „ agira mieux pour pouſſer le „ venin au-dehors. Que ſi l'on „ preſcrivoit au malade durant „ dix ou quinze jours un jeû-

» ne trop rigoureux, il s'affoi-
» bliroit extraordinairement, &
» l'on auroit bien de la peine à
» le sauver. Ainsi n'y condamnez
« pas les jeunes-gens : conten-
» tez-vous de les défendre du
» froid & du vent : moderez
» leur appetit ; permettez-leur
» l'usage du ris clair, sur-tout
» après que la fiévre sera con-
» sidérablement diminuée. C'est
» principalement lorsque le mal
» ne s'est pas tout à-fait déclaré
» par la fiévre, qu'il faut appor-
» ter le plus de soin & d'atten-
» tion.

L'Auteur que je viens de citer, vivoit à la fin de la Dynastie *Ming*, c'est-à-dire, il y a environ cent ans. Il n'est pas surprenant qu'une méthode qui étoit alors nouvelle, & qui n'étoit pas encore autorisée par un long usage, fût combattuë &

traverſée. Peut-être que s'il vivoit aujourd'hui, il ſeroit moins contraire à la petite verole artificielle, & qu'il parleroit autrement que dans le temps où ce ſecret étoit peu accredité. Quoiqu'il en ſoit, cent ans de poſſeſſion donnent à cette méthode le droit d'une ancienneté aſſez conſidérable ſur l'inſertion, qui n'a été en quelque vogue à Conſtantinople que dans ce dix-ſeptiéme ſiécle.

Mais ſi c'eſt peu de temps avant la conquête de la Chine par les Tartares, qu'on a voulu donner cours à la petite verole artificielle ; eſt-ce dans cet Empire même que cette invention a pris naiſſance, où l'a-t-on reçûë des Payïs voiſins ? Si l'on en croit quelques-uns de Meſſieurs les Anglois, les Grecs de Conſtantinople ont tiré ce

secret des Payïs voisins de la Mer Caspienne : ce qui pourroit faire penser que la Chine le tiendroit de la même source par le moyen des caravannes de Marchands Armeniens & autres, qui viennent depuis bien des années dans cet Empire. Néanmoins cette conjecture prouveroit également que c'est de la Chine, que ce secret a passé chez les Habitans des environs de la Mer Caspienne.

Mais un préjugé qui montre que cette nouveauté ne s'est pas introduite à la Chine par la Tartarie ; c'est que les Tartares ont absolument ignoré cette méthode de semer la petite verole, & de la rendre par-là plus benigne & plus traitable. Ils regardent cette maladie comme une espéce de peste ; & dès que quelqu'un d'eux

en eſt atteint, il eſt abandonné de tout le monde, & n'a gueres de reſſource que dans la bonté de ſon tempérament.

Comme on a remarqué que ce mal qui n'eſt pas commun parmi les Tartares, les attaquoit à Peking, lorſqu'ils y venoient pour payer le tribut, ou pour faire leur commerce ; & que la plûpart qui avoient un certain âge, en mouroient ; l'Empereur regnant envoya en l'année 1724 des Médecins du Palais en Tartarie, pour y mettre cette méthode en pratique, & procurer la petite vérolle aux enfans. On aſſûreque l'exécution a été heureuſe : & une preuve du ſuccès, c'eſt que ces Médecins en ſont revenus fort riches en chevaux, en peaux, & en feutres, qu'on leur avoit donnez pour reconnoître leurs ſer-

vices ; car ce sont-là les richesses des Tartares.

D'ailleurs si ce secret eût été apporté à la Chine par les Caravannes venuës des environs de la Mer Caspienne, il auroit commencé à être connu dans la Province de *Chensi*. Or c'est dans le *Kiangnan*, sur les confins de la Province de *Kiang-si*, qu'on place celui qui en est l'Auteur. Au reste, cet Empire étant si vaste, & cette méthode étant employée dans des endroits fort chauds, dans d'autres plus temperez, & enfin dans des Payïs extrémement froids ; il est vrai-semblable que si elle est utile, on peut s'en servir dans les divers Royaumes de l'Europe.

Comme je sçavois que malgré les préjugez ordinaires contre les nouvelles découvertes ;

& contre les anciennes qui se renouvellent, l'art de semer la petite verole étoit en vogue, mais que c'étoit un secret qu'on ne divulguoit pas; je n'omis rien pour m'en procurer des connoissances certaines : c'est ce qui ne fut pas aisé. Outre des présens qu'il me fallut faire, on me fit bien promettre que je ne communiquerois point à la Chine, ce qu'on ne m'apprenoit qu'en faveur de l'Europe. Il étoit nécessaire d'avoir sur cela des recettes de plus d'un endroit, pour les confronter, & voir en quoi elles conviendroient : car les pratiques sont souvent différentes, & par-là même deviennent instructives. Les trois recettes que je vais rapporter, m'ont été communiquées par des Médecins du Palais, non pas à la vé-

rité par ceux qui ont le plus de réputation, mais par d'autres qui servent la Cour, & dont les appointemens ne sont pas si considérables. Voici la premiere recette.

» Quand vous aurez trouvé
» un enfant depuis un an jus-
» qu'à sept inclusivement, dont
» la petite verole est sortie heu-
» reusement sans aucun signe
» de malignité, qui l'a euë clair
» semée, & qui en a été quitte
» le treiziéme ou quatorziéme
» jour, en sorte que les écail-
» les des pustules soient tom-
» bées : recüeillez ces écailles
» ou pellicules des pustules des-
» séchées : renfermez-les dans
» un vase de porcelaine, dont
» vous fermerez bien l'ouver-
» ture avec de la cire : ce sera
» le moyen de conserver leur
» vertu pendant plusieurs an-

» nées, laquelle s'évaporeroit
» au bout de cent jours, s'il y
» avoit au vase la moindre ou-
» verture.

» On suppose d'abord, que
» l'enfant à qui l'on veut pro-
» curer la petite verole, se por-
» te bien, & a déja au moins
» un an accompli. Si les écail-
» les mises en réserve sont pe-
» tites, prenez-en quatre : si el-
» les sont grandes, deux suffi-
» sent. Vous y mêlerez le poids
» d'un *Li* * de musc, en telle
» sorte que le musc se trouve
» entre deux écailles qui le pres-
» sent. Le tout sera mis dans du
» cotton en forme de tente, qu'-
» on insinuëra dans le nez, &
» dont on remplira la narine
» gauche, si c'est un garçon,
» ou la narine droite, si c'est
» une fille.

* Un peu plus d'un grain.

» Il faut obſerver ſi l'enfant a
» la ſuture du crâne tout-à-fait
» réunie à l'endroit le plus près
» du front nommé *ſin* * *muen*, la
» porte de l'eſprit, de la raiſon.
» Si elle n'étoit pas conſolidée,
» ou ſi l'enfant avoit pour lors
» le cours de ventre ou quelque
» autre maladie, il ne convien-
» droit pas de lui procurer la
» petite verole.

» Quand le remede a été in-
» ſinué dans le nez, & que la
» fiévre eſt ſurvenuë, ſi les pu-
» ſtules ne paroiſſent qu'au troi-
» ſiéme jour, on peut s'aſſûrer
» que de dix enfans, on en ſau-
» vera huit ou neuf: mais ſi elles
» ſortent dès le ſecond jour, il
» y en aura la moitié qui cour-
» ront grand riſque. Enfin ſi les
» puſtules pouſſent au premier
» jour que la fiévre ſe déclare,

* C'eſt la fontanelle.

» on ne peut répondre de la vie
» d'aucun d'eux.

» Au reſte, dans l'uſage de
» cette recette, il faut ſe con-
» duire de la même maniere que
» dans les petites veroles natu-
» relles. Il ne faut uſer qu'une
» ſeule fois de remédes expul-
» ſifs, & du reſte donner au ma-
» lade des potions & des cor-
» diaux qui fortifient.

Cette recette eſt chargée de circonſtances peut-être plus importantes dans la pratique, qu'il ne paroît d'abord. Je crois qu'on choiſit la petite verole des plus jeunes enfans pour ſervir de ſemence, parce qu'on juge plus ſûrement qu'elle eſt exempte de toute malignité étrangére, & que ſon levain n'eſt pas trop fort pour l'opération dont il s'agit. On aura jugé de même, que les puſtules de

la verole volante ſont mieux nourries & mieux conditionnées, à peu près comme il arrive aux fruits qu'on laiſſe en petit nombre ſur un arbre. Quant au muſc on le fait apparemment ſervir de vehicule : comme il eſt fort ſpiritueux, les ſemences morbifiques avec leſquelles il eſt confondu, s'inſinuent plus aiſément, & deviennent plus tempérées. On a eu auſſi égard à ce que le bon muſc conforte le cerveau, fortifie le cœur, & par ſa chaleur ouvre les pores des vaiſſeaux : ce qui a fait dire qu'étant flairé un peu fortement à jeun, il provoque le ſaignement de nez. Je paſſe à la ſeconde recette.

» Pour réuſſir dans la maniere de ſemer la petite verole, » il faut choiſir les écailles de » celle qui eſt la mieux condi-

» tionnée. Les écailles récentes » ont besoin d'une préparation » pour tempérer leur acrimo- » nie. Voici en quoi elle con- » siste. On coupe en rouelle la » racine de la scorsonere, à la- » quelle on ajoûte un peu de » reglisse, qu'on met dans une » tasse de porcelaine pleine » d'eau chaude. On couvre en- » suite cette tasse d'une gaze » fine, sur laquelle on tient » quelque temps les écailles ve- » roliques exposées à la vapeur » benigne de cette composi- » tion : puis on les retire & on » les séche : alors elles ont le » dégré de force qui convient. » Les croûtes ramassées depuis » un mois ou davantage, n'ont » pas besoin de cette prépara- » tion : il suffit de les temperer » par la douce transpiration d'un » homme plein de santé, qui

» les porte ſur lui quelque tems
» avant qu'on en faſſe uſage.

» On obſervera que les croû-
» tes priſes ſur le tronc du corps,
» ſoit ſur la poitrine, ſoit ſur le
» dos, &c. ſont les meilleures ;
» & qu'il faut ſe donner de gar-
» de d'employer celles que l'on
» trouve ſur la tête, ſur le vi-
» ſage, ſur les pieds, & ſur les
» mains.

» Quand on veut ſemer à ſec
» la petite verole, il faut pren-
» dre le cocon d'un ver à ſoye,
» & y mettre la quantité d'é-
» cailles néceſſaires, puis l'inſi-
» nuer dans le nez du côté gau-
» che, ſi c'eſt un garçon, & du
» côté droit ſi c'eſt une fille : on
» ne l'y laiſſera que trois heu-
» res. Il y a une autre maniere :
» c'eſt de faire de ces croûtes
» pulveriſées & mêlées avec un
» peu d'eau tiéde, une mixtion

» épaiffe. On enferme cette pâ-
» te dans une enveloppe de cot-
» ton bien délié, qu'on infi-
» nuë dans le nez de l'enfant,
» en l'y laiffant pendant fix heu-
» res. La fiévre ne fera pas long-
» temps à venir, & au fixiéme
» jour on verra les marques
» de la petite verole. Les bou-
» tons fe fécheront, & tombe-
» ront au bout de douze jours.
» Pour délayer dans l'eau ces
» croûtes, il faut fe fervir d'un
» bâton fait de bois * de Meu-
» rier.

» Il y a fix occafions où il ne
» faut point femer la petite ve-
» role : 1°. Si l'enfant n'a pas
» encore un an accompli : 2°. Si
» c'eft un jeune homme qui ait
» atteint fa feiziéme année :
» 3°. Si le fujet a au-dehors

* On s'en fert généralement à la Chine pour délayer toutes les Médecines.

» quelque maladie : 4°. S'il a
» au-dedans quelque indiſpoſi-
» tion : 5°. Pendant l'Eté &
» dans les grandes chaleurs :
» 6°. Lorſque la ſemence n'eſt
» pas bien conditionnée. Au re-
» ſte, dans cette petite verole
» venuë par artifice, il faut em-
» ployer les mêmes remedes
» que dans la petite verole na-
» turelle.

Ces précautions & cette eſpéce de rafinement qu'on trouve dans cette ſeconde recette, fait aſſez voir que la méthode de ſemer la petite verole, n'eſt pas une invention ſi nouvelle à la Chine, puiſqu'on y a ainſi réfléchi, & qu'on a ſongé à la perfectionner en pluſieurs manieres.

C'eſt apparemment avec réfléxion qu'on recommande de ne pas ſemer la petite verole

pendant l'Eté, & qu'on choisit les saisons où les esprits vitaux sont moins dissipez, & sont plus réünis au-dedans. Alors la nature agit beaucoup mieux, pourvû qu'elle soit aidée contre le froid extérieur, à quoi il est plus aisé de parer, qu'il ne le seroit en Eté de donner des forces précisément au degré qu'il convient.

Dans l'une & dans l'autre recette on juge qu'il est dangereux que la petite verole sorte trop tôt; mais ce danger lui est commun avec la petite verole naturelle. Un effort précipité de la nature fait que ses forces ne sont jamais totalément réünies, comme il arrive dans les demi-crises, lesquelles étant réïtérées ne sauvent pas le malade, ainsi que fait une crise parfaite. Les matiéres qui

ne ſont pas préparées étant pouſſées entre les chairs & la peau, ne peuvent s'y cuire ſuffiſamment, à peu près comme les alimens qui tombent dans l'eſtomac, avant que la premiere digeſtion ait été faite dans la bouche par la trituration & la diſſolution qu'opére la ſalive. Ainſi ces acides rentrant dans le ſang, n'en ſortent plus qu'à demi, & cauſent d'étranges ravages.

La derniere recette m'a plus coûté à obtenir, on me l'a donnée en forme de petit Livre manuſcrit, & diviſée par petits Articles. Le titre porte *Tchung teou kan fa*; c'eſt-à-dire, regles à obſerver en ſemant la petite verole.

» 1°. Il faut que l'enfant, à
» qui on veut procurer la petite
» verole, ſoit ſain, robuſte, &

» exempt de toute maladie.

» 2°. On s'aſſûrera ſi la ſutu-
« re *ſin* * *muen* eſt parfaitement
» réünie & fermée. C'eſt pour-
» quoi on ne doit gueres pro-
» curer la petite verole qu'aux
» enfans qui ont trois ans ;
» & c'eſt une expérience qu'il
» ne faut plus faire quand ils ont
» plus de ſept ans.

» 3°. Il faut que l'enfant ſoit
» exempt d'infirmitez internes
» & habituelles, qu'il n'ait nulle
» part ſur le corps, ni galle, ni
» apoſtume, ni dartre, non pas
» même de legeres ébullitions
» de ſang ; enfin que ſon ven-
» tre ne ſoit pas trop libre.

» 4°. Il faut s'abſtenir de ſe-
» mer la petite verole, lorſque
» l'enfant regarde ſouvent du
» coin de l'œil, comme s'il étoit

* C'eſt ſans doute la ſuture ſagittale qui répond au haut du front.

» louche, lorſqu'il a l'oreille
» dure, bien plus s'il étoit
» ſourd; lorſqu'il a le nez bou-
» ché, ou qu'il n'urine que dif-
» ficilement.

» 5°. Ce ſeroit une tentati-
» ve inutile, ſi l'enfant avoit de
» grands yeux dépourvûs de la
» caroncule, qui eſt ſituée au
» coin de l'œil, ou s'il avoit
« l'*hircus* * en forme de pointe,
» & non pas arrondi comme
» l'ont le commun des hom-
» mes.

» 6°. La ſaiſon des grandes
» chaleurs ou des froids exceſ-
» ſifs, ſeroit contraire à cette
» opération, de même que s'il
» regnoit des maladies, ou ſi
» le Ciel étoit irrégulier, & qu'il
» fut trop ſec, trop humide, trop
» couvert.

* La partie de l'oreille qui eſt proche des temples; les Chinois ſont perſuadez que ce ſont-là des ſignes qui marquent que l'enfant ne vivra pas.

» Quand on aura remarqué » que l'enfant a les diſpoſitions » néceſſaires, il faut le préparer » par une potion propre à diſſi- » per la malignité, ou à purifier » le ſang & les humeurs du » corps. Ce ne ſera que dix ou » onze jours après ce remede » qu'on entreprendra de ſemer » la petite verole ; telle eſt la » compoſition du remede. On » prendra des pois rouges, des » pois noirs, des pois verds, & » de la regliſſe concaſſée & bri- « ſée, le poids d'une * once de » chaque ingredient : on rédui- » ra le tout en une poudre très- » fine, qu'on mettra dans un » tuyau de *Bambou*, ** dont on » enlevera la peau, en laiſſant le » nœud qui eſt à chaque extré-

* L'once de la Chine eſt plus forte que celle d'Europe.

** Le ſureau peut ſervir.

» mité. On remplira ce tuyau
» de la poussiere médicinale,
» puis on fermera les deux ou-
» vertures avec des coins de
» bois de sapin, sur quoi on éten-
» dra une épaisse couche de ci-
» re, afin qu'il ne reste ni fente,
» ni ouverture aux deux extré-
» mitez du *Bambou*. Tout étant
» ainsi disposé pendant l'hyver,
» on suspendra ce tuyau dans un
» *Mao* * *cang*, d'où l'on ne le
» tirera qu'après un ou deux
» mois. Après en avoir nettoyé
» les dehors, on ajoûtera à cette
» mixtion, qui sera sechée à
» l'ombre, sur une once de cet-
» te poudre trois mas ** de
» feüilles de la fleur de *Moei* ***
» *tse*; (c'est je crois un abrico-

* Lieu destiné aux nécessitez secrettes.

** Un Mas est la dixiéme partie de l'once.

*** Selon d'autre, c'est *pruna acida*, le fruit meur est très aigre, & il a l'odeur de l'abricot.

» tier ſauvage qui fleurit durant
» l'hyver; il y en a qui n'ont que
» des fleurs.) On ne ramaſſera
» pas avec les doigts ces feüilles
» qu'on trouvera tombées ſur
» la neige, mais on les perce-
» ra avec une aiguille, on les
» mettra ſur du papier, & on
» les expoſera à la chaleur d'un
» feu clair pour les ſecher en-
» tiérement. Enfin on réduira
» ces feüilles en une poudre très-
» fine, qu'on mêlera avec l'au-
» tre poudre, & qu'on employe-
» ra de la maniere ſuivante. La
» priſe ſera d'un mas, ou d'un
» demi-mas, à proportion de
» l'âge de l'enfant: on délaye-
» ra cette poudre dans une po-
» tion d'eau, où l'on aura fait
» boüillir des tiges rampantes
» de *ſe-koua*; * (c'eſt une eſpé-

* Cette ſorte de courge longue & dé-
liée paſſe ici pour être rafraîchiſſante diu-
retique, & propre à chaſſer le venin.

» ce de courge longue, déliée
» & veluë, qu'on mange.) Au
» défaut de ces tiges de *si-koua*,
» on peut faire boüillir de fleurs
» de *kin* * *inhoa*.

» Quand on donne ce reme-
» de, il faut interdire l'usage
» de toute nourriture, dont le
» goût ou l'odeur seroient trop
» picquans. Dix ou douze jours
« après avoir donné ce remede,
» on semera la petite verole;&
» pour cela:

» On choisira dans la bonne
» saison un jeune enfant fort &
» robuste, qui ait une petite
» verole bien conditionnée &
» clair-semée. On ramassera les
» écailles de ses pustules les plus
» épaisses,&on les fermera bien
» dans un vase; en sorte que les
» esprits ne puissent point s'éva-

* Cette drogue, & celles dont je parlerai dans la suite, seront expliquées à la fin de cette Lettre.

» porer. Avec cette précaution
» elles pourront ſervir pendant
» un an, & elles conſerveront
» leur vertu.

» Quand on voudra ſemer
» la petite verole, on prendra
» cinq ou ſix de ces écailles : ſi
» l'enfant eſt un peu âgé, on y
» joindra le poids de deux grains
» de *hiung-hoang*, & on pilera le
» tout enſemble, qu'on enve-
» loppera dans du cotton, en-
» ſuite on l'inſinuera dans le nez
» de l'enfant, & on l'y laiſſe-
» ra deux ou trois jours; après
» quoi la petite verole pouſſe-
» ra. Si l'enfant eſt fort jeune,
» deux ou trois écailles ſuffi-
» ſent, & on retranchera à pro-
» portion de la quantité du muſc
» & du *hiung-hoang*. Le ſecond
» jour après qu'on aura ſemé
» la petite verole, on lui en fe-
» ra prendre par la bouche. La

» dose sera de deux ou trois
» écailles pulverisées qu'on met-
» tra dans du boüillon de *Chin-*
» *ma.* On l'appelle ainsi, parce
» que le *Chinma* y domine ; mais
» il n'y entre pas seul. On fait en-
» core boüillir ensemble du *Ko-*
» *tem*, du *Cho-yo*, & de la reglisse.
» Cette potion qui sera d'une
» bonne tasse, étant presque au
» point de sa cuisson, on y jet-
» tera la poudre des deux ou
» trois écailles dont j'ai parlé.
» Après avoir pris ces mesures,
» il faut attendre l'effet du re-
» mede : Si après le troisiéme
» jour on voit paroître les mar-
» ques de la petite verole, c'est
» un indice heureux.

» Si la petite verole paroît
» dès le second jour, il y a du
» danger : & communément de
» dix enfans à qui on l'aura pro-
» curée, il n'y en aura que six

» ou ſept qui en échapperont.

» Le danger ſera bien plus
» grand, ſi elle ſort dès le
» premier jour : de dix, à peine
» en ſauvera-t-on un ou deux.
» Voilà ce qui ſe dit ; mais on
» doit ſe raſſurer, parce qu'en
» obſervant la méthode que j'ai
» preſcrite, & en prenant le re-
» mede qui diſſipe la malignité
» de la petite verole, on ne ſe-
» ra pas ſujet aux ſymptômes &
» aux accidens fâcheux dont je
» viens de parler. Il faut alors
» avoir recours aux remedes
» qui ſont marquez dans nos
» Livres pour la petite verole
» naturelle, lorſqu'elle devient
» dangereuſe.

» Enfin l'on avertit que ſi
» après ces remedes la petite
» verole ne paroît point ni au
» quatriéme ni au cinquiéme
» jour, il faut ôter les poudres
inſerées

» inférées dans le nez de l'enfant,
» & recourir de nouveau au re-
» mede que j'ai donné pour diffi-
» per la malignité du venin. En
» prenant cette précaution, on
» garantit que dans la fuite il fera
» exempt de la petite verole.
» Il faudra feulement à la qua-
» triéme & cinquiéme Lune,
« de même qu'à la huitiéme &
» neuviéme, fe gêner à prendre
» quelques jours de fuite le mê-
» me remede. C'eft une fuje-
» tion dont l'enfant fera déli-
» vré, quand il aura dix ans
» accomplis.

On voit affez que c'eft feulement pour l'ufage des Médécins Chinois, que dans ces trois recettes manufcrites, on s'explique fur les dangers qui font à craindre; ils fçavent ailleurs faire bien valoir l'excellence de leurs remedes. Si le fuccès ne

répond pas à leurs promeſſes; ce n'eſt jamais leur faute : ils s'en prennent d'ordinaire ou au malade, ou à ceux qui le ſoignent, ou à la rigueur de la ſaiſon.

Les Médecins Chinois conviennent que la petite verole artificielle eſt de la même eſpéce que la naturelle ; qu'elle eſt ſujette aux mêmes ſymptômes, que le venin ſort au même temps, c'eſt-à-dire le troiſiéme ou quatriéme jour, & non pas le ſeptiéme, comme il arrive dans les fiévres pourprées ; que les puſtules ſont ſemblables pour la figure, pour la nature de la matiére, & pour le temps néceſſaire à ſa maturité. Auſſi ne dit-on point dans ces recettes, comme on l'a dit de l'inſertion à la Grecque, que les puſtules venuës par artifice, ne

ſont pas propres à ſemer ou à inſérer de nouveau la petite verole: & c'eſt parce qu'on la croit la même, qu'on ſe donne bien de garde de la ſemer ſur des ſujets à qui la naturelle eſt dangereuſe , tels que ſont les perſonnes avancées en âge.

On aura ſans doute remarqué que les Chinois ſont très-circonſpects à uſer de remedes expulſifs, de peur de troubler la nature, qui eſt dans une eſpéce de criſe durant les premiers jours de la fermentation morbifique, & que le principal ſoin doit être d'employer des remedes qui réſiſtent à la corruption du ſang, que le trop d'activité des levains inſinuez y cauſeroit. On aura auſſi remarqué qu'on avertit d'uſer, ſelon les beſoins de la petite verole artificielle, des mêmes remedes qu'on preſ-

crit pour la petite verole ordinaire ; ſur quoi je rapporterai encore deux recettes de l'Auteur que j'ai cité le premier, parce qu'on aſſûre qu'elles ſont propres non ſeulement à prévenir les fâcheux accidens de la petite verole, mais encore à en préſerver pour toute la vie. Ces recettes pourront même éclaircir ce qui a été preſcrit dans le dernier article ſur la petite verole artificielle. C'eſt ainſi que cet Auteur s'exprime.

» Quand la petite verole ſe
» répand dans un lieu, reglez
» le boire & le manger des en-
» fans ; ne leur donnez pas la
» liberté de courir de côté &
» d'autre ; ayez ſoin qu'ils ne
» ſoient ni trop vêtus, ni trop
» peu ; donnez-leur quelques
» petits préſervatifs. Il paſſe
enſuite aux recettes.

» Prenez, dit-il, une tasse de
» pois rouges, une de pois noirs,
» une autre de pois verds, avec
» deux onces de reglisse, que
» vous réduirez en une poudre
» très-fine. Vous mettrez ces
» quatre ingrediens dans un pot
» de terre, & vous les ferez
» cuire jusqu'à ce qu'ils se for-
» ment en une espéce de pâte
» que vous ferez manger à l'en-
» fant. Les pois rouges chassent
» du cœur tout le venin; les pois
» noirs sont bons contre la ma-
» lignité des reins; & les verds
» contre celle de l'estomac.

D'autres Médecins, de même que celui que j'ai cité, vantent beaucoup la recette suivante.

» Prenez, disent-ils, sept
» œufs d'une poule qui est prê-
» te à couver : tirez-en un des
» sept, percez-le pour en faire

» entiérement ſortir le blanc &
» le jaune : puis rempliſſez-le
» de quatre *mas* & de neuf* con-
» dorins de *Tchu cha* bien pur,
» (c'eſt une eſpéce de cinabre)
» colez du papier ſur le trou, &
» bouchez-le exactement. Vous
» mettrez cet œuf ſous la pou-
» le, pour être couvé avec les
» ſix autres. Quand ceux ci ſe-
» ront éclos, vous retirerez
» l'œuf médicinal, d'où vous
» ramaſſerez le *tchu cha*, que
» vous expoſerez à un beau So-
» leil & au clair de la Lune du-
» rant ſept jours & ſept nuits.
» De plus, vous prendrez la pre-
» miere courge qui naît de cet-
» te plante, que vous laiſſerez
» bien meurir, & que vous fe-
» rez ſécher. Quand vous l'au-
» rez brûlée, ſans cependant

* L'once a dix *mas*, & le *mas* dix con-
dorins.

» permettre qu'elle se calcine, » vous la réduirez en poudre. » Pour chaque prise vous met- » trez le poids de cinq condo- » rins de *tchu-cha*, & autant de » la poudre de courge, que vous » mêlerez dans une quantité » suffisante de miel bien pur. » Vous ferez prendre ce reme- » de trois fois de suite. C'est un » préservatif excellent.

Je finis ces recettes par un secret aussi agréable qu'il est propre, à ce qu'on assûre, à moderer, & même à détourner la petite verole : C'est l'usage fréquent des raisins de Corynthe nommez en Chinois *soso pou tao*. C'est ce que j'ai lû dans un Traité d'Agriculture composé par l'Illustre Paul *Siu*, autrement *Siu quang ki*, ce grand Ministre d'Etat, qui vivoit sur la fin de la Dynastie des *Ming*,

& qui par ſon exemple & ſon zele, a ſi fort contribué à l'établiſſement & au progrès de la Religion dans ce vaſte Empire.

La prévention où l'on eſt avec raiſon du peu d'habileté des Chinois dans l'Anatomie, cauſera peut-être quelque ſurpriſe à ceux qui liront ces recettes de nos Médecins de la Chine. Il me ſemble qu'à moins de voir clairement la fauſſeté de ce qu'ils diſent être dangereux ou ſujet à des inconveniens, on doit être porté à les croire ſur ce qu'ils preſcrivent. L'œconomie du corps humain dépend d'une infinité de reſſorts imperceptibles, & il y a mille voyes ſecrettes qu'on découvre avec ſurpriſe. La lecture des deux premiers Tomes des illuſtres Académiciens de Leipſik, m'a fait voir que bien

des choses qu'on auroit crû impossibles, sont néanmoins arrivées. J'ose dire en particulier qu'il n'est pas hors de vrai-semblance qu'il y ait des indices, par le moyen desquels la nature fasse connoître à ceux qui l'étudient, la vraie disposition du dedans : de même à peu près que l'aiguille marque la régularité du corps de l'horloge. De vils insectes font bien connoître par certains signes le changement de temps qui doit se faire. La connoissance des indices d'une maladie prochaine, ou du rétablissement de la santé, seroit une partie bien précieuse de la Médecine.

Peut-être aussi trouvera-t-on que la méthode Chinoise de procurer la petite verole aux enfans, est plus douce & moins dangereuse que la méthode

d'Angleterre, qui le fait par la voye de l'incision. Celle-ci porte immédiatement le ferment verolique dans la masse du sang; au lieu que dans la pratique des Chinois, ce sont des esprits subtils, & même temperez ou aidez d'ailleurs, qui s'insinuent par les nerfs olfactoires, ou bien que la digestion sçait préparer en différens passages où elle s'achéve. Le levain verolique a sans doute son espéce de venin: mais qu'il soit froid ou chaud, subtil ou épais, il doit être plus dangereux, lorsqu'il est inseré dans les chairs vives, que quand il est insinué par l'inspiration, ou par la déglutition. Le venin des vipéres & des crapaux avalé, ou senti long-temps, ne nuit point, ou nuira bien moins, que si on l'introduisoit par une incision. C'est, comme l'on sçait,

par une legere morſure que le ſerpent donne la mort.

Dans la maniere de traiter ceux à qui l'on a procuré la petite verole, on renvoye ſelon le beſoin, à la méthode qui s'obſerve par rapport à la petite verole naturelle. On a ici d'amples Traitez ſur cette matiere, qui contiennent une foule de remedes de toute eſpéce. Peut-être qu'à la ſaignée près, qui n'eſt pas en uſage parmi les Chinois, on trouveroit de grands rapports entre la pratique Européane & la leur.

On ne ſera peut-être pas fâché de voir qu'ici dans l'excrétion de la petite verole, on fait cas des pois ou petites féves. Il y a de l'apparence qu'on les employe pour temperer la trop grande acrimonie du ſang & des humeurs. Ce qui confirme

ma conjecture, c'eſt qu'un Médecin m'a dit que quand la fiévre dure ſans que la petite verole paroiſſe, il met dans les remedes ordinaires un peu d'opium, qui a la vertu de réünir les eſprits, & de leur donner la force de pouſſer le venin au-dehors.

En parcourant quelques Livres Chinois ſur cette matiére, j'ai remarqué que nos Médecins parlent de la petite verole, comme d'une eſpéce de maladie connuë dès les premiers temps. Ainſi, malgré le ſilence d'Hypocrate & de Galien, on ne peut pas douter de ſon ancienneté. Quand ils recherchent la cauſe d'un mal ſi commun & ſi univerſel, ils prétendent que l'enfant apporte du ſein de ſa mere le principe de cette maladie, que des cauſes

occasionnelles avancent, retardent, ou arrêtent tout-à-fait. J'aurois souhaitté de trouver un texte Chinois capable de me donner quelque éclaircissement sur une difficulté qui m'est toûjours restée dans l'esprit. Comment se peut-il faire que la legere portion de ferment, qui cause la petite verole, & qui communément dès la premiere fois qu'on en est atteint, se trouve épuisée, & met à couvert d'une seconde malgré les causes externes, & quoiqu'on approche de ceux qui en sont couverts; comment, dis-je, est-il possible que cette portion imperceptible de levain ou de matiére impure, reste sans action durant plusieurs années dans la masse du sang, ou en quelqu'autre réservoir que ce soit, & cela dans un âge si ten-

dre & ſi ſuſceptible d'impreſſion ? Que dans la ſuite ce ferment ne ſoit ni attenué ni diſſipé à la longue après des fiévres ardentes & de violentes criſes qui ont dû renouveller les humeurs, les alcalis, les acides, les ſoufres du ſang, & tous les principes de vie & de ſanté, d'où réſulte un nouveau tempérament ? Je n'ai pû rien trouver dans aucun texte Chinois, qui donnât le moindre éclairciſſement à cette difficulté.

Cependant ce que j'ai rapporté juſqu'ici ſur la méthode Chinoiſe de procurer la petite verole aux enfans, fait aſſez voir que la connoiſſance des maladies & des remedes, n'a pas été ſi négligée à la Chine qu'on ſe l'imagine peut-être en Europe, où quelques-uns ont

traité les Médecins Chinois d'ignorans ou d'avanturiers. Je ne ſuis pas en état de juger de leurs Traitez de Médecine, dont le langage affecté & myſtérieux n'eſt pas aiſé à entendre au commun des Chinois. Mais le peu de ces Livres, que j'ai eu occaſion de feüilleter, m'a perſuadé que s'ils étoient traduits en notre langue, les Médecins Européans ſeroient contens de ce qu'ils diſent ſur les différentes maladies, ſur leurs diagnoſtics, leurs ſymptômes, leurs remedes, & les qualitez de ces remedes. Si l'on n'apperçoit pas par quelle ſorte de Chymie ils ont acquis une grande partie de ces connoiſſances, leur ancienneté, ſans qu'on ait jamais remarqué de variation, ne laiſſe pas de les rendre reſpectables. Lorſque l'Empereur

Tſin-chi-hoang fit brûler les Livres claſſiques de la Nation environ 228 ans avant J. C. les Livres de Médecine furent privilegiez & préſervez de l'incendie. L'on donne à l'Eſculape de la Chine une ancienneté, qui le met pluſieurs ſiécles avant celui de la Grece, & avant la Grece même.

Nos Médecins de la Chine ne manquent gueres de mêler dans leurs Ecrits quelques réfléxions morales. L'Auteur que j'ai cité en dernier lieu, & qui s'eſt rendu célébre par divers Ouvrages, qu'il fit paroître à la quarante-ſixiéme année du feu Empereur *Cang-hi*, s'explique ainſi dans la Préface d'un Livre intitulé, l'Art de conſerver la vie. Ce ſont des régles de ſanté.

» Quoique le Ciel, dit-il, ait

» fixé le cours de notre vie, on
» peut cependant contribuer à
» sa propre conservation. La
» pratique de la vertu est un
» moyen qui dépend de nous :
» car *Hoangtien*, c'est-à-dire, le
» Ciel supréme ne sçauroit être
» partial, & n'agit point par une
» affection aveugle. La vertu
» seule le touche & le gagne
» en notre faveur. La vertu mise
» en pratique, est comme le lan-
» gage du Ciel qui nous assûre de
» sa protection. Ainsi le grand
» Art de conserver sa santé, c'est
» de travailler sur-tout à se ren-
» dre vertueux. Les autres régles
» & les secours qu'on se procu-
» re, ne sont que l'accessoire, qui
» ne peut que suivre & seconder
» ce qui fait le point capital.

J'ai promis de donner une explication des diverses drogues dont il est parlé dans les

recettes que j'ai rapportées. On ne peut mieux les connoître que par un Ecrit Chinois, qui traite de ces drogües, & que je vais traduire.

La Plante de *Chin-ma* commence à pousser hors de terre au Printemps. Elle monte à la hauteur de trois ou quatre pieds: ses feüilles qui sont d'un noir obscur, ressemblent à celles du chanvre qu'on nomme *Tchu-ma*, & d'une espéce de lin appellé *Hongma*.

Dans la quatriéme ou cinquiéme Lune, & à la fin de la sixiéme, la Plante donne une graine noire. Sa racine approche de celle du *Hao*; (c'est une espéce d'absynthe.) On la tire noirâtre & cheveluë : il n'y a que cette partie qu'on employe dans la Médecine : comme sa vertu est sudorifique,

on croit qu'elle eſt bonne contre le venin, contre la corruption de l'air, contre les incommoditez externes produites par la chaleur, ou par un froid qui a ſaiſi tout-à-coup ; & généralement contre toutes ſortes d'apoſtumes.

Ko-ken, c'eſt-à-dire la racine du *Ko*. C'eſt de la pellicule extérieure de cette Plante rampante & à long ſarment, qu'on fait la toille appellée *Ko-pou*. La racine entre dans la Médecine, & l'on s'en ſert pour guérir des fiévres chaudes, des violens maux de tête, & de gros rhumes ; pour procurer la ſueur, pour réſiſter au venin, & généralement pour toutes les maladies des enfans cauſées par un ſang échauffé.

Tchi-ſiao-teou, petits pois incarnats ; (les pois verds & noirs

ſont aſſez connus.) Les incarnats ſe ſement après le ſolſtice d'Eté : leurs feüilles & leurs fleurs ſont entiérement ſemblables à celles des *Kiao-teou*, c'eſt-à-dire, des pois à gouſſes étroites, & longues d'un pied. Les *Tchi-teou* ont l'enveloppe de dehors comme les pois verds, mais tant ſoit peu plus grande. On les mange ou cuits dans l'eau, ou riſſolez, ou réduits en une eſpéce de boüillie ; on s'en ſert auſſi dans la Médecine. On fait choix des plus petits, qui ſont d'un rouge incarnat moins foncé. Ils diſſipent l'hydropiſie, réſolvent les apoſtumes & le ſang extravaſé ; ils ſont d'un grand uſage dans les maladies contagieuſes.

Cho-yo, la Pivoine : Il s'agit ici de la racine de cette Plante. On s'en ſert contre les impure-

tez du ſang, ou les maladies produites par une grande humidité : on la croit auſſi propre à diſſiper les chancres ouverts ou fermez, à arrêter les dyſſenteries ou teneſmes, à guérir les incommoditez qui précedent ou qui ſuivent l'accouchement.

Kin-inhoa, fleur dorée & argentée ; c'eſt le chevre-feüille, on en trouve par-tout. La Plante qui porte cette fleur, ne ſeche point en hyver ; c'eſt pourquoi on la nomme *Gim-tom-tem*, ſarment qui ſouffre l'hyver. Il s'attache aux arbres voiſins, & s'y entortille par le côté gauche du tronc. La tige eſt un peu violette : les feüilles ſortent à chaque nœud médiocrement veluës & aſpres. Les fleurs qui s'épanoüiſſent à la troiſiéme ou quatriéme Lune, ſont larges d'un pouce, attachées

deux à deux au même pied, chacune à deux feüilles, l'une grande, l'autre plus petite. Elles ſont d'abord blanches : après deux ou trois jours elles deviennent jaunes : & comme l'on voit avec plaiſir cette varieté de fleurs blanches & jaunes, ſelon qu'elles ſont plus hâtives ou plus tardives, on les a nommé fleurs dorées & argentées. On en uſe avec ſuccès dans les abcès, chancres, ulceres, apoſtumes, lorſqu'on a le ſang échauffé ; enfin pour combattre toute ſorte de venin, & de malignité interne.

Tcha-cha, eſpéce de mineral ; c'eſt peut-être le cinabre ſi rare de Dioſcoride. Le meilleur vient de la Ville de *Chin-teou*, dans la Province de *Hou-quang*. On le trouve dans les Mines : il eſt plein de Mercure. On aſſûre

même que d'une livre de *Tcha-cha*, on pourroit tirer une demie livre de Mercure : mais le *Tcha-cha* est trop cher pour en avoir la pensée. Les grosses piéces sont de grand prix : lorsqu'on le garde, il ne perd rien de sa vivacité & de sa couleur. Il a son rang parmi les remedes internes, pour cela on le réduit en une poudre fine, & dans la lotion on ne recüeille que ce que l'eau agitée éleve & soûtient. C'est un excellent cordial, qui rétablit les esprits & toutes les parties dans un état de santé & de vigueur. On en use ici en Eté, pour faire une boisson rafraîchissante. Il est particuliérement admirable contre les convulsions & les maladies malignes des enfans *.

* Ceux qui vantent le Mercure doux pour la petite verole, ainsi que le marquent Mes-

Hiung-hoang autre Minéral ; c'eſt une eſpéce d'orpiment. Toutes les Mines où il y a du ſoulfre, du plomb, du fer, ou autre métal, fourniſſent du *Hiung-hoang*. Le plus groſſier qu'on rebute, contient des parcelles de fer & de gravier. Le bon, qui eſt en gros quatiers, renferme quelquefois un diamant ; mais c'eſt un grand hazard quand on y en trouve. * On choiſit pour l'uſage de la Médecine le *Hiung-hoang* le plus tranſparent ; on l'employe contre les morſures des ſerpens, & d'autres inſectes venimeux.

On y a recours dans les mala-

ſieurs les Académiciens de Leipſik, jugeront que le *Tcha-cha* en eſt une eſpéce préparée dans le ſein de la terre.

* J'ai parlé à un Chrétien chez qui on en trouva un qui fut vendu pluſieurs taëls : il n'étoit pas poli, & ſa couleur étoit un peu blafarde. Il fut trouvé dans un morceau du *Hiung-hoang*, gros comme le poing.

dies

dies malignes & épidémiques, ou pour s'en guérir, ou pour s'en préserver.

Je souhaite, mon Révérend Pere, que ces recherches puissent être de quelque utilité. C'est la seule vûë que je me suis proposé en me donnant la peine de les faire : J'en serai bien dédommagé, si l'on en retire quelque avantage. Je suis, &c.





LETTRE DU P. MARGAT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Au P. de la Neuville de la même Compagnie, Procureur des Missions de l'Amérique.

A Notre-Dame de la petite Anse à S. Domingue, dépendante du Cap. Ce 20 Novembre 1730.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Les Mémoires de Trevoux de l'année 1729 me tomberent

il y a peu de jours entre les mains : en lisant l'article 59 du mois de Juin, je fus arrêté par une Dissertation sur la *Pintade*, dont on donne l'Extrait : Cette Dissertation est de Monseigneur Fontanini, Archevêque Titulaire d'Ancyre. Il l'a composée en expliquant une Agathe antique, sur laquelle est gravée la tête de la Déesse Isis.

Parmi les ajustemens qui ornent la tête de la Déesse, & dont l'illustre Dissertateur donne des explications aussi ingénieuses que sçavantes ; il insiste particuliérement sur un oyseau qui orne la partie supérieure du front de la Déesse. Cet oyseau est, selon les Antiquaires, celui que les Romains appelloient *Afra-avis*, & que l'on appelle indifféremment en Eu-

rope, Poule d'Afrique, de Barbarie, de Guinée, de Numidie, de Tunis, de Mauritanie, & le plus ordinairement encore *Pintade*.

Le Sçavant Prélat qui convient de tous ces noms, prétend que quelques Auteurs l'ont confondu mal-à-propos avec un autre oyseau appellé *Meleagride*. Comme vous n'ignorez pas, mon R. P. que les *Pintades* sont ici très-communes, vous vous persuadez aisément que nous sommes plus en état de juger de la vérité des faits énoncez dans la Dissertation, qu'on ne peut l'être en Europe. Je me suis donc imaginé que je ferois plaisir aux Naturalistes de donner par maniere d'examen critique, quelques éclaircissemens sur cette Dissertation. Les Sçavans sont

sujets à se tromper comme les autres ; c'est un appanage de l'humanité, & ce que j'ai à dire ne peut rien diminuer de l'estime que l'on fait avec tant de justice d'un mérite aussi solidement établi, que l'est celui du sçavant Archevêque, dont je réfute le sentiment. Mon dessein est de faire voir dans cette courte Dissertation, que M. Fontanini n'est pas suffisamment fondé à chercher une différence spécifique entre la *Pintade* & la *Meleagride*.

Parmi un assez grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de la *Pintade* & de la *Meleagride*; il y en a qui les ont confonduës, & n'en ont fait qu'une seule espéce : tels sont Varron, Columelle, & Pline. D'autres les ont distinguez, & en ont fait deux diverses espéces ; tels

que ſont Suetone & Scaliger ; avec cette différence que Scaliger prétend mettre Varron de ſon côté, en quoi il eſt abandonné du ſçavant Prélat, qui critique ſon opinion.

Il eſt à propos de rapporter d'abord le paſſage de Varron, dont le texte eſt comme la baſe de cette queſtion, & donne lieu à la diſpute qui eſt entre M. Fontanini & Scaliger. Varron au neuviéme Chapitre du troiſiéme Livre de l'Agriculture, diſtingue trois eſpéces de Poules différentes, par autant de noms diſtinguez : il nomme la premiere *Villatica* ; la ſeconde *Ruſtica* ; & la troiſiéme *Africana*. C'eſt en parlant de cette troiſiéme eſpéce qu'il s'explique ainſi : *Gallinæ ſunt aliæ, grandes, variæ, gibberæ, quas Meleagrides appellant Græci.*

Hæ novissimæ in triclinium ganearum introierunt è culinâ propter fastidium hominum, veneunt propter penuriam magnò.

La simple lecture de ce texte fait voir que Varron ne pouvoit s'expliquer ni plus clairement, ni plus précisement, pour faire entendre que la *Pintade* & la *Meleagride* sont de la même espéce. Cependant Scaliger a cru y trouver deux espéces distinguées, en supposant qu'il devoit y avoir un point après *gibberæ*, & qu'on devoit lire ensuite, *quas Meleagrides appellant Græci, hæ novissimæ, &c.* Mais outre que cette ponctuation est uniquement de l'invention de Scaliger, & qu'on n'en trouve aucun vestige dans les différens Exemplaires; c'est qu'elle feroit tomber Varron dans une contradiction palpa-

ble, en ce qu'après avoir posé pour principe qu'il n'y a que trois espéces de Poules, il y en ajoûteroit-là même une quatriéme, ce qui est absurde, au sentiment même de M. Fontanini.

Comme mon unique but est d'éclaircir cette question, avant que de refuter le sentiment du sçavant Prélat, je croi devoir faire un Commentaire abregé de ce texte de Varron. En premier lieu, *Gallinæ sunt*, dit-il; la *Pintade* doit être en effet rangée sous le genre des Poules; elle en a tous les attributs & toutes les qualitez; crête, bec, plumage, pontes, couvées, soin de ses petits. En second lieu, les différences des Poules *Pintades* sont fort bien désignées par Varron dans ces paroles: *Grandes, variæ, gibberæ. Grandes*, elles sont effective-

ment plus grosses que les Poules communes. *Variæ*, leur plumage est tout moucheté : Il y en a ici de deux couleurs : les premieres ont des taches noires & blanches disposées en forme de rhomboïdes ; d'autres sont d'un gris plus cendré. Les unes & les autres sont blanches sous le ventre, au-dessous, & aux extrêmitez des aîles. *Gibberæ*, leur dos en s'élevant forme une espéce de bosse, & représente assez naturellement le dos d'une petite tortuë. Cette bosse n'est cependant formée que du replis des aîles ; car lorsqu'elles sont plumées, il n'y a nulle apparence de bosse sur leur corps ; ce qui la fait paroître davantage, c'est que leur queuë est courte & recourbée en bas, & non pas élevée & retroussée en haut, comme cel-

le des Poules communes.

Cette deſcription que Varron fait de la *Pintade*, eſt fort juſte, mais elle n'eſt pas complette : je vais ſuppléer à ce qui lui manque. Elle a le col aſſez court, fort mince, & légérement couvert de duvet. Sa tête eſt ſinguliere : elle n'eſt point couverte de plumes ; mais revêtuë d'une peau ſpongieuſe, rude & ridée, dont la couleur eſt d'un blanc bleuâtre. Le ſommet eſt orné d'une petite crête en figure de corne: elle eſt de la hauteur de cinq à ſix lignes: c'eſt une ſubſtance cartilagineuſe. Geſner, à ce qu'on rapporte, la compare au *corno* du Bonnet Ducal, que porte le Doge de Veniſe. Il y a pourtant de la différence en ce que le *corno* du Bonnet Ducal eſt incliné ſur le devant, comme la corne de la Licorne : au

lieu que la corne de la *Pintade* est un peu inclinée en arriere, comme celle du Rhinoceros. De la partie inférieure de la tête, qu'on peut appeller, quoiqu'improprement, les jouës de la *Pintade*, pend de chaque côté une barbe rouge & charnuë, de même nature & de même couleur que la crête des coqs. Enfin sa tête est terminée par un bec trois fois plus gros que celui des poules communes, très-pointu, très-dur, & d'une belle couleur rouge.

Ajoûtons encore, pour donner une description plus exacte de la *Pintade*, qu'elle pond & couve de même que les poules ordinaires : ses œufs sont plus petits & moins blancs : ils tirent un peu sur la couleur de chair, & sont marquetez de points noirs. On ne peut gueres

l'accoûtumer à pondre dans le poulaillier : elle cherche le plus épais des hayes & des broſſailles, où elle pond juſqu'à cent & cent cinquante œufs ſucceſſivement, pourvû qu'on en laiſſe toûjours quelqu'un dans ſon nid. On ne permet gueres aux *Pintades* domeſtiques de couver leurs œufs, parce que les meres ne s'y attachentpoint, & abandonnent ſouvent leurs petits : on aime mieux les faire couver par des poules d'Inde, ou par des poules communes. Rien n'eſt plus joli que les jeunes *Pintades* : elles reſſemblent à de petits perdreaux : leurs pieds & leur bec rouges joint à leur plumage qui eſt alors d'un gris de perdrix, les rend très-agréables ; on les nourrit avec du millet ; mais elles ſont fort délicates & très-difficiles à élever.

La *Pintade* eſt un animal extrémement vif, inquiet, & turbulent : elle court avec une vîteſſe extraordinaire, à peu-près comme la caille & la perdrix ; mais elle ne vole pas fort haut : elle ſe plaît néanmoins à percher ſur les toicts & ſur les arbres, & s'y tient plus volontiers pendant la nuit que dans les poulailliers: ſon cri eſt aigre, perçant, deſagréable, & preſque continuel : c'eſt une fâcheuſe muſique pour ceux qui n'y ſont pas accoûtumez, & encore plus pour les malades, & pour ceux qui ſont ſujets à des inſomnies. Du reſte elle eſt d'humeur querelleuſe, & veut être la maîtreſſe dans la baſſe cour. Les plus groſſes volailles, & même les poules d'Inde ſont forcées de lui ceder. La dureté de ſon bec, & l'agilité

de ſes mouvemens la font reſpect er de toute la gent volatile. Sa maniere de combattre eſt à peu près ſemblable à celle que Sallufte attribuë aux Cavaliers Numides : leurs charges, dit-il, ſont bruſques & précipitées : ſi on leur réſiſte, ils tournent le dos, & un inſtant après ils font volte-face ; cette perpetuelle alternative harcelle extrémement l'ennemi. Les *Pintades* qui ſe ſentent du lieu de leur origine, ont conſervé le génie Numide. Les coqs d'Inde glorieux de leur corpulence, ſe flattent de venir aiſément à bout des *Pintades* ; ils s'avancent contre elles avec fierté & gravité ; mais celles-cy les déſolent par leurs marches & contre-marches : elles ont plûtôt fait dix tours, & donné vingt coups de bec,

que ceux-là n'ont pensé à se mettre en défense.

Les *Pintades* ne sont point naturelles de l'Amérique, elles nous viennent de Guinée: Les Genois les ont apportées avec les premiers Negres, qu'ils s'étoient engagez d'amener aux Castillans dès l'année 1508. Les Espagnols n'ont jamais pensé à les rendre domestiques: ils les ont laissé errer à leur fantaisie dans les bois & dans les Savannes, où elles sont devenuës Sauvages; & comme ils ont peu d'inclination pour la chasse des oyseaux, elles s'y sont multipliées à l'infini. On ne peut gueres voyager sur les Terres Espagnolles, qu'on n'en trouve des bandes très-nombreuses. On les appelle *Pintades marones*. C'est une Epithéte générale que les Espagnols

d'Amérique, & à leur exemple nos François donnent à tout ce qui eſt Sauvage & errant. Lorſque les François commencerent à s'établir dans cette Colonie, il y en avoit prodigieuſement ſur nos Terres; mais comme ils ſont grands deſtructeurs de gibier, ils en ont tué une ſi grande quantité, qu'il n'en reſte preſque plus.

La *Pintade marone* eſt un des mets les plus exquis qu'on puiſſe ſervir ſur table; ſa chair eſt tendre, & d'un goût qui ſurpaſſe celui des faiſans: Le goût des *Pintades* domeſtiques n'eſt pas ſi relevé, quoiqu'il ſoit meilleur que celui des autres volailles. Une jeune *Pintade* cuite à la broche, n'eſt point inférieure au perdreau: les vieilles ne ſe mangent qu'en pâté ou bien à la daube; c'eſt

un mets très-délicat.

Il semble que la bonté de cet oyseau & sa fécondité devroient engager nos Habitans à en garnir leurs basses cours, préférablement à toute autre volaille. Deux inconveniens s'y opposent: le premier est son cri tout-à-fait incommode : on pourroit y remedier en éloignant le poulaillier de la maison; mais outre qu'elles seroient en proye aux Negres, il seroit difficile, pour peu qu'elles se multipliassent, de les tenir renfermées dans un même lieu ; quelques-unes ne manqueroient pas de s'échaper, qui se perchant la nuit sur le toict de la maison, ou sur les arbres voisins, y feroient entendre continuellement leurs cris importuns : Le second inconvenient, c'est qu'il faudroit se priver de toute autre volaille.

Il eſt à obſerver, que, quoique les *Pintades* marones & domeſtiques ſoient d'une même eſpéce, celles que nous élevons dans nos maiſons, ne viennent point de race Eſpagnole marone. On n'a jamais pû les accoûtumer à reſter dans des baſſes cours : elles ont été apportées de Guinée il y a environ treize à quatorze ans: c'eſt depuis ce temps-là qu'elles ont beaucoup multipliées : Leur nombre ſe ſeroit bien plus augmenté, ſans les raiſons que je viens d'apporter.

Après ces éclairciſſemens que j'ai cru néceſſaires, il s'agit d'examiner la critique de M. Fontanini : ſur quoi je dis d'abord, qu'il ne me paroît pas que le ſçavant Prélat ait raiſon de diſtinguer la *Pintade* de la *Meleagride*. Il a appuyé ſur l'au-

torité de Suetone pour faire cette distinction : mais il me semble que dans la matiere dont il s'agit, cet Auteur doit être moins écouté que Varron, Columelle, & Pline. Ceux-cy sont Naturalistes de profession; au lieu que Suetone n'a fait son capital que des faits concernans l'Histoire, & d'intrigues politiques. D'ailleurs les différences que M. l'Archevêque d'Ancyre produit, ne sont point assez réelles, ni assez marquées, pour fonder une pareille distinction contre le sentiment de Varron & de Columelle.

La Meleagride, dit-on, est *marecageuse*. Il eût été bon d'en produire la preuve, & de citer les Auteurs qui en portent ce témoignage. Quoiqu'il en soit, la *Pintade* marone se trouve également dans les lieux aqua-

tiques,ſauvages & marécageux. *La Meleagride*, ajoûte-t-on, *eſt peu ſoigneuſe de ſes petits qu'elle abandonne ſouvent.* La *Pintade* en fait de même, ainſi que je l'ai déja remarqué. On continuë : *La chair de la Meleagride eſt mauvaiſe.* On le dit ſans doute ſur le témoignage de Pline que nous allons examiner tout à l'heure. *La Pintade*, dit-on encore, *eſt beaucoup plus groſſe & plus graſſe que la Meleagride.* Il y a des *Pintades* fort groſſes ; il y en a de ſéches & de maigres : il y en a auſſi de plus groſſes les unes que les autres. Cette même diverſité ne ſe rencontre-t-elle pas dans les poules ordinaires ? S'aviſera-t-on pour cela d'y trouver des eſpéces différentes ? Enfin on finit par dire que les Appendices charnus & cartilagineux, qui

pendent aux jouës des *Pintades*, sont rouges, & que les *Meleagrides* les ont bleus. Je voudrois le voir pour en juger: qu'on rappelle ce que j'ai déja dit, que la tête de la *Pintade*, & une partie de son col, sont de couleur bleuë, & l'on verra que cette prétenduë différence n'est qu'une erreur, & que faute d'attention on a confondu tantôt les Appendices barbus avec la peau, & tantôt la peau avec les Appendices.

D'ailleurs, quand les *Pintades* sont encore jeunes, ces barbes ne leur pendent point encore assez sensiblement, pour se faire bien remarquer. On ne voit pour lors que la couleur bleuë de la peau au bas de la tête. Lorsque les Pintades vieillissent, les barbes charnuës prennent un rouge bien plus foncé & plus

obſcur ; au lieu que la peau du col s'allongeant & ſe rétréciſſant davantage dans les jeunes, frappe plus les yeux, & ſe fait mieux remarquer que les Appendices. C'eſt ce changement qui aura donné lieu à la mépriſe des Auteurs, qui ont écrit ſur la poule de Numidie, & qui aura fondé la différence prétenduë des Appendices dans la *Pintade* & dans la *Meleagride*, dont on aura fait mal-à-propos deux eſpéces différentes.

Revenons maintenant au paſſage de Varron, & comparons ce qu'il dit à la fin de ce paſſage, avec les paroles de Pline, qui ne paroiſſent pas s'y accorder, & qui par-là jettent de l'obſcurité dans cette queſtion. Je répéte ſes termes : *Hæ noviſſimæ*, dit-il, *in tricliniumga-*

nearium introierunt è culinâ propter fastidium hominum: veneunt propter penuriam magnò.

Ces paroles montrent évidemment que les *Pintades* ou *Meleagrides* s'étoient introduites depuis quelque temps à Rome, & que ceux qui tenoient des tables délicatement servies, se dégoûtans des mets ordinaires, ne trouvoient rien de plus propre à réveiller leur appetit que ces oyseaux, ce qui les rendoit extrêmement chers. Rien de plus naturel que le sens de ces paroles, & rien en même temps de plus conforme à la vérité. Horace, Petrone, Juvenal, & Martial nous le confirment en plusieurs endroits de leurs Ouvrages. La *Pintade* est en effet excellente, & elle doit faire l'ornement & les délices des meilleures tables.

Il faut rendre justice à M. Fontanini ; il a fort bien compris le sens du passage de Varron, & c'est avec raison qu'il a censuré Pline, du moins quant à un article que je vais examiner. Pline après s'être expliqué sur les poules de Numidie, à peu près dans les mêmes termes que Varron, finit en disant qu'elles sont cheres & très-recherchées à Rome, *propter ingratum virus.*

L'illustre Archevêque d'Ancyre critique Pline sur deux choses : 1°. Sur ce qu'à l'exemple de Varron, il a confondu mal-à-propos la *Pintade* avec la *Maleagride* : 2°. Sur ce qu'il a mal compris, ou mal rendu le sens de Varron touchant le *fastidium hominum.*

A l'égard du premier article, j'ai déja fait voir que c'est avec raison

raiſon que Columelle & Varron ont confondu la *Pintade* avec la *Meleagride*, qui ne diffèrent en effet que de nom. Elle s'appelle *Poule Pintade* ou *Africaine* chez les Romains, & *Meleagride* chez les Grecs. Par conséquent Pline n'a pu mieux faire, que de ſe conformer au ſentiment de ces deux habiles Naturaliſtes.

Pour ce qui eſt du ſecond article, qui concerne le *faſtidium hominum* de Varron, que Pline rend par ces mots, *propter ingratum virus*, je penſe comme M. Fontanini, & en quelque ſorte je ſerois porté à croire qu'il eſt répréhenſible: car ſuppoſant, comme le ſçavant Prélat en convient, que Pline & Varron ſont de même ſentiment ſur la *Pintade* & la *Meleagride*, qu'ils regardent com-

me étant une ſeule & même eſpéce, il faut néceſſairement, ou que Pline n'ait pas compris le *faſtidium hominum* de Varron, ou que ces mots *propter ingratum virus* ſoient fautifs, & que le texte ait été corrompu. En voici la preuve.

Tous deux Varron & Pline, conviennent que la *Pintade* & la *Meleagride* ſont la même choſe ; tous deux s'accordent à dire qu'elles ſont fort recherchées des Romains ; qu'elles ſont fort cheres en Italie, & qu'elles ſont les délices des bonnes tables : mais Varron prétend qu'elles ne ſont recherchées que par les gens de bonne chere, *propter faſtidium hominum*, c'eſt-à-dire, que pour repicquer leur goût, & les remettre en appetit; & Pline veut qu'elles ne ſoient rares que *propter ingratum virus*; quel rap-

port & quelle conséquence !

Le plus sçavant des Commentateurs * de Pline, que la mort nous a enlevé depuis peu de temps, dit là-dessus que ce Naturaliste a voulu nous faire entendre, que la *Pintade* étoit en soi-même un fort mauvais ragoût, & qu'il n'étoit en vogue que par la fantaisie dépravée des Romains, qui cherchoient, comme on fait encore aujourd'hui, à ranimer leur goût par un mets, qui n'avoit rien de bon que sa rareté & sa cherté. La remarque est fort bonne, tant qu'elle se renferme dans le général ; mais on me permettra de la trouver très-mal appliquée à l'espéce particuliére dont il s'agit ; parce qu'en effet la *Pintade* par elle-même mérite la préférence chez les

* Le P. Hardouin, Jésuite.

gens d'un goût délicat, & qu'-
elle eſt très capable de devenir
l'objet d'un rafinement de ſen-
ſualité.

Je conviendrai ſi l'on veut, que la rareté d'un mets, quoi-que d'une bonté médiocre, en fait ſouvent le prix ; qu'il y a même des ragoûts déteſtables, auſquels une débauche outrée peut donner de la vogue ; mais on conviendra auſſi avec moi, qu'il eſt hors de vrai-ſemblance, que des Auteurs tels que Varron, Petrone, Horace, Juvenal, & Martial ayent fait à l'envi l'éloge de la *Pintade*, ſi elle avoit été, ainſi que Pline s'exprime, un ragoût d'empoiſonneur. *Propter ingratum virus.*

Concluons donc en premier lieu contre M. Fontanini, que Varron ayant une parfaite con-

noissance de la *Pintade* & de la *Meleagride*, s'est exprimé très-exactement & très-clairement, soit quand il les a réünies sous une même espéce, soit lorsqu'il a marqué la raison de sa rareté, & du prix qu'elle coûtoit à Rome.

Concluons en second lieu avec M. Fontanini, que Pline n'a pas compris, ou a mal rendu le sens de Varron, ou qu'il n'a pas bien connu la nature de la *Pintade*, ou enfin, ce qui me paroît plus vrai-semblable, que le texte de Pline n'est pas fidélement rapporté, de la maniere dont on le cite: Je crois avoir raison de m'attacher à ce dernier sentiment, par l'estime que l'on doit avoir pour un si habile homme; n'étant pas croyable que la poule de Numidie fût assez peu connuë de

ce ſçavant Naturaliſte, pour qu'il en ait pû porter un jugement ſi faux.

Ce qui me fait croire que le texte pourroit être alteré dans cet endroit ; c'eſt que les termes qu'on rapporte comme de lui, ſont extraordinaires, & tout-à-fait obſcurs : *Veneunt magno propter ingratum virus*. Ces derniers mots me paroiſſent incompréhenſibles, & nullement faits l'un pour l'autre. A-t-on jamais penſé qu'une viande fût chere & recherchée, parce qu'elle eſt déteſtable & capable d'empoiſonner ? D'ailleurs, que ſignifie un poiſon ingrat ou déſagréable ? Un Ecrivain auſſi judicieux & auſſi ſenſé qu'eſt Pline, feroit-il capable d'employer une expreſſion ſi bizarre & ſi ridiculement tortillée ? Ceux qui ſont à portée de

consulter les différentes Editions, pourront peut-être y trouver de quoi confirmer mon sentiment ; c'est ce que j'abandonne à leurs recherches, faute de commodité & de loisir pour pouvoir le faire moi-même. Je suis avec beaucoup de respect, &c.





LETTRE DU P. MARGAT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS

Au P. de la Neuville de la même Cmpagnie, Procureur des Missions de l'Amerique.

A Notre-Dame de la petite Anse, côte de St Domingue, dépendante du Cap. Ce 2 Fevrier 1729.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Avant que de répondre aux questions que vous me faites

sur les Indiens qui habitoient anciennement l'Isle de St Domingue, permettez-moi de me réjoüir un moment avec vous, de l'idée de ce bon Ecclésiastique dont vous me parlez dans votre Lettre. Touché, dites-vous, de l'abandon où on lui a dit qu'étoient les Negres Marons de nos Colonies Françoises, il a fait des instances à la Cour pour être envoyé auprès d'eux en qualité de Missionnaire, & leur procurer les secours spirituels dont ils manquent.

Il est vray que quelque vif qu'ait pû être jusqu'ici notre zele, il ne s'est pas encore étendu si loin. Si ce vertueux Ecclésiastique dont la charité est loüable, eût eu une juste idée des Negres Marons, il auroit sans doute cherché d'autres objets

à ſon zele, & auroit rendu plus de juſtice à notre conduite.

Le terme de Maron, dont l'étymologie n'eſt pas fort connuë même aux Iſles, vient du mot Eſpagnol *Simaron*, qui veut dire un ſinge: On ſçait que ces animaux ſe retirent dans les bois, & qu'ils n'en ſortent que pour venir furtivement ſe jetter ſur les fruits qui ſe trouvent dans les lieux voiſins de leur retraite, & dont ils font un grand degât. C'eſt le nom que les Eſpagnols, qui les premiers ont habité les Iſles, donnerent aux Eſclaves fugitifs, & qui a paſſé depuis dans les Colonies Françoiſes.

En effet, lorſque les Negres ſont mécontens de leurs Maîtres, ou qu'après avoir fait un mauvais coup, ils apprehendent le châtiment, ils fuyent

dans les bois & dans les montagnes, ils s'y cachent pendant le jour, & la nuit ils se répandent dans les habitations voisines, pour y faire leurs provisions, & enlever tout ce qui tombe sous leurs mains. Quelquefois même, lorsqu'ils ont sçû se procurer des armes, ils s'attroupent pendant le jour, se mettent en embuscade, & viennent fondre sur les passans; ensorte qu'on est souvent obligé d'envoyer des détachemens considérables pour arrêter leurs brigandages, & les ranger au devoir.

Jugez de-là, mon R. P. quelle figure feroit un Missionnaire parmi ces sortes de gens: s'aviseroit-on en France de donner des Curez aux voleurs de grand chemin? Ce seroit pourtant l'emploi d'un Missionnaire

qu'on deſtineroit aux Negres Marons. Nous nous contentons d'exhorter nos Negres à ne point faire ce déteſtable métier, & quand quelqu'un d'eux a eu le malheur de s'y engager, s'il vient nous trouver, nous tâchons d'obtenir ſon pardon, & de le remettre en grace avec ſon Maître.

Mais venons à l'autre queſtion que vous me faites, & qui eſt plus ſerieuſe. Vous voulez ſçavoir s'il ne reſte plus d'Indiens de ce grand nombre qui peuploient autrefois Saint Domingue, & vous êtes réſolu, ajoûtez-vous, de ne rien épargner pour qu'on travaille à leur converſion. C'eſt ſur quoy je vais vous ſatisfaire.

Il eſt certain que lorſque l'Amiral Chriſtophle Colomb aborda pour la premiere fois à

l'Isle *Haiti* ; (c'est le nom Indien de St Domingue) il ne fut pas moins surpris de sa grandeur, que de la multitude prodigieuse de ses Habitans : Cette Terre de deux cens lieuës de longueur sur soixante, & quelquefois quatre-vingt de largeur, lui parut habitée de toutes parts, non seulement dans les plaines, qui s'étendent depuis le bord de la Mer, jusqu'aux montagnes qui occupent le milieu de l'Isle, dans toute sa longueur de l'Est à l'Oüest ; mais encore dans les montagnes mêmes, lesquelles, quoyque fort escarpées, formoient néanmoins des Etats considérables.

A en croire les Historiens Espagnols, il n'y avoit pas moins d'un million d'Indiens lorsque Colomb en fit la découverte : En nous décrivant les guerres

que ces Conquerans du nouveau monde eurent à ſoutenir ; ils nous les repréſentent combattans contre des Armées de cent mille hommes, qui marchoient ſous les étendarts d'un ſeul Cacique ; ils comptent cinq ou ſix Caciques, dont la puiſſance étoit égale, & qu'on n'a pu réduire que les uns après les autres. On pourroit ſoupçonner ces Hiſtoriens d'avoir un peu exaggeré ce nombre pour donner plus de luſtre à leurs Héros ; mais Barthelemy de *las-Caſas*, qui n'étoit certainement pas le Panegyriſte & l'Admirateur de ſa Nation, en compte un pareil nombre, & c'eſt ſur quoy il fonde une partie des reproches amers qu'il fait à ſes Compatriotes.

Quoiqu'il en ſoit, & pour répondre à votre queſtion, je

vous dirai, mon R. P. que de cette multitude d'Indiens, il n'en reste pas un seul, au moins dans la partie Françoise de l'Isle, où l'on ne trouve aujourd'hui aucun vestige de ses anciens Habitans. Il n'y en a plus dans la partie Espagnole, à la réserve d'un petit Canton, qui a été long-temps inconnu, & où quelques-uns se sont maintenus comme par miracle au milieu de leurs ennemis, ainsi que je vous l'expliquerai dans la suite.

Vous me demanderez sans doute ce qu'est devenu cette multitude étonnante de peuples. Je vous avouë, mon R. P. que la Religion ne peut s'empêcher de s'élever contre la politique, & que l'humanité a bien de la peine à ne pas se recrier contre la destruction gé-

nérale d'une Nation, qui ne s'est trouvée coupable, que pour n'avoir pû souffrir les injustices & les violences de son Vainqueur.

On doit rendre justice au zele & à la pieté des Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle; encore plus touchez du desir d'étendre l'Empire de J. C. que leur propre domination, ils prirent les précautions les plus sages pour établir la Foy parmi leurs nouveaux Sujets, & assûrer leur tranquillité. Rien de plus Chrétien que les Instructions qui furent données aux Chefs de cette noble entreprise : on leur recommande sur toutes choses que l'interêt de la Religion soit le mobile & la regle de toutes leurs démarches : on leur ordonne d'avoir de grands ménagemens pour

ces peuples, de n'employer à leur conversion que les moyens ordinaires employez par l'Eglise, & de les attirer plûtôt par la douceur, par la raison, & par les bons exemples, que par la violence & par la force.

Sur tout la Reine Isabelle, qui regardoit la découverte des Indes comme son Ouvrage, n'oublia aucun des devoirs d'une Souveraine, qui aux plus rares qualitez d'une Héroïne, joignoit les plus vifs & les plus respectueux sentimens que la Religion inspire. Aussi dans les différens voyages que fit Colomb, pour rendre compte à ses Maîtres du succès de ses entreprises, la Reine qui lui donna de fréquentes Audiences, ne s'informa de rien avec plus d'empressement que des progrès de la Foy, & ne lui re-

commandoit rien plus fortement que de ménager des Sujets, qu'une nouvelle domination ne devoit déja que trop allarmer.

Mais il eſt aſſez ordinaire que les Rois ne trouvent pas toûjours dans leurs Miniſtres de fidéles exécuteurs de leurs volontez: ceux-là principalement, qui dépoſitaires de l'autorité ſouveraine l'exercent dans des lieux où leur conduite ne peut être que difficilement recherchée, ne s'accoutument que trop à en abuſer. Cette réfléxion ne regarde point l'Amiral Colomb: ce fut en tout ſens un des plus grands Hommes de ſon ſiécle: Le ſuccès de ſon entrepriſe qui eſt un des plus nobles efforts du génie, du courage, & de la réſolution, l'immortaliſe avec juſtice; mais

sa pieté singuliére, son attachement tendre & solide à toutes les pratiques de la Religion, n'ont sans doute pas peu contribué à des succès si éclatans.

Il s'en fallut bien qu'un si grand Homme fût secondé comme il le méritoit. La troupe des nouveaux Argonautes que conduisoit ce moderne Jason, n'étoit pas toute composée de Héros. Si quelques-uns en avoient la bravoure, très-peu en eûrent la sagesse & la modération : c'étoit pour la plûpart des hommes que l'espoir de l'impunité des crimes dont ils étoient coupables, avoit exilé volontairement de leur Patrie, & qui au hazard d'une mort du moins honorable, aspiroient aux richesses immenses de cette conquête.

Le mauvais caractére de ces nouveaux Conquerans causa la perte de tant d'ames, qui avec le temps auroient pû fonder une nombreuse Chrétienté. Ici, mon R. P. pour vous obéir, je me trouve comme engagé à vous faire un précis historique de la premiere des révolutions, qui produisit en peu d'années dans la plus florissante Isle des Indes, la perte totale d'une si grande Nation.

Ce fut, comme on sçait, au commencement de Décembre de l'année 1497, que Christophe Colomb après un long trajet & de grands risques, aborda enfin à cette Isle, à laquelle il donna d'abord à cause de sa grandeur, le nom de *Hispaniola* ou petite Espagne. On ne l'appella St Domingue que dans la suite des temps, & c'est la

Capitale qui a donné insensiblement ce nom à toute l'Isle.

Ce fut par sa pointe la plus Occidentale qu'il la reconnut: il rangea d'abord toute la côte qui fait la partie du Nord, & remontant avec peine de l'Oüest à l'Est, il jetta l'ancre dans un port de la Province de Marien, entre Mancenille & Montechrist, qu'il appella Port Royal. Ce Canton étoit sous la domination d'un des principaux Caciques de l'Isle nommé *Guacanariq* : son Etat s'étendoit le long de la côte du Nord, & comprenoit tout le Payïs, depuis ce qu'on nomme aujourd'hui la Vega-Real, jusqu'au Cap François, qui retient encore maintenant le nom de ce Prince ; car les Espagnols l'appellent *el Guarico*, par corruption *de Guanarico.*

Il n'y avoit rien de barbare

dans les manieres de ce Prince: ſes Sujets s'apprivoiſerent bien-tôt avec ces Etrangers, dont la vûë les avoit d'abord ſurpris: Ils les reçûrent avec toute la cordialité poſſible, & ils ſe diſputoient les uns aux autres à qui feroit plus de careſſes à ces nouveaux Hôtes.

Ceux-ci firent bien-tôt connoître que l'or étoit le principal objet de leurs recherches. Les Indiens ſe firent auſſi-tôt un plaiſir de ſe dépoüiller de leurs riches colliers, & de leurs autres ornemens pour en faire préſent à ces nouveaux venus. Une ſonnette ou quelque autre babiole de verre qu'on leur donnoit en échange, leur ſembloit préférable à toutes les richeſſes qu'ils tiroient de leurs mines. Prévenus de la plus haute eſtime pour ces Etrangers,

qu'ils regardoient comme descendus du Ciel, ils tâchoient de se conformer à leurs manieres. Une Croix qu'on avoit plantée au milieu de leurs habitations, devint bien-tôt l'objet de leur vénération. A l'exemple des Espagnols, ils se prosternoient à terre, ils se frappoient la poitrine, ils levoient les yeux & les mains vers le Ciel, & sembloient déja rendre leurs hommages au vray Dieu, qu'ils ne connoissoient encore que d'une maniere fort imparfaite.

Le Vaisseau que montoit l'Amiral, étoit moüillé sur un fond de mauvaise tenuë : Ayant chassé sur ses ancres, il alla tout-à-coup se briser contre des roches à fleur d'eau, qu'on nomme ici récifs. Cet accident déconcertoit les me-

ſures de Colomb, & le mettoit, pour ainſi dire, à la mercy des Indiens. Le bon Roy *Guacanariq* n'oublia rien pour le conſoler de cette perte : il commanda ſur le champ une nombreuſe Eſcadre de canots pour aller au ſecours du bâtiment étranger, & de peur que la vûë de la proye ne tentât ſes Sujets, il alla lui-même les tenir en reſpect par ſa préſence. Il fit promptement retirer tous les effets du Vaiſſeau, les fit tranſporter dans un magaſin ſur le bord de la mer, & les fit garder avec ſoin. Enfin touché de l'affliction de Colomb, ce bon Prince verſa des larmes, & pour le dédommager autant qu'il lui étoit poſſible, il lui offrit tout ce qu'il poſſedoit dans l'étenduë de ſes Etats, & le pria d'y fixer ſa demeure.

L'Amiral

L'Amiral à qui il restoit une caravelle, obligé d'aller rendre compte en Espagne de sa découverte, répondit à ce Généreux Cacique qu'il ne pouvoit pas demeurer plus long-temps avec lui ; mais qu'en attendant son retour, qui ne seroit pas éloigné, il lui laisseroit une partie de ses gens. Le Cacique s'employa aussi-tôt à faire construire un bâtiment sûr & commode pour ses nouveaux Hôtes : Des débris du Vaisseau échoüé, on éleva une espéce de Fort, auquel Colomb donna le nom de *Navidad* ; parce qu'il étoit entré dans cette Baye le jour de la Nativité de N. S. On le munit par dehors d'un bon fossé ; il étoit défendu d'ailleurs par une Compagnie d'environ quarante hommes, sous la conduite d'un brave Cordouan,

nommé *Diegue Daraña* : on lui laiſſa un Canonier expert avec quelques piéces de campagne, un Charpentier, un Chirurgien, & on les pourvût des munitions pour une année entiere.

L'éloignement d'un Chef ſage & ferme fut la ſource du dérangement de la nouvelle Colonie. L'Amiral leur avoit recommandé en partant de ſe comporter en gens d'honneur, & en véritables Chrétiens : ils ne l'eurent pas plûtôt perdu de vûë, qu'ils oublierent ſes ſages remontrances. La diviſion introduiſit le déſordre, & le libertinage y mit le comble. Egalement avares & débauchez, ils ſe répandirent comme des loups raviſſans dans tous les lieux circonvoiſins, ſe jettans avec fureur ſur l'or & ſur les femmes des Indiens ; ils joigni-

rent la cruauté à la violence, & poufferent tellement à bout leur patience, qu'au lieu d'amis fincéres, ils en firent des ennemis irréconciliables.

Ce fut vainement que Guacanariq leur remontra qu'ils avoient interêt à ménager fes Sujets, & qu'il ne pourroit plus les contenir, s'ils les pouffoient ainfi aux dernieres extrémitez; ils n'en continuerent pas moins leurs brigandages: ils firent plus: ils abandonnerent la Forterefſe, & ayant pénétré chez les Nations voifines, ils laifferent par tout les plus funeftes impreffions de leur libertinage. Tant de crimes ne furent pas long-temps impunis. Les Indiens qui ne connoiffoient ces Etrangers que par leurs violences, leur dreffèrent des embûches: *Caunabo* un des Caci-

ques de l'Isle en surprit quelques-uns, lorsqu'ils enlevoient ses femmes, & les massacra tous. Ce fut-là comme le signal du soulevement général; on ne fit plus de quartier à tous ceux qu'on pût découvrir.

Ce succès enfla le cœur des Indiens, qui s'apperçûrent qu'il n'étoit pas si difficile de se délivrer de ces hommes, qui leur paroissoient si terribles auparavant, & dont la seule vûë les faisoit trembler. *Caunabo* à la tête de ce qu'il pût ramasser de ses Vasseaux, s'avança jusqu'au Fort de la *Navidad*, où il n'y avoit que cinq soldats, qui fidéles aux ordres d'*Araña*, ne voulurent jamais le quitter. En vain le fidéle & zelé *Guacanariq* vola-t-il au secours de ses amis. Surpris d'une attaque si brusque, il n'eut pas le temps

de s'y préparer. L'Armée de *Caunabo* beaucoup plus forte, eut aisément le dessus, & le Cacique blessé fut forcé d'abandonner ses nouveaux Alliez à leur mauvais sort. Que pouvoient faire cinq hommes contre une multitude innombrable de ces barbares? Ils se défendirent pourtant avec beaucoup de valeur, & les Indiens n'osoient les approcher pendant le jour : mais s'étant coulez dans les fossez à la faveur des ténébres, ils mirent le feu au Fort, qui fut bien-tôt consumé.

Le promt retour de l'Amiral qui aborda avec une flotte nombreuse à Port-Real le 28 Novembre 1493, auroit pû rétablir la tranquillité ; mais n'ayant encore amené avec lui que le ramas de la canaille & des brigands, dont on avoit

purgé l'Eſpagne & vuidé les priſons ; des gens de ce caractére n'étoient capables que d'aigrir le mal : d'ailleurs la plûpart des Chefs qui commandoient ſous lui, jaloux de ſon autorité, & ne voulant agir que ſelon leurs vûës particuliéres, ne garderent aucun des ſages ménagemens que demandoit l'interêt d'une Colonie naiſſante : La guerre s'alluma de toutes parts, & elle fut longue & cruelle. Mon deſſein n'eſt pas d'en faire ici la deſcription : je ne prétends qu'indiquer par quels malheurs cette Iſle a été dépeuplée de ſes anciens Habitans.

Les Caſtillans outrez de la réſiſtance qu'ils trouvoient dans leurs nouveaux Sujets, ne leur firent aucun quartier. Je ne rapporterai pas ici les cruautez qu'ils exercerent, & qui furent déte-

ſtées de leur propre Nation. Il leur en coûta trois années pour réduire ces malheureux. Six Rois dont les Etats étoient fort peuplez, eſſayerent en vain leurs forces contre l'ennemi commun. Si le ſort des armes eût dépendu de la multitude, ils auroient mieux défendu leur liberté : mais les épées & les armes à feu de leurs ennemis trouvant des corps nuds & deſarmez, en faiſoient un horrible carnage, & plus de la moitié des Indiens périt dans cette guerre.

Ces infortunez ſubirent enfin la loy du plus fort, & furent quelque temps tranquilles : La puiſſance & le crédit de *Guacanariq* contribuerent beaucoup à cette paix. Ce Cacique toûjours ami des Caſtillans, avoit porté le zele juſqu'à les accom-

pagner dans leurs expéditions. Sa médiation acheva de pacifier les esprits.

De nouvelles cruautez rallumerent bien-tôt le feu mal éteint : les Indiens songerent à secoüer un joug qui leur étoit insupportable ; mais le moyen qu'ils employerent leur fut plus fatal qu'à leurs ennemis. Ils prirent le parti d'abandonner la culture des terres, & de ne plus planter ni manioc ni mahis, se flattant que dans les bois & les montagnes où ils se retiroient, la chasse & les fruits sauvages leur fourniroient suffisamment de quoy subsister, & que leurs ennemis seroient forcez par la disette d'abandonner leur Payïs. Ils se tromperent : les Castillans se soutinrent par les rafraîchissemens qui venoient d'Europe, & n'en furent que plus animez

à poursuivre les Indiens dans les lieux que ceux-cy croyoient être inaccessibles.

Ces malheureux sans cesse harcelez fuïoient de montagnes en montagnes : la misere, la fatigue, & la frayeur continuelle où ils étoient, en firent encore plus périr que le glaive. Ceux qui échapperent à tant de miséres, furent enfin obligez de se livrer à la discretion du Vainqueur, qui usa de ses droits avec toute la rigueur possible. Jusqu'alors on ne s'étoit pas mis fort en peine d'exécuter les ordres de la Cour d'Espagne pour l'instruction de ces Infidéles : Les guerres fréquentes n'en avoient pas laissé le loisir, & les violences dont on usoit envers eux, ne leur inspiroit guéres le desir de se faire instruire.

Cependant des Religieux de

St Dominique & de St François, & quelques Ecclésiastiques séculiers étoient passez aux Indes. Ces zelez Missionnaires leur prêcherent les véritez de la Foy; quelques intervalles de modération & de douceur dont on usa par les ordres réïterez de la Cour, commencerent à effacer les fâcheux préjugez qu'ils avoient contre la Nation Castillane : déja ils écoutoient les Ministres de l'Evangile avec respect & avec docilité, & il y avoit tout lieu de croire qu'en continuant les voyes de douceur, on les feroit entrer insensiblement dans le bercail de Jesus-Christ.

Mais la mort de la Reine Isabelle, qui fut bien-tôt suivie de celle de Christophle Colomb, ruïna de si belles espérances. Cette Princesse avoit toûjours pro-

tegé les Indiens ; elle avoit même donné ordre de rechercher exactement la conduite des principaux auteurs de tant de cruautez, pour les punir sévérement ; & voulant laisser un monument éternel de la bonté de son cœur pour ces nouveaux Sujets, par un article particulier de son Testament, elle chargea le Roy Ferdinand son Epoux, la Reine Jeanne sa fille, & le Prince Charles son petit-fils, de continuer l'œuvre de Dieu, en laissant la liberté à ces malheureux, & en tâchant par des voyes de douceur de les amener à la connoissance du vrai Dieu.

Les intentions de cette pieuse Princesse ne furent pas mieux suivies dans cette disposition, que dans beaucoup d'autres. Les Indiens avoient commencé à

joüir d'une eſpéce de liberté. A la réſerve de quelques corvées, & des tributs qu'on exigeoit d'eux, on les laiſſoit vivre dans leurs Villages ſelon leurs uſages ſous le gouvernement de leurs Caciques. L'avarice des principaux Officiers entreprit de les dépoüiller de ce reſte de liberté. On propoſa au Conſeil de Ferdinand d'aſſervir entiérement ces Sauvages, & de les repartir entre les Habitans, pour être employez ſous leurs ordres aux travaux des mines, & aux autres miniſtéres qu'ils jugeroient à propos.

On appuyoit ce projet de motifs de Religion & de politique: Il eſt impoſſible, diſoit-on, que ces peuples ſe portent à embraſſer la Foy, tandis qu'on les laiſſera dans le libre exercice de leurs ſuperſtitions, & qu'on

n'usera point avec eux d'une violence salutaire : La politique y trouvoit encore plus d'avantage, parce que, ajoûtoit-on, cette dispersion les mettant hors d'état de rien entreprendre, coupera la racine à toutes leurs révoltes.

Voilà l'Epoque de la ruine entiere des Indiens. Les Missionnaires qui avoient déja éprouvé que le fréquent commerce des Européans, & le déréglement de leurs mœurs, détruisoient en peu de momens tout ce que leurs plus solides instructions n'établissoient qu'avec beaucoup de temps & de travail, virent bien que la servitude où on les jettoit, ruineroit entiérement les vûës qu'on avoit de les convertir à la Foy. Aussi leur zele éclata-t-il hautement. Les Peres Antoine

Monteſino & Pierre de Cordoue Dominicains furent les plus ardens à déclamer contre le partage des Indiens. Les Officiers Caſtillans Auteurs du projet, & qui en preſſoient l'exécution, furent picquez des diſcours des Miſſionnaires : ils ſe crurent déſignez dans leurs Sermons, & en porterent des plaintes à la Cour. Ce fut-là la ſource d'une infinité de conteſtations, où la Religion ne gagna rien, & où la charité perdit beaucoup.

Cependant ſur les repréſentations réïterées des Miſſionnaires, la Cour fit tenir des Aſſemblées de Théologiens, où la queſtion des partages fut agitée avec autant de chaleur que peu de ſuccès : Ces ſortes d'affaires qui ont deux faces, & qui préſentent de chaque côté de plauſibles apparences,

trouvent de part & d'autre leurs Partisans. La Cour se crut par-là suffisamment autorisée à suivre son premier plan ; elle envoya ordre à Michel Passamonte Trésorier des droits du Roy, de finir sans délai l'affaire des partages. Cette Commission lui donna un grand crédit, & une autorité qui éclipsa celle des Gouverneurs. Maître de la fortune des Habitans, dont les Indiens alloient devenir le plus riche fonds, il se vit en état de se faire beaucoup d'amis & de créatures. On fit donc le dénombrement de ce qui restoit d'Indiens, & il ne s'en trouva plus que soixante mille.

On peut s'imaginer quel fut le desespoir des Indiens, lorsqu'ils se virent forcez de quitter leurs anciennes demeures, pour aller se livrer aux caprices

de leurs nouveaux Maîtres. La ſervitude eſt toûjours cruelle ; mais elle l'eſt ſur-tout à ceux qui ſont nez libres. Il eſt vrai que la Cour avoit fait des Réglemens qui en auroient adoûci l'amertume, s'ils euſſent été exactement obſervez ; mais les Maîtres ne s'appliquerent qu'à tirer tout le profit qu'ils pûrent de leurs acquiſitions : ils chargerent ces malheureux des plus rudes travaux, & ſans égard aux défenſes du Roy, ils les firent ſervir de bêtes de charge. Le chagrin & la miſere en diminüerent encore le nombre ; & lorſque cinq ans après Rodrigue d'Albuquerque eut ſuccedé à Paſſamonte dans l'employ de Commiſſaire-Diſtributeur des Indiens, il ne s'en trouva plus que quatorze mille.

Ce funeſte ſuccès des parta-

ges, qui ne justifioit que trop les plaintes des Missionnaires, ranima de nouveau leur zele. Le célébre Barthelemy de las-Casas, fut celui qui se signala davantage. C'étoit un vertueux Ecclésiastique, que le désir de la conversion des Infidéles avoit attiré dans le nouveau monde : il possedoit la plus grande partie des talens qui font les hommes Apostoliques, un grand zele, une charité ardente, un désintereſſement parfait, une pureté de mœurs irréprochable, un tempérament robuste & à l'épreuve des plus rudes fatigues. Ses plus grands ennemis ne lui reprocherent qu'une vivacité peu mesurée, & ce reproche n'étoit pas sans fondement ; mais sa vertu, son intelligence, & le talent singulier qu'il avoit de gagner la

confiance des Indiens, le rendirent très-respectable. Uni de sentimens avec les Missionnaires Dominicains, il travailla de concert avec eux pour anéantir les partages: & s'étant enfin déterminé à entrer dans leur Ordre, il n'en sortit que pour prendre l'administration de l'Evêché de *Chiappa*.

Tel fut l'homme Apostolique que la Providence suscita pour le soulagement des Indiens. On ne peut exprimer les fatigues, les dégoûts, & les contradictions qu'il eut à essuïer dans la poursuite d'un si généreux dessein; il lui fallut souvent traverser cette vaste étenduë de Mers, qui séparent l'Amerique d'avec les autres parties du monde. Ses premieres démarches furent mal reçûes à la Cour de Ferdinand, où les Officiers de

St Domingue avoient eû soin de le décrier, en le faisant passer pour un esprit broüillon. La mort de Ferdinand ayant mis la Regence entre les mains du Cardinal Ximenès, las-Casas crut la conjonćture favorable pour son dessein : il ne fut pas trompé. Le Regent touché de l'exposition pathétique que lui fit le saint Homme, de l'état pitoyable où l'avarice des Castillans tenoit les Indiens, songea efficacement à y remedier.

Il fit choix de quatre Religieux Hyeronimites qu'il envoya à St Domingue en qualité de Commissaires, avec de pleins-pouvoirs pour réformer les abus, & sur-tout pour casser & annuller les partages faits par les précédens Commissaires, s'ils le jugeoient à propos pour

le bien de la Religion. On fût fort ſurpris dans l'Iſle de l'arrivée de ces Commiſſaires que las-Caſas accompagnoit. Leur Commiſſion qui fut lûë & publiée avec les cérémonies accoûtumées, jetta la terreur dans l'Iſle.

Une Commiſſion ſi délicate demandoit du courage & de la fermeté. Les Peres Hyeronimites avoient de bonnes intentions; mais ils étoient timides & peu ſtilez au train des affaires. Las-Caſas s'apperçût bien-tôt qu'ils molliſſoient, en ne privant que quelques particuliers de leurs Indiens, & n'oſant toucher aux plus puiſſans, qui étoient en même temps les plus mauvais Maîtres. Il ſomma les Commiſſaires d'exécuter les ordres du Regent; mais on ne lui donna que des défaites : Les cla-

meurs recommencerent bientôt, & les esprits s'aigrissans de plus en plus, chacun porta ses plaintes à la Cour. Las-Casas accusa les Hyeronimites de mollesse & de vûës interessées: ceux-cy renouvellerent les anciennes accusations contre las-Casas: c'étoit une procédure à ne finir de long-temps; les Indiens en furent les victimes.

Après ce peu de succès le zele de tout autre se seroit ralenti; celui de las-Casas n'en devint que plus vif. Les grands voyages ne lui coûtoient rien, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Il prit donc la résolution de repasser en Europe: on voulut l'arrêter, mais il montra un Brevet du Roy, qui lui laissoit l'entiere liberté d'aller & de venir, comme il le jugeroit à propos. Il trouva les cho-

ſes bien changées à ſon arrivée en Eſpagne. Le Cardinal Ximenès étoit mort, le Conſeil des Indes avoit été gagné, & étoit fort prévenu contre las-Caſas. Loin de ſe faire écouter ſur les plaintes qu'il avoit à faire des Commiſſaires, il eut à ſe défendre ſur pluſieurs chefs d'accuſation qu'on avoit envoyez contre lui.

L'habile Miſſionnaire ſe voïant hors d'état de réüſſir au Tribunal des Indes, réſolut de s'adreſſer directement au Prince Charles, qui gouvernoit ſous le nom & pendant la maladie de la Reine Jeanne ſa mere. Cette réſolution étoit hardie, & ne paroiſſoit guéres prudente. Le jeune Souverain obſedé par les Miniſtres Flamands, ne s'embarraſſoit guéres des Indes, il étoit trop occcupé d'af-

faires plus importantes qu'il avoit ſur les bras au commencement d'un Regne épineux.

Las-Caſas ſe rendit à la Cour; & comme on aime à y voir des hommes extraordinaires, il y fut reçu avec diſtinction. Le Seigneur de Chevres Gouverneur & principal Miniſtre de Charles d'Autriche l'écouta avec plaiſir : Les Miniſtres Flamands eurent auſſi avec lui de fréquentes Conférences: La jalouſie qui regnoit entre les Eſpagnols & les Flamands au ſujet de la confiance du Prince, que ces derniers poſſedoient, ſervit beaucoup au Miſſionnaire. Les Flamands furent charmez d'entrer en connoiſſance d'une affaire, qui donneroit un nouveau relief à leur autorité, & leur feroit naître un moyen de mortifier leurs Rivaux. Ils promi-

rent de faire attention à ſes remontrances : mais les affaires qui ſurvinrent à Charles, & les mouvemens qu'on ſe donna, pour faire tomber la Couronne de l'Empire ſur ſa tête déja chargée de tant de diadêmes, occaſionnerent des lenteurs, qui donnerent le loiſir aux intereſſez de prendre des meſures pour faire échoüer le projet du Miſſionnaire. On oppoſa un homme dont l'autorité étoit capable de balancer celle du vertueux Eccléſiaſtique ; c'étoit l'Evêque de Darien. L'exemple de St Domingue avoit déja ſervi de regle au continent de l'Amérique, & ce bon Prélat plus attentif à ſes interêts, qu'à ceux de ſon troupeau, avoit eû part à la diſtribution des Indiens. Il paſſa en Europe plûtôt pour traverſer las-Caſas, que pour demander

demander l'éclaircissement de quelques prétenduës difficultez qui ne les touchoient que médiocrement.

Le Prélat alla aussi-tôt à la Cour, où las-Casas étoit fort assidu. Son premier soin fut de se déclarer contre l'opinion des Missionnaires, & de détruire dans ses visites & dans ses entretiens, les raisons sur lesquelles ils appuyoient la nécessité de révoquer les partages des Indiens. Ce sentiment si favorable à la Cour, & aux Officiers qui y étoient interessez, ne pouvoit manquer d'être agréé, & de former un gros parti. Las Casas avoit pour lui tous les gens de bien, & si son parti n'étoit pas le plus fort, il paroissoit au moins le plus équitable. Ainsi les disputes qui avoient déja été si vives, com-

mencerent à ſe rallumer.

Ces conteſtations qui partageoient la Cour, piquerent la curioſité du Roy. Il réſolut de convoquer une Aſſemblée où les Parties intereſſées feroient valoir leurs raiſons. Il fut donc ordonné à l'Evêque de Darien, & au Pere de las-Caſas de ſe trouver au Conſeil au jour qui fut fixé ; le même ordre fut donné à Diegue-Colomb, fils du Grand Chriſtophle, qui ayant ſuccedé à ſon pere dans la charge d'Amiral des Indes, n'avoit pas hérité de ſon pouvoir ni de ſa conſidération. Il étoit revenu depuis quelques années en Eſpagne mécontent des atteintes que les Officiers Royaux donnoient continuellement à ſon autorité.

La Cour étoit nombreuſe; la cauſe intereſſante, & la pré-

ſence du Prince rendoit cette Aſſemblée auguſte. Il avoit reçû tout récemment le Decret de ſon élection à l'Empire, & ce fut-là que pour la premiere fois il fut traité de ſacrée Majeſté. On avoit dreſſé un trône au lieu de l'Aſſemblée, & le Prince s'y rendit accompagné de ſes Miniſtres, & d'un brillant cortege. Le Seigneur de Chevres & le grand Chancelier étoient aſſis aux pieds du trône ; celui-cy ordonna de la part de Sa Majeſté à l'Evêque de Darien de s'expliquer ſur l'affaire des partages. Il s'excuſa d'abord ſur ce que cette affaire étoit trop importante pour la rapporter en public ; mais ayant reçû un ſecond ordre, il parla ainſi.

» Il eſt bien extraordinaire, » dit le Prélat, qu'on délibere

„ encore ſur un point qui a dé-
„ ja été tant de fois décidé dans
„ les Conſeils des Rois Catho-
„ liques vos auguſtes Ayeuls :
„ ce n'eſt ſans doute que ſur
„ une connoiſſance réfléchie du
„ naturel & des mœurs des In-
„ diens, qu'on s'eſt déterminé
„ à les traiter avec ſévérité. Eſt-
„ il néceſſaire de retracer ici les
„ révoltes & les perfidies de
„ cette indigne Nation ? A-t-on
„ jamais pû venir à bout de les
„ réduire que par la violence ?
„ N'ont-ils pas tenté toutes les
„ voyes d'exterminer leurs Maî-
„ tres, & d'anéantir leur nou-
„ velle domination ? Ne nous
„ flattons point, il faut renoncer
„ ſans retour à la conquête des
„ Indes, & aux avantages du
„ nouveau monde, ſi on laiſſe
„ à ces Barbares une liberté qui
„ nous ſeroit fatale.

» Mais que trouve-t-on à re-
» dire à l'esclavage où on les a
» réduit ? N'est-ce pas le privile-
» ge des Nations victorieuses,
» & la destinée des Barbares
» vaincus ? Les Grecs & les Ro-
» mains en usoient-ils autre-
» ment avec les Nations indo-
» ciles, qu'ils avoient subjuguées
» par la force de leurs armes ?
» Si jamais peuples mériterent
» d'être traitez avec dureré, ce
» sont nos Indiens plus sembla-
» bles à des bêtes feroces, qu'à
» des créatures raisonnables.
» Que dirai-je de leurs crimes
» & de leurs débauches qui font
» rougir la nature ? Remarque-
» t-on en eux quelque teinture
» de raison ? Suivent ils d'autres
» Loix que celles de leurs plus
» brutales passions ? Mais cette
» dureté les empêche, dit-on,
» d'embrasser la Religion. Hé !

» que perd-elle avec de pareils
» ſujets ? On veut en faire des
» Chrétiens, à peine ſont-ils des
» hommes. Que nos Miſſion-
» naires nous diſent quel a été
» le fruit de leurs travaux, &
» combien ils ont fait de ſincé-
» res proſelytes.

» Mais ce ſont des ames pour
» leſquelles J. C. eſt mort,
» j'en conviens. A Dieu ne plai-
» ſe que je prétende les aban-
» donner : ſoit à jamais loüé
» le zele de nos pieux Monar-
» ques pour attirer ces Infidé-
» les à J. C. mais je ſoutiens que
» l'aſſerviſſement eſt le moyen
» le plus efficace : j'ajoûte que
» c'eſt le ſeul qu'on puiſſe em-
» ployer. Ignorans, ſtupides, vi-
» cieux comme ils ſont, vien-
» dra-t-on jamais à bout de leur
» imprimer les connoiſſances
» néceſſaires, à moins que de les

» tenir dans une contrainte uti-
» tile ? Aussi legers & indifférens
» à renoncer au Christianisme
» qu'à l'embrasser ; on les voit
» souvent au sortir du Baptême
» se livrer à leurs anciennes su-
» perstitions.

Le discours du Prélat fut écouté avec attention, & reçu selon les différentes dispositions où l'on étoit. Lorsqu'il eut fini, le Chancellier s'adressa au P. de las-Casas, & lui ordonna de la part du Roy de répondre. Il le fit à peu près en ces termes :

» Je suis un des premiers
» qui passai aux Indes lors-
» qu'elles furent découvertes
» sous le regne des invinci-
» bles Monarques Ferdinand &
» Isabelle, prédécesseurs de Vo-
» tre Majesté. Ce ne fut ni la
» curiosité, ni l'interêt, qui me
» firent entreprendre un si long

» & si périlleux voyage. Le sa-
» lut des Infidéles fut mon uni-
» que objet. Que ne m'a-t-il été
» permis de m'y employer avec
» tout le succès que demandoit
» une si ample moisson ? Que
» n'ai-je pû au prix de tout
» mon sang racheter la perte de
» tant de milliers d'ames, qui
» ont été malheureusement sa-
» crifiées à l'avarice ou à l'im-
» pudicité ?

» On veut nous persuader
» que ces exécutions barbares
» étoient nécessaires pour punir
» ou pour empêcher la révolte
» des Indiens. Qu'on nous dise
» donc par où elle a commen-
» cé. Ces peuples ne reçûrent-
» ils pas nos premiers Castillans
» avec humanité & avec dou-
» ceur ? N'avoient-ils pas plus
» de joye à leur prodiguer leurs
» trésors, que ceux-cy n'avoient

» d'avidité à les recevoir? Mais
» notre cupidité n'étoit pas sa-
» tisfaite : ils nous abandon-
» noient leurs terres, leurs ha-
» bitations, leurs richesses:
» Nous avons voulu encore
» leur ravir leurs enfans, leurs
» femmes, & leur liberté. Pré-
» tendions-nous qu'ils se lais-
» sassent outrager d'une manie-
» re si sensible, qu'ils se laissas-
» sent égorger, pendre, brûler
» sans en témoigner le moin-
» dre ressentiment?

» A force de décrier ces mal-
» heureux, on voudroit nous
» insinuer qu'à peine ce sont
» des hommes. Rougissons d'a-
» voir été moins hommes &
» plus barbares qu'eux. Qu'ont-
» ils fait autre chose que de se
» défendre quand on les atta-
» quoit, de repousser les inju-
» res & la violence par les ar-

„ mes ? Le deſeſpoir en fournit
„ toûjours à ceux qu'on pouſſe
„ aux dernieres extrémitez.
„ Mais on nous cite l'exemple
„ des Romains ; pour nous au-
„ toriſer à réduire ces peuples
„ en ſervitude. C'eſt un Chré-
„ tien, c'eſt un Evêque qui par-
„ le ainſi ; eſt-ce-là ſon Evan-
„ gile? Quel droit en effet avons-
„ nous à rendre eſclaves des
„ peuples nez libres, que nous
„ avons inquietez ſans qu'ils
„ nous ayent jamais offenſez ?
„ Qu'ils ſoient nos Vaſſaux, à
„ la bonne heure ; la loy du plus
„ fort nous y autoriſe ; mais par
„ où ont-ils mérité l'eſclavage?
„ Ce ſont des brutaux, ajoûte-
„ t'il, des ſtupides, des peuples
„ adonnez à tous les vices: doit-
„ on en être ſurpris? Peut-on at-
„ tendre d'autres mœurs d'une
„ Nation privée des lumieres de

» l'Evangile: Plaignons-les; mais
» ne les accablons pas; tâchons
» de les instruire, de les éclai-
» rer, de les redresser; rédui-
» sons-les sous la regle; mais ne
» les jettons pas dans le deses-
» poir.

» Que dirai-je du prétexte
» de la Religion dont on veut
» couvrir une injustice si crian-
» te? Quoy les chaînes & les
» fers seront-ils les premiers
» fruits que ces peuples tireront
» de l'Evangile? Quel moyen
» de faire goûter la sainteté de
» notre Loy à des cœurs enve-
» nimez par la haine, & irritez
» par l'enlevement de ce qui
» leur est le plus cher, sçavoir
» leur liberté? Sont-ce là les
» moyens dont les Apôtres se
» sont servis pour convertir les
» Nations? Ils ont souffert les
» chaînes, mais ils n'en ont pas

» fait porter : J. C. eſt ve-
» nu pour nous affranchir de la
» ſervitude, & non pas pour
» nous réduire à l'eſclavage :
» La ſoumiſſion à la Foy doit
» être un acte libre : C'eſt
» par la perſuaſion, par la dou-
» ceur, & par la raiſon qu'on
» doit la faire connoître. La
» violence ne peut faire que des
» hypocrites, & ne fera jamais
» de véritables adorateurs.
» Qu'il me ſoit permis de
» demander à mon tour au Sei-
» gneur Evêque, ſi depuis l'eſ-
» clavage des Indiens, on a re-
» marqué dans ce peuple plus
» d'empreſſement à embraſſer
» la Religion : Si les Maîtres en-
» tre les mains de qui ils ſont
» tombez, ont beaucoup tra-
» vaillé à inſtruire leur igno-
» rance ? Le grand ſervice que
» les Partages ont rendu à l'E-

» tat & à la Religion ! lorsque
» j'abordai pour la premiere fois
» dans l'Isle, elle étoit habitée
» par un million d'hommes :
» A peine aujourd'hui en reste-
» t-il la centiéme partie. La
» misere, les travaux, les châ-
» timens impitoyables, la cruau-
» té & la barbarie en ont fait
» périr des milliers. On s'y fait
» un jeu de la mort des hom-
» mes ; on les ensevelit tous
» vivans sous des affreux sou-
» terrains, où ils ne reçoivent
» ni la lumiere du jour, ni celle
» de l'Evangile : Si le sang d'un
» homme injustement répandu
» crie vengeance ; quelles cla-
» meurs doit pousser celui de
» tant de misérables, qu'on ré-
» pand inhumainement chaque
» jour ?

Las-Casas finit en implorant la clemence de l'Empereur pour

des Vaſſaux ſi injuſtement opprimez, & lui faiſant entendre que c'eſt à Sa Majeſté que Dieu demandera compte un jour de tant d'injuſtices, dont il peut arrêter le cours.

L'affaire étoit trop importante pour être décidée ſur l'heure. L'Empereur loüa fort le zele de las-Caſas, & l'exhorta à retourner dans ſa Miſſion, lui promettant d'apporter un remede prompt & efficace aux déſordres dont il lui avoit fait une ſi vive peinture. Ce ne fut que long-temps après que Charles de retour en ſes Etats, eut le loiſir d'y penſer : mais il n'étoit plus temps, du moins pour St Domingue : Tout le reſte des Indiens y avoit péri, à la réſerve d'un petit nombre qui échappa à l'attention de leurs ennemis.

Une chaîne de montagnes partage St Domingue dans toute sa longueur. Il y a d'espace en espace de petits Cantons habitables : Les précipices dont ils sont environnez en rendent l'abord très-difficile : ils peuvent servir de retraites assez sûres, & des familles entiéres de Negres Marons y ont quelquefois subsisté plusieurs années à l'abri des poursuites de leurs Maîtres. Ce fut-là qu'une troupe d'Indiens alla chercher un azile, ils le trouverent dans les doubles montagnes du Piñal, à seize ou dix-sept lieuës de la *Vega-Real*. Ils y subsisterent plusieurs années inconnus au milieu de leurs Vainqueurs, qui croyoient leur race entiérement éteinte. Ce fut une bande de Chasseurs qui les découvrit : Leur petit nombre & le

pitoyable état où ils étoient, ne causerent plus d'ombrage. Leurs Vainqueurs gémissoient peut-être eux-mêmes sur la cruauté de leurs Ancêtres. On les traita avec douceur, & ils répondirent parfaitement à toutes les avances d'amitié qu'on leur faisoit. Dociles aux instructions qu'ils reçûrent, ils embrasserent la Religion Chrétienne, & s'accoûtumant peu à peu aux mœurs & aux usages de leurs Maîtres, ils contracterent avec eux des mariages. On leur permit d'ailleurs de vivre selon leurs coûtumes, ils les gardent encore maintenant en partie, & ne vivent que de chasse ou de pesche.

Telle a été, mon R. P. la destinée de la Nation Indienne dans l'Isle de St Domingue. Adorons les vûës de la Provi-

dence, qui semble ne s'être appesantie sur ce peuple, que pour lui en substituer un autre. Je parle des Negres, qui tout mauvais qu'ils sont, ont néanmoins de meilleures dispositions au Christianisme que les Indiens, si l'on en juge par les Sauvages du Continent, qui sont probablement de même race que ceux qui habitoient cette Isle. Je croi, mon R. P. avoir satisfait pleinement à vos deux questions : il ne me reste plus que de vous assûrer du respect avec lequel je suis, &c.

FIN.

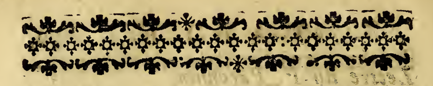


TABLE.

TABLE.

Lettre du P. Parennin.

Lettre du P. Dentrecolles.

Lettre du P. le Petit.

Lettre du P. Lombard.

Lettre du P. Fauque.

Lettre du P. Lavit.

Ferveur

Lettre du P. Margat.

Autre Lettre du P. Margat.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, ce vingtiéme *Recueil*. La curioſité & la Pieté des Lecteurs y ſera également ſatisfaite par l'heureuſe varieté des objets qu'il renferme. Fait à Paris ce 21 Juin 1731. l'Abbé RAGUET.

Permiſſion du R. P. Provincial.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de JESUS, en la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ai reçû de notre R. P. Général, permets au Pere J. B. DU HALDE, de faire imprimer *le vingtiéme Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes, écrites des Miſſions étrangeres, par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de* JESUS, qui a été lû & approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie. En foi de quoi j'ai ſigné la préſente. Fait à la Fléche ce 28 Juillet 1731. P. FROGERAIS.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordi-

naires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le P. J. B. DU HALDE de la Compagnie de JESUS, Nous ayant fait remontrer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de* JESUS, s'il nous plaisoit lui en accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires. A CES CAUSES : Voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer lesdites Lettres en tel volume, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Roïaume pendant le tems de douze années consécutives, à commencer du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quel-

que qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucuns lieux de notre obéïssance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire les Lettres ci-dessus specifiées en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; Que l'impression de ces Lettres ci-

deſſus expliquées, ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux carctéres, conformément aux Réglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimez qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdites Lettres, seront remiſes dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le ſieur de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenſon, Grand-Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de Saint Loüis; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le ſieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenſon, Grand-Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de S. Loüis, le tout à peine de nullité des Préſentes: Du contenu deſquelles vous mandons & en-

joignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdites Lettres, sera tenuë pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander d'autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le neuviéme jour du mois de Février l'an de grace mil sept-cens vingt, & de notre Regne le cinquiéme. Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Il est ordonné par l'Edit du Roi du mois d'Août 1686, & Arrêt de son Conseil, que

les Livres dont l'impression se permet par Privilege de Sa Majesté, ne pourront être vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Registré sur le Registre IV. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris p.* 564. *Num.* 604. *conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13 *Août* 1703. *Fait à Paris le* 19 *Fevrier* 1720.

Signé, G. MARTIN, Adjoint du Syndic.

De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER fils, ruë S. Jacques, 1731.

FAUTES A CORRIGER.

Dans l'Epître pag. 22. *ligne* 17. *l.* P. Gaubile, *lisez* Gaubil.
p. 31. *l.* 5. vant, *lis* avant.
p. 107. *l* 9. artiva, *lis.* arriva.
p. 152. *l.* 2. souhattois, *lis.* souhaittois.
p. 253. *l.* 6. le bois, *lis.* les bois.
p. 333. *l.* 4. de fleurs. *lis.* des fleurs.
p. 355. *l.* 23. *Tchi-fiao teou*, lis. *Tchi-sitao-teou.*
p. 379. *l.* 9. des faits, *lis.* de faits.
p. 412. *l.* 16. Vasseaux, *lis.* Vassaux.

4







